
UC-NRLF
$B 268 525





HISTOIRE

DE

L'INSTITUTION NATIONALE

DES

Jeunes Aveugles

PAR

Edgard GUILBEAU
PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'INSTITUTION



PARIS
BELIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE DE VAUGIRARD, 52

1907

AVANT-PROPOS

En 1897, M. Mehl, directeur de l'Institut impérial-royal de Vienne, demanda à Maurice de la Sizeranne une notice sur l'Institution nationale des Jeunes Aveugles de Paris pour l'encyclopédie qu'il préparait alors sur les choses d'aveugles : hommes, appareils, questions pédagogiques, établissements spéciaux. Maurice de la Sizeranne nous pria de faire cette notice, pensant que nous étions préparé pour un tel travail par nos études antérieures ; par notre qualité de professeur d'histoire à l'Institution, où nous enseignions depuis vingt-trois ans après y avoir été élève durant dix ans ; par nos fréquentations de jeunesse et le milieu dans lequel nous avions vécu pendant nos études musicales près d'hommes qui avaient été, l'un l'élève de Guillié, les autres, les élèves de Pignier ; par l'examen de l'outillage intellectuel des aveugles lorsque nous avions organisé le musée de Valentin Haüy, et par nos causeries à cette occasion avec les héritiers des inventeurs ; par nos voyages et nos innombrables interviews avec nos élèves, nos anciens condisciples, nos prédécesseurs ; par nos lectures et les annotations que nous avions faites sur tous les ouvrages spéciaux lus et relus ; par nos suggestives conversations avec des philosophes comme

Taine, Dunan, Philippe, et des écrivains comme Descaves, Tom-Titt, Lenôtre.

Nous acceptâmes la tâche qu'on sollicitait de nous et nous nous mîmes à l'ouvrage.

En relisant les histoires antérieures de l'Institution, nous nous aperçûmes que celle de Guillié s'arrêtait en 1817, que celle de Groscœur finissait en 1828, que celle de Guadet, parue en 1850, n'allait pas au delà de 1840, et que même la partie s'étendant de 1821 à 1840 était si partiale, que Pignier avait dû la rectifier par un livre publié en 1860. Ces trois histoires d'ailleurs sont à peu près introuvables, et aujourd'hui nous n'oserions pas affirmer qu'elles fussent dans toutes les grandes bibliothèques publiques. Nous ne connaissons en France que deux bibliothèques qui les possèdent, et encore l'une d'elles, celle de l'Institution, n'est pas ouverte au public.

Nous nous dîmes alors que, au lieu d'écrire une simple notice, il y aurait avantage à écrire une véritable histoire de l'Institution, complétant les histoires antérieures par des détails inconnus de nos prédécesseurs, et surtout en relatant les faits accomplis pendant un laps de temps aussi long que celui dont Guadet s'est occupé. Nous fîmes cette histoire et l'envoyâmes à M. Mehl, qui en publia un petit abrégé dans son encyclopédie.

La fin du directorat de M. Robin nous a paru une occasion propice pour clore notre histoire. D'ailleurs, c'est grâce à l'intervention de M. Robin sous forme de souscription, que cette histoire

peut enfin paraître. Après un repos de neuf ans, nous avons relu notre travail de 1897, nous l'avons amendé, corrigé, allongé selon le besoin et nous l'avons complété. Néanmoins, les directorats de MM. Martin et Robin sont, par la proximité même des événements, plus de la compilation que de l'histoire. Dans cette compilation rigoureusement exacte on puisera, un jour, les éléments d'une histoire plus mûrie [1]. Nous avons soigneusement contrôlé tous les documents et tous les renseignements oraux qu'on nous a fournis. Nous n'avons cru à notre propre mémoire que lorsqu'elle était conforme avec les témoignages des autres mémoires. Nous n'avons pas donné notre opinion personnelle sur certains actes à notre avis regrettables ou certaines théories contestables, parce que nous n'avons pas voulu faire une œuvre de controverse [2].

---

1. Quelques-unes des inscriptions tracées sur les murs de la salle des concerts n'ont pas été suffisamment contrôlées.

2. Les personnes qui voudraient de plus amples renseignements sur certains points, peuvent consulter les monographies que nous avons publiées à différentes époques : dans le *Valentin-Haüy* sur Barbier Laas d'Aguen, Grosjean, Siou, Fournier, Person, le comte de Beaufort; dans le *Louis-Braille* sur Penjon, Montal, Gueit, Paul, Hayter; sur Avisse, dans les *Trois-Mondes;* sur Braille, Gauthier, Foucaux comme commentaires, dans notre livre de poésies : *Chants et Légendes de l'aveugle.* L'encyclopédie de Mehl renferme les monographies que nous avons envoyées sur Maurice de la Sizeranne, Guillié, Pignier, Dufau, Ballu. Nous avons publié dans le *Valentin-Haüy* des études sur le livre de l'aveugle, sur les différents systèmes d'écriture pour les aveugles, sur la stylographie, sur les cartes de géographie; et dans le *Louis-Braille* sur les tablettes et sur les abrégés. De plus, nous avons donné au *Valenlin-Haüy* les comptes rendus des expositions connexes aux Congrès de Cologne en 1888, de Paris en 1889 et en 1900.

Voici la liste des livres dans lesquels nous avons puisé quelques renseignements :

Annales de l'éducation des sourds-muets et des jeunes aveugles, journal publié par Morel de 1843 à 1850.

Les écrits de Charles Barbier.

Procédé pour écrire au moyen de points les paroles, la musique et le plain-chant, publié par Louis Braille en 1829 et 1837.

Comptes rendus de la fête du centenaire de l'Institution en 1884, de l'inauguration du buste de Braille à Coupvray, en 1887, de la Société de placement et de secours, 1856-1905, des congrès de Paris en 1878, 1889, 1900, d'Amsterdam en 1885, de Cologne en 1888, de Lausanne en 1894.

Palmarès de l'Institution depuis 1842, les précédents n'existant plus à notre connaissance. Les programmes des concerts de l'Institution, qui ne se trouvent qu'à la bibliothèque de l'Institution. Les catalogues, au nombre de dix, des livres et autres objets en vente à l'Institution.

Le prospectus de l'Institution.

Les livres de Dufau et, parmi eux, *Des Aveugles*, publié en 1850.

Les livres de Guadet, et parmi eux l'*Histoire de l'Institution*, publiée en 1850. Un mémoire sur l'état de l'éducation et de l'enseignement de l'Institution. — *Première éducation des enfants aveugles*, d'après Knie et Georgi, et Aperçu sur l'éducation et l'enseignement des enfants aveugles. — L'*Instituteur des aveugles*, journal publié de 1855 à 1865.

Les livres de Guillié, et parmi eux : *Notice historique sur l'Institution*, publiée en 1817 ; *Rapport sur l'état de l'Institution ; Essai sur l'Institution.*

Les deux livres de Pignier : *Notice sur trois professeurs aveugles de l'Institution*, publiée en 1859, et *No-*

tice historique sur l'Institution, publiée en 1860 sans nom d'auteur.

Notice historique, par Groscœur, parue en 1828.

Les livres de Maurice de la Sizeranne, et parmi eux : *les Aveugles*, par un aveugle; *Dix ans d'études et de propagande; Guadet et les aveugles.*

Essai sur l'éducation des aveugles, par Valentin Haüy, paru en 1786.

Le *Valentin-Haüy*, périodique, qui paraît depuis 1883 et qui est la plus riche mine de documents spéciaux.

Le *Louis-Braille*, journal en points saillants, qui paraît depuis 1883. Les *Poésies* d'Avisse, qu'on ne trouve qu'à la bibliothèque de l'Institution.

Valentin Haüy à Saint-Pétersbourg, par Skrebitzky.

Typographie des aveugles, par M. Peignot. — *Rapport sur la durée du temps d'études à l'Institution des Jeunes Aveugles*, par Thiac.

Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient, par Diderot, écrite en 1749.

Notice sur l'atelier de Versailles, publiée en 1854.

Catalogue du Musée Valentin-Haüy, publié en 1891.

Notice sur les établissements généraux de bienfaisance.

Anaglyptographie et raphigraphie Braille, par Levitte.

L'Education des aveugles par l'écriture vulgaire, par Legludic, parue en 1891.

Réponses à des attaques dirigées contre les institutions consacrées aux aveugles, par Mœring, publiée en 1854.

La *Revue des Deux-Mondes*, les *Annales de la charité.*

L'*Amigo dei ciechi.* — La *Revue internationale de pédagogie comparative.*

L'*Encyclopédie* de Mehl, en allemand.

Notes de voyage, par Secrétan de Lausanne.

Les livres publiés en anglais par le docteur Armitage et le docteur Moon.

INTRODUCTION

Les aveugles avant les écoles.

La cécité est aussi vieille que le monde : la légende, la poésie, l'histoire en font foi.

L'humanité a donc, durant des milliers d'années, entendu gémir les aveugles. Elle avait des soupirs, elle avait des larmes pour eux ; mais ses soupirs et ses larmes étaient impuissants à soulager leurs maux, à cautériser cette plaie toujours ouverte, toujours renouvelée. Hélas ! elle avait tant de calamités diverses à combattre, de misères générales à restreindre, que, malgré ses multiples volontés, elle ne pouvait tout embrasser à la fois. Elle courut au plus pressé ; et, marchant avec une lenteur forcée, elle entreprit une lutte grandissante contre les forces hostiles, contre les maladies sociales, contre les infirmités naturelles.

Dans le temps où l'esclavage s'appesantissait sur des millions d'êtres pensants, où les nations s'entredéchiraient sans trêve, la cécité, en dépit des ravages qu'elle causait dans les régions ensoleillées et dans les contrées à neiges persistantes, pouvait-elle appeler, pouvait-elle maintenir longtemps l'attention des redresseurs de torts, des chercheurs de remèdes ? La compétition pour l'existence, la

lutte pour la sécurité devaient à son égard étouffer les sollicitudes, tant que les oppressions les plus pénibles, les adversités les plus étendues, les maux les plus répétés n'étaient pas amoindris ou annulés.

Quand l'idée morale se fut répandue à travers le monde, quand la civilisation se fut élargie d'Orient en Occident, il parut des symptômes de plus en plus fréquents du réveil ou plutôt de l'éveil intellectuel des aveugles et de leur transformation sociale.

Les êtres privés du sens le plus communément indispensable ont, dans leur psychologie particulière, toujours subi, quelquefois lentement il est vrai, le contre-coup des révolutions qui, transformant peu à peu l'humanité, l'ont conduite d'étape en étape à son évolution actuelle. C'est pourquoi l'histoire des aveugles, comme toutes les histoires, comme l'histoire générale de l'humanité, comprend trois phases : celle des légendes, des souffrances aiguës des tâtonnements individuels ; celle des créations et des applications ; celle des développements logiques. La première ne s'est achevée qu'en 1784 ; la deuxième a duré environ un siècle ; nous sommes au début de la troisième.

Avant 1784, on n'a pu glaner que quelques noms d'aveugles et quelques faits relatifs aux aveugles ; les histoires primitives étant à peu près muettes sur ce sujet. Les aveugles cependant ont dû partout être nombreux, si l'on en juge par leur nombre actuel en Europe, environ 300000, et en Afri-

que où dans certaines régions, au Soudan par exemple, ils circulent par bandes.

Tirésias, Homère, Démocrite l'Abdéritain, appartiennent à la légende, non à l'histoire. D'ailleurs, la cécité les aurait déjà frappés à un âge avancé; et les hommes qui, comme Ziska, Milton, Delisle, Baourd-Lormian, Augustin Thierry, même Fawcett, ont perdu la vue quand ils étaient déjà initiés à la vie, quand leur talent était déjà en partie épanoui, quand leur réputation était à moitié acquise, peuvent offrir un grand intérêt biographique, non un intérêt historique par rapport au développement intellectuel et social des aveugles dans le monde; aussi ne parlerons-nous ici que des aveugles qui ont fait leur éducation étant aveugles et qui sont considérés comme aveugles-nés.

Les aveugles ont besoin, pour acquérir leur développement propre et pour utiliser leurs facultés spéciales, de vivre au milieu de groupes humains policés et perfectionnés.

C'est en Orient, à l'époque du deuxième épanouissement de la civilisation grecque, et plus tard, de la floraison de la civilisation arabe, que parurent les trois premiers aveugles-nés remarquables, le théologien Didyme d'Alexandrie (quatrième siècle), les poètes Bashar au septième siècle et Aboul ola Hamed Ben Soliman au onzième siècle.

C'est aussi en Orient que, sous l'influence chrétienne, furent créés les premiers établissements charitables pour les aveugles : au quatrième siècle

saint Bazile établit un hôpital à Césarée de Cappadoce; saint Limné, au siècle suivant, organisa à Syr en Syrie une sorte de refuge; vers l'an 630 fut institué à Jérusalem un typhlocomius.

Le premier établissement charitable fondé pour les aveugles en Occident, le fut au commencement du septième siècle par saint Bertrand, évêque du Mans; mais l'exemple donné par saint Bertrand ne paraît pas avoir été suivi à son époque. D'ailleurs les Germains, maîtres alors de l'Europe, avaient peu de compassion pour les aveugles, êtres inutiles comme soldats et comme esclaves; il est même probable qu'ils les maltraitaient, puisque, par un capitulaire de l'an 805, Charlemagne édicta des peines sévères contre ceux qui maltraitaient les aveugles. Plus tard, à la cour du roi de France, Charles VI s'égayait à voir combattre en champ clos plusieurs aveugles contre un porc, et les dames riaient fort des coups que se donnaient ces malheureux, qui, pour une faible récompense, entraient dans cette étrange lice.

Au temps de la féodalité, de même que les ouvriers et les étudiants, les aveugles formèrent des corporations. C'est de la France que partit ce mouvement. Saint Louis, vers l'an 1260, donna des statuts et des privilèges à la congrégation qui, à cause des 300[1] aveugles ou aveuglesses qu'elle

1. C'est par erreur que la plupart des historiens attribuent un caractère chevaleresque à cette fondation. Les premiers Quinze-Vingts étaient des pauvres, non des chevaliers aveuglés à la croisade.

renfermait, a été appelée les Quinze-Vingts. Chartres, Caen, Châlons, Meaux, Tournay, Padoue, Memming, Francfort, Hull, virent se former des congrégations analogues, encouragées et soutenues par des âmes charitables.

Le niveau intellectuel de l'Europe se relevant, quelques aveugles-nés arrivèrent çà et là à l'instruction, et ceux qui parvinrent à se frayer une voie furent d'autant plus nombreux que le savoir général fut plus grand. Le quatorzième siècle produisit en Italie le poète Landini; la renaissance, dans les Pays-Bas, le professeur Nicaise de Malines, le philosophe Fernandus de Bruges, le musicien Brooman et l'érudit Correntier; en Allemagne, Paumann, qui est le plus ancien auteur pour l'orgue; en Espagne, le luthiste Fuellana; Cabezon, l'organiste de Philippe II, et Salinas, qui enseigna la théorie musicale à l'Université de Salamanque.

Au dix-septième siècle, vivaient, en France, le mathématicien Commiers et le poète marseillais Malaval; en Allemagne, le professeur Schœnberg. Au dix-huitième siècle, la liste des aveugles distingués s'augmente rapidement. Ce sont, en Angleterre, le mathématicien Saunderson, qui fut professeur à l'Université de Cambridge; le musicien Stanley, qui fit exécuter des opéras à Londres, et Metcalf, qui se fit agent-voyer; en Ecosse, le poète Blacklock; en France, Mlle de Salignac; en Italie, le musicien Frizzeri, qui fit jouer trois opéras à Paris; en Allemagne, Weissembourg, de

Manheim ; Mlle Paradis, de Vienne, et le sculpteur tyrolien Kleinhans, dont le musée d'Insbrück possède des œuvres. Ce sont aussi des artisans comme Kennedy, fabricant de cornemuses, en Irlande, et Kœferli, fabricant d'instruments de musique en Wurtemberg.

Avec Weissembourg, Blacklock et Mlle Paradis, on touche à l'époque contemporaine, puisqu'ils ont eu de l'influence sur la fondation des écoles ou sur l'amélioration de l'outillage des aveugles.

Mais ces poètes, ces musiciens, ces mathématiciens, ces érudits, ces ouvriers étaient des exceptions, c'étaient des phénomènes, et leur passage dans la vie, leurs travaux parfois extraordinaires n'avaient pas rejailli sur leurs nombreux frères d'infortune. Aucun lien n'unissait les aveugles entre eux.

Pour qu'une idée génératrice éclose, pour qu'elle se développe, pour qu'elle s'étende, pour qu'elle produise tous ses fruits, il faut, et un besoin qui la fait surgir, et un milieu propre à sa germination, pour la recevoir, et un initiateur de génie pour la semer.

Quand s'ouvrit l'année 1784, la somme des progrès réalisés pour les aveugles était bien faible encore : ils n'avaient pas surmonté les obstacles qui les enchaînaient à la douleur, leurs moyens d'action pour sortir de l'ignorance étaient rudimentaires. Toutefois, à cette époque, le besoin d'un outillage spécial et complet pour cette catégorie de déshérités se faisait si bien sentir, que déjà il avait suscité des avant-coureurs. Çà et là, depuis deux

siècles, quelques individualités, des hommes charitables, même des êtres atteints de cécité, avaient, dans l'Europe occidentale, songé aux aveugles.

L'Espagne de Philippe II avec Francesco Lucas et l'Italie avec Rampazzetto, en 1575, les avaient dotés de lettres en bois concaves et à grandes dimensions, soit isolées, soit groupées ; l'Angleterre, avec le célèbre aveugle Saunderson, avait inventé, pour qu'ils puissent calculer et combiner les opérations géométriques, une tablette munie de chevilles en bois ; l'Allemagne, avec Niessen de Manheim, avait imaginé à leur usage des cartes géographiques simples et claires. La Suisse, avec le savant Bernouilli, avait fait une heureuse tentative pour instruire un enfant privé du regard.

C'est en France, ce pays si admirablement situé au vrai centre de l'Europe, en France dont les habitants impressionnables sont enthousiastes de toutes les grandes choses et touchés de toutes les infortunes, en France où convergent toutes les aspirations éparses des hommes et d'où s'échappent en essaims, de cent côtés à la fois, toutes les émancipations, que se produisit méthodiquement le relèvement des aveugles.

Paris, ce grand creuset moderne des découvertes scientifiques et des innovations philanthropiques, Paris, qui au moyen âge avait organisé la première corporation d'aveugles, Paris dont l'attention venait d'être éveillée sur la question des êtres atteints de cécité par une lettre célèbre de

l'un pes plus hardis encyclopédistes[1], Paris qui avait vu récemment la spirituelle marquise du Deffant, tenir avec grâce, malgré la perte de sa vue, un brillant salon, Paris reçut à travers les Pyrénées, les Alpes, le Jura, le Rhin et la Manche, l'écho des découvertes étrangères, et tout à coup il les vit apparaître après élaboration dans son sein, modifiées, agrandies, universalisées et comme recréées par le frère d'un de ses savants les plus admirés, par un simple employé au bureau des affaires étrangères qui avait toute la persévérance d'un inventeur, par Valentin Haüy qui, comme saint Vincent de Paul, était doué du génie du cœur.

Sous l'impulsion de l'esprit philosophique, sous la poussée des tendances humanitaires du siècle, de toutes parts alors surgissaient des innovations fécondantes : l'abbé de l'Epée transformait la vie des sourds-muets ; Pinel essayait de guérir les fous ; la science, sortant de sa chrysalide, se préparait à modifier le monde ; l'instruction pratique avait été mise à la mode par l'*Emile* de Rousseau, la philanthropie était dans les bouches et dans les cœurs.

Valentin Haüy, qui naquit de parents pauvres, en 1745, au village de Saint-Just-en-Chaussée, fut instruit gratuitement par des moines prémontrés. Il se rendit, jeune encore, à Paris pour y compléter son savoir et chercher à développer ses facultés.

La situation des aveugles dans la société, leur

1. Diderot, 1749.

infériorité constante, leur dépendance fatale vis-à-vis des autres hommes, hélas ! et trop souvent aussi leur dégradation, portèrent le trouble dans son âme tendre.

Un jour, en 1771, il vit à une fête foraine huit ou dix aveugles mendiants portant des lunettes, grotesquement affublés et tirant des sons incohérents des instruments tenus dans leurs mains ; devant leurs yeux sans vision étaient placés des feuillets de musique. Ce spectacle le frappa, l'émut, l'indigna. A quelque temps de là, son attention, nous dit la tradition, fut attirée sur la délicatesse tactile des hommes privés de la vue, par l'honnêteté d'un pauvre aveugle qui, sur la voie publique, lui rendit un écu, pensant que le donneur s'était mépris en le donnant. Valentin Haüy, ému de la scène de la foire Saint-Ovide, frappé du développement inusité que peut acquérir un sens constamment utilisé, rêva, médita, réfléchit. Il songeait à faire pour les aveugles, en suppléant la vision par le toucher, en affinant l'ouïe et le tact, ce que l'abbé de l'Epée, dont il suivait assidûment les leçons, faisait pour les sourds-muets.

Son idée, d'abord vague, se condensa bientôt : peu à peu elle prit de la consistance.

Le chercheur s'enquit des moyens employés jusque-là par des aveugles intelligents, privilégiés de la fortune ou des circonstances, pour soulager leur infirmité, pour amoindrir leur impuissance. Il sut qu'on avait imaginé, à l'usage des êtres à la tactilité développée, des lettres concaves et convexes

en bois et en carton; qu'une société de bienfaisance faisait en ce moment même fondre pour eux des caractères en métal, qu'on avait initié à la lecture quelques touchers au moyen de groupement d'épingles, qu'Hassenfratz cherchait la préparation d'une encre grasse propre à les faire écrire. Par voie indirecte et par voie directe il apprit et les essais tentés et les résultats obtenus. L'ouvrage de Diderot lui dit ce qu'avait été l'aveugle de Puiseaux et ce qu'était devenu Saunderson. Il vit une amie de Weissembourg, M[lle] Paradis, chanteuse aveugle de Vienne. L'incubation de son idée mère, la diminution des horreurs de la cécité, se fit lentement dans l'âme de Valentin Haüy.

Quand son projet fut suffisamment mûri, il passa de la spéculation à l'expérimentation. D'abord il fit un essai.

Il prit vers le mois de juin 1784, à la porte d'une des églises de Paris, un jeune homme de seize ans, Lesueur, aveugle-né, qui vivait des aumônes publiques. Bien que sans fortune, n'ayant de ressources que son modeste emploi de traducteur, l'instituteur volontaire fournit chaque jour à son élève ce que celui-ci perdait par suite du temps dérobé par l'instruction à la mendicité, donnant ainsi à son œuvre ses facultés intellectuelles, son infatigable dévouement, ses modiques ressources matérielles.

C'est ainsi que l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris commença.

CHAPITRE PREMIER

Débuts de l'Institution des Enfants Aveugles.

L'Institution des Jeunes Aveugles de Paris, la plus vieille du monde, a donc une existence de 122 ans[1]. Elle fut tour à tour école privée, école royale, école impériale, école nationale; elle a occupé sept locaux différents; elle a varié plusieurs fois son organisation, ses procédés d'enseignements, ses tendances et ses buts; elle a été le point de départ de tout le mouvement en faveur de l'éducation des aveugles, elle a servi de modèle à nombre d'écoles des deux hémisphères, elle a été le laboratoire où peu à peu s'est combiné l'outillage intellectuel des aveugles et elle a souvent été le centre de convergence de tous les efforts des spécialistes; elle a été quelquefois louée sans mesure et quelquefois dénigrée avec passion; elle a donné l'instruction à nombre d'hommes éminents, et beaucoup de ses élèves en ont transplanté les méthodes.

C'est avec un seul maître et un seul élève, Valentin Haüy et Lesueur, que l'école débuta en 1784, et c'est avec des procédés empruntés à l'Ita-

1. 1784-1906.

lien Rampazzetto et à l'Allemand Niesen que Lesueur reçut les premiers éléments d'instruction; bientôt le maître, éclairé par l'expérience, modifia les appareils primitifs appropriant les cartes de géographie[1] de Niesen aux besoins de ses élèves, réduisant le casier de Rampazzetto au rôle de calculateur et de planche à devoirs, imaginant un guide-mains, et créant le livre à lettres tangibles.

Valentin Haüy, approuvé par les savants[2] d'alors, soutenu par la Société philanthropique, vit bientôt le nombre de ses élèves des deux sexes monter à 12, puis à 23, enfin à 50.

D'abord externat, l'Institution des Enfants Aveugles devint bientôt un internat. Elle s'était ouverte rue Coquillère, elle se développa rue Notre-Dames-des-Victoires.

---

1. Mlle de Salignac avait eu des cartes analogues une vingtaine d'années auparavant.

2. Valentin Haüy présenta sa méthode à l'Académie des sciences.

Voici un extrait du rapport lu à l'Académie des sciences par le duc de la Rochefoucauld, le 16 février 1785.

Après avoir parlé des tentatives faites jusque-là dans le but de soulager la cécité, le rapporteur dit : « Personne n'avait encore songé à rassembler ces différents moyens, à les discuter et à former une méthode suivie et complète pour faciliter à une portion malheureuse de l'humanité l'acquisition des connaissances que la privation du sens le plus nécessaire leur refusait, et pour leur ouvrir, s'il est permis de parler ainsi, l'entrée de la société des autres hommes. C'est ce que M. Haüy a entrepris. Qu'il nous soit permis de rendre hommage au talent et au zèle de M. l'abbé de l'Epée, qui a ouvert la carrière de l'instruction aux sourds-muets; M. Haüy devient, à son exemple, le bienfaiteur des aveugles, et cette partie souffrante de l'humanité lui devra des moyens de bonheur que l'on ne croyait pas pouvoir espérer pour elle. »

Quand Haüy présenta ses 24 élèves au Roi, dans le palais de Versailles, au moment des fêtes de Noël de l'année 1786, la cour s'extasia devant cette nouveauté d'aveugles, lisant, écrivant, calculant, travaillant et chantant leur délivrance.

Il y avait déjà un chef d'orchestre aveugle, Caillat, et un poète, Huart; celui-ci, résumant le sentiment de ses camarades, disait dans une ode :

Nous renaissons à l'espérance,
Et notre pénible existence,
Devient un fardeau plus léger.

Toutefois, l'orchestre était bien médiocre : quatre violons, un alto, une basse, une flûte et deux cors : les enfants connaissaient à peine les notes; on apprenait par empirisme, on jouait par instinct. L'enseignement musical se développa peu à peu sous l'impulsion de musiciens amis comme Gossec, l'abbé Rose et Gobert. Le chœur chanta avec succès à Saint-Eustache en 1788 et à la Chapelle Royale, en 1789.

Le public était fréquemment admis aux exercices des élèves, soit à l'intérieur de l'école, soit à l'extérieur : Valentin Haüy avait besoin de ces exhibitions pour attirer des sympathies. Dès l'année 1786, il avait publié un livre, *Essai sur l'éducation des aveugles*, pour expliquer son œuvre. Il espérait faire vivre tous les aveugles d'un travail manuel, et la musique devait, dans son esprit, n'être pour eux *qu'un honnête délassement*. Il s'at-

tacha à multiplier les métiers. Dès l'exhibition de Versailles, les aveugles imprimaient, reliaient, modelaient la cire, filaient, tricotaient, faisaient de la corderie, de la sangle, de la tresse à carnassière, des lacets au boisseau, du filet.

Ainsi, dès son origine, l'établissement de Haüy était mixte, puisqu'il contenait des garçons et des filles ; il avait le triple caractère qu'il a toujours conservé depuis, d'une école, d'un atelier, d'une académie de musique.

En 1789, Valentin Haüy crut ses aveugles assez instruits pour donner des leçons à des clairvoyants ; aussi créa-t-il une annexe à son école pour une centaine d'enfants des deux sexes ; cette annexe, d'ailleurs, ne vécut que deux ans.

La Révolution eut un cruel contre-coup dans l'Institution d'Haüy : les élèves proférèrent des cris de liberté et les patrons de la première heure, dispersés par les événements politiques, ne subvenaient plus aux dépenses indispensables ; l'essor de l'école fut arrêté avant d'avoir produit des résultats pratiques. Valentin Haüy s'adressa à l'Assemblée Constituante, qui, faisant la révolution au nom de la justice, ne pouvait refuser son concours aux infirmes. Par le décret du 21 juillet 1791, elle affecta le ci-devant couvent des Célestins à l'usage des aveugles et aussi des sourds-muets, unissant ainsi dans un même local deux infirmités dont la cohabitation — l'expérience l'a prouvé depuis — ne peut qu'être nuisible à l'une et à l'autre. La double école fut placée

dans les attributions du Ministère de l'Intérieur[1].

Le décret du 28 septembre organisa l'Institution des Aveugles-Nés. Ce décret déterminait que les aveugles devaient, dans l'établissement, être admis de préférence à ceux des emplois que leur infirmité et leurs talents leur permettraient de remplir. En attendant l'exécution intégrale de ce décret, l'Institution des Aveugles-Nés eut un premier et un deuxième instituteurs clairvoyants, un adjoint clairvoyant, deux inspecteurs chefs d'atelier clairvoyants, deux clairvoyantes gouvernantes des filles et maîtresses des travaux, et quatre clairvoyants, maîtres de musique. Les seules places occupées par les aveugles étaient huit places de répétiteurs. C'était un personnel enseignant de 19 personnes pour 30 élèves, c'était vraiment beaucoup.

Valentin Haüy fut le premier instituteur, le deuxième fut Gobert qui, depuis quelques années, donnait des leçons de piano aux élèves ; ce choix montrait la part prédominante que, par la force des choses, la musique avait prise dans l'école d'Haüy. Le jeune poète Avisse était l'un des répétiteurs.

---

1. Le ministère de l'Intérieur, créé par l'Assemblée constituante, s'occupait à son origine de l'instruction publique. Quand, en 1824, Louis XVIII détacha de l'Intérieur l'Instruction publique pour en faire un ministère spécial, l'Institution resta sous la direction du ministère de l'Intérieur (section de l'Assistance publique).

CHAPITRE II

Décadence prématurée de l'Institution.

I. — Ecole des Aveugles-Nés.

L'allocation que l'Etat consentait fut payée en assignats, d'où le dénuement. Haüy s'ingénia pour trouver des ressources et monta une imprimerie ordinaire.

Ce n'était plus dans les églises que chantaient les aveugles, c'était dans les fêtes révolutionnaires : ils figurèrent, montés sur un char, à la fête du 10 août 1793 et jouèrent un rôle dans une sans-culottide en 5 actes, en juin 1794, ce qui n'empêcha pas Valentin Haüy d'être arrêté comme suspect.

La réunion des aveugles et des sourds-muets ne dura que trois ans et ne fut heureusement jamais reprise. Après cette séparation, Lesueur devint économe des Aveugles-Nés, singulière application du décret de la Constituante.

Par suite d'une affectation du bâtiment au service militaire, l'établissement des Aveugles-Nés fut transporté en 1794 dans un nouveau local, rue des Lombards ; c'était le quatrième en moins de dix ans. Cette translation amena une complète cessation de travail pendant environ un an.

II. — Ecole des Aveugles-Travailleurs.

Le 28 juillet 1795, la Convention donna par décret une nouvelle organisation à l'établissement d'Haüy, qui, changeant son nom d'Institution des « Aveugles-Nés » en celui des « Aveugles-Travailleurs », prit le caractère d'un atelier. Les maîtres et les maîtresses durent tout à la fois s'occuper du travail et de la discipline, mais le règlement qui fixait le nombre des élèves à 85, un par département, ne fut jamais entièrement appliqué, et la situation de l'Institution resta précaire. Le dénuement était tel, par suite de la dépréciation des mandats territoriaux, qu'en 1796 Avisse pouvait écrire avec justesse à un ministre du temps :

Un pauvre aveugle ose t'écrire,
O Bénézech, a-t-il raison ?
Voudrais-tu volontiers le lire,
Toi, Ministre ? eh bien ! pourquoi non?
Se rend-il digne de reproche,
En te disant qu'il a grand'faim ;
Qu'il n'a pas un sou dans sa poche :
Et que point d'argent, point de pain.
Si c'est pécher, je m'en étonne ;
Mais me diras-tu, tes mandats?
Oui, j'en veux, moi, quand on m'en donne :
Mais, quand j'en donne, on n'en veut pas.

Cependant au milieu de ce déménagement on se donnait des distractions, on jouait même la comédie : en 1796, les élèves exécutèrent le « Sage de l'Indostan », très faible pièce faite pour eux par Fabre

d'Olivet ; l'année d'après, garçons et filles jouèrent : « Ruse d'aveugle », pièce d'Avisse en un acte et en vers ; les personnages étaient des aveugles qui exprimaient des sentiments naturels aux aveugles. Ce qui étonne quand on lit « Ruse d'aveugle », ce sont les mots scabreux dont elle est émaillée et qui devaient étrangement sonner dans la bouche d'élèves des deux sexes, bien que plusieurs d'entre eux fussent des hommes et des femmes ; il est vrai de dire que Valentin Haüy accordait sa sympathie aux mariages entre aveugle et aveuglesse [1], aussi Avisse était-il marié avec une répétitrice aveugle, l'un enseignant les langues et la logique, l'autre s'occupant des travaux manuels ; ce mariage de deux aveugles, ce mélange de haut enseignement et d'enseignement industriel prouve que l'établissement était encore inorganisé, il tenait à la fois de l'école et de l'asile ; mais les efforts de l'instituteur et des répétiteurs y créaient une tradition. Et toujours on donnait des séances [2] publiques, où

1. Expression du Moyen Age pour les aveugles femmes des Quinze-Vingts.

2. Une lettre de l'Allemand Joachim Campe à l'un de ses élèves, et publiée à Hanovre, montre l'impression que produisaient ces séances sur le public. « Au jour marqué, je fus introduit par le créateur et directeur de l'établissement, M. Haüy, dans une grande salle où ses élèves étaient réunis au nombre de trente à quarante. M. Haüy fit d'abord montrer les ouvrages manuels dans lesquels les enfants étaient exercés, et qui consistaient principalement en tricots, filets, ficelles, sangles, chaises rempaillées ou tressées. Puis les élèves nous montrèrent les talents qu'ils avaient acquis, les uns dans la musique, dans un concert sur divers instruments, les autres dans l'imprimerie ; dans ces deux arts ils montrèrent des capacités étonnantes.....

» Les travaux de la classe eurent aussi leur tour. Les enfants

la trentaine d'élèves d'Haüy lisaient, écrivaient, mprimaient.

L'aveugle accueilli d'une foule empressée,
Et grave la parole, et palpe la pensée,

comme disait Avisse, qui, dans ses séances, récitait ses vers humoristiques.

Ce qui semble toujours avoir tenu, dans l'esprit d'Haüy, une place prédominante, c'est l'imprimerie : six volumes en relief sont sortis de sa presse. En 1797, il fit fondre un nouveau type de caractères. Dès 1789, il avait fait des essais pour imprimer la musique en signes tangibles.

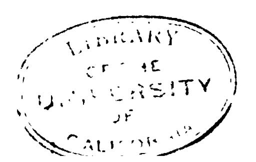
Cependant les travaux avaient un peu repris; des élèves étaient venus des départements; quatre des répétiteurs aveugles étaient chargés de donner des leçons de musique, et chaque enfant était contraint d'apprendre un métier.

En 1799, le ministre François de Neufchâteau

---

et les jeunes gens furent examinés sur leurs connaissances acquises en lecture, en écriture, en géographie. Et tous déployèrent une habileté qui aurait fait honneur à une classe de clairvoyants de leur âge. Pour l'enseignement de la géographie, ils avaient des cartes où les frontières, les montagnes, les fleuves et les villes étaient marqués par des lignes, des figures ou des points en relief. Tous ces signes étaient gravés dans leur mémoire d'une façon si précise et si sûre que je n'avais encore jamais rien vu de semblable.....

» On a accusé M. Haüy de charlatanisme, je n'ai pas la prétention d'entreprendre sa défense. Mais, quand même les faits que je mentionne eussent été préparés, il aurait fallu que cet homme fût très habile dans l'art de tromper (ce qui n'en a pas la moindre apparence). Pour ma part, avec toute mon attention, je n'ai rien pu remarquer qui pût faire supposer la fraude ou la supercherie. »



dota l'Institution d'une bibliothèque, et Avisse fut chargé d'en prendre les éléments dans le dépôt des livres du Ministère de l'Intérieur.

Par économie et par symétrie, Bonaparte, premier Consul, arrêta, en octobre 1800, que les Aveugles-Travailleurs, sous le nom d'Aveugles de deuxième classe, seraient unis aux Quinze-Vingts, qui formeraient les aveugles de première classe ; un agent général, placé dans la dépendance du Ministère de l'Intérieur, devait gérer le nouvel établissement ; l'instituteur des aveugles de deuxième classe ne gardait que le soin de l'éducation et de l'instruction des enfants.

III. — Ecole des Aveugles de deuxième classe.

Un arrêté du ministre Chaptal organisa le nouvel établissement, qui dut compter 420 membres aveugles, 300 de première classe, 120 de deuxième. Les enfants devaient être atteints de cécité complète ; l'âge d'admission était fixé à sept ans, le temps de la scolarité à huit années.

Sauf deux heures de classe, les élèves devaient passer la journée à filer de la laine en commun dans une manufacture de drap. Trois fois par décade[1], on leur faisait une classe de musique pour les distraire.

---

1. D'après le calendrier révolutionnaire, le mois était divisé en trois décades.

Un logis spécial leur était affecté dans le bâtiment de l'hospice et les sexes étaient séparés. Garçons et filles devaient faire leur lit le matin et se servir eux-mêmes autant que possible.

Une distribution solennelle des récompenses avait lieu chaque année, ce qui conservait à cette section le caractère d'école que donnait aussi l'uniforme avec boutons dont la Société philanthropique avait habillé les Enfants-Aveugles en 1788.

Le premier instituteur devait donner une leçon publique le 26 de chaque mois, c'était peu pour Valentin Haüy qui, après dix-sept ans de luttes et de sacrifices, se trouva le subordonné de l'agent général Beuret, un ancien député. Bonaparte, qui n'aimait pas les idéologues, ne voyant dans Haüy que l'un des pontifes de la théophilanthropie [1], le

1. Maurice de la Sizeranne ayant particulièrement étudié la phase théophilanthropique de Valentin Haüy, nous extrayons de son livre : *Des aveugles, par un aveugle* le passage suivant :

« Un des Directeurs, La Révellière-Lépeaux, était l'avocat des aveugles près les pouvoirs publics. Le désir de complaire à ce patron haut placé, et peut-être aussi l'attrait de cette doctrine douce et honnête, attirèrent Valentin Haüy dans les rangs des théophilanthropes. Ce fut même l'école naissante des aveugles qui servit de berceau à la secte nouvelle.

» Le 16 décembre 1796, sur la demande de La Révellière-Lépeaux, les premiers fidèles se réunirent dans la salle principale de l'Institution des Aveugles-Travailleurs, 34, rue Denis (Saint-Denis), près de celle des Lombards. On avait mis au milieu de ce temple improvisé une table sur laquelle des bouquets de fleurs et d'épis symbolisaient la création et le mouvement végétal. J.-B. Chemin-Dupontès, véritable inventeur du culte dont La Révellière-Lépeaux ne fut que l'apôtre le plus ardent et le plus célèbre, exposa le but et les dogmes de la nouvelle religion. »

Membre, comme directeur, du pouvoir exécutif, La Révellière-

laissa quitter son emploi au commencement de 1802.

Bertrand, deuxième instituteur, prit, hélas! sa place; c'était un incapable. L'adjoint Germain devint deuxième instituteur. La même année, Bouret fut remplacé par Seignette. Si la direction se modifiait, si les hommes incapables ou nouveaux étaient installés dans des fonctions difficiles, il restait du moins, pour conserver la tradition, trois élèves d'Haüy, trois aveugles distingués : Lesueur, Gailliod, Penjon ; mais ce n'est que plus tard que leur expérience fut utilisée : ce n'était pas encore le temps pour Gailliod de faire de la musique, pour Penjon de s'occuper de mathématiques : il fallait filer de la laine.

Quand on avait une minute, on allait rue Sainte-Avoie prouver sa reconnaissance au vieux maître dans son externat temporaire du Musée [1] des Aveugles ; quand on pouvait, on s'exemptait de la

---

Lépeaux chargea bientôt Valentin Haüy d'officier comme théophilanthrope dans l'église Saint-Sulpice alors enlevée au culte catholique.

1. Le Musée des Aveugles était une école privée que Valentin Haüy fonda après avoir quitté l'Institution. Il y eut comme élèves, Fournier et Rodenbach. Mais cette école ne put se maintenir. Alors, apôtre de sa création, Valentin Haüy prit la route d'un exil volontaire et il alla porter la bonne nouvelle aux nations du Nord. Il fit, par ses entrevues avec le Prussien Zeuner, surgir, en 1806, l'école de Berlin. Il créa, en 1808, l'école de Saint-Pétersbourg. Déjà avaient été organisés les établissements de Liverpool en 1791, de Glasgow et de Bristol en 1793, de Vienne en 1804. De tous les côtés l'idée du novateur avait germé. En 1809, Dresde; en 1811, Copenhague et Amsterdam suivirent l'impulsion.

corvée de la manufacture. Soit par manque de zèle des élèves, soit par incapacité commerciale des administrateurs, la manufacture allait si mal qu'il fallut la fermer en 1805.

Si le premier instituteur était un incapable, il n'en était pas de même de l'agent général.

CHAPITRE III

Renaissance de l'Institution.

I. — L'Institution au temps de Gailliod.

Seignette vit le mal, le déplora et y fit apporter quelques remèdes. Il favorisa Penjon, qui de sa propre initiative suivait les cours de mathématiques du lycée Charlemagne, et il obtint du gouvernement, en 1806, une sensible amélioration à la situation des aveugles de deuxième classe : Lesueur fut chargé de l'imprimerie en relief et en noir, Gailliod de la partie musicale, et Penjon, qui avait obtenu au lycée plusieurs premiers prix, de la classe de mathématiques.

Il y eut désormais deux heures de classe par jour, une heure d'étude où un répétiteur surveillait et interrogeait les élèves, une heure de lecture faite à haute voix, une répétition d'orchestre de deux heures, ce qui portait le travail régulier à six heures; il y avait en outre une classe de mathématiques trois fois par semaine et le samedi une leçon de morale; la première règle était qu'on devait s'occuper. Les répétiteurs aveugles enseignaient la lecture sur des caractères métalliques

et ensuite sur des livres. Chez les filles, les plus grandes servaient de répétitrices.

Quatre répétiteurs aveugles pour le violon, la basse, la flûte et la clarinette furent adjoints à Gailliod ; celui-ci enseignait les autres instruments dont il apprit le maniement en les enseignant ; de plus, il enseignait le piano, le chant et l'accordage des pianos, aux jeunes filles ; l'une d'elles l'aidait à recoller les marteaux.

Enfin Gailliod devint maître de chapelle.

Les instruments de musique de l'ancienne école ayant été brisés ou brûlés, Seignette en fit acheter de nouveaux.

Le nombre des élèves de musique monta bientôt, chez les garçons, de 20 à 50. On apprenait de vive voix à chaque exécutant une phrase d'orchestre qu'ensuite il « mettait ensemble », avec les autres exécutants, puis une seconde, puis une troisième et ainsi de suite. Cette méthode fut employée jusqu'en 1851. Dès 1808, on jouait des symphonies d'Haydn. On jouait également des œuvres de Gailliod, entre autres une ouverture ; mais l'orchestre, comme cela arrive encore aujourd'hui, se désorganisait chaque année en partie par le départ des exécutants.

L'imprimerie rapportait quelques bénéfices. Lesueur mettait autant de zèle à remplir ses nouvelles fonctions, qu'il en avait mis jadis à remplir celles d'économe. Il imprima quatre livres en relief et adopta pour ces livres la grandeur in-folio, ce qui n'était pas une heureuse innovation. Un

décret *impérial* ayant réduit à soixante le nombre des imprimeurs de Paris, l'imprimerie des aveugles fut supprimée en 1810.

En 1807, Germain, le deuxième instituteur, étant mort, on le remplaça par Généresse, un employé de bureau dont l'ignorance pédagogique était telle, que, pour enseigner la grammaire, il devait suivre son livre ligne à ligne, mot à mot.

L'aveugle Groscœur, qui rédigea en 1828 une *Histoire de l'Institution* sous la direction de Gailliod, raconte que ce professeur improvisé avait un jour dit à ses élèves : « Donnez un exemple de nom propre. » — « Bordeaux », répond l'un d'eux. — « Vous ne savez pas ce que vous dites », puis lisant : « Paris, Seine, voilà des noms propres. » Il était plus heureux dans l'enseignement de l'écriture, pour lequel il imagina plusieurs planches sur le modèle du guide-mains d'Haüy, c'est-à-dire avec lignes parallèles ; comme Haüy aussi, il faisait teinter les lettres par un ingénieux procédé ; il obtenait même plusieurs copies à la fois. Quelques élèves reçurent des prix d'écriture aux distributions solennelles des récompenses.

Penjon, qui obtint en 1807 le deuxième prix de mathématiques au concours général des lycées de Paris, quitta bientôt l'école où il était très supérieur à ses chefs, pour aller enseigner les mathématiques à des clairvoyants au lycée d'Angers.

Plusieurs élèves apprenaient le latin, plusieurs se livraient à la poésie, sans avoir, à beaucoup près, le talent d'Avisse, qui était mort prématurément

en 1801. En dépit du règlement, un certain nombre d'enfants ne faisaient rien.

Bien qu'améliorée, l'école était encore dans un état embryonnaire; cependant Seignette faisait des efforts pour élever le niveau des études, il visitait fréquemment la section et il prêtait des livres que les aveugles se faisaient lire le soir par de petits voyants ; mais que pouvait obtenir l'agent général d'un subalterne comme Bertrand, qui, un jour, en 1813, s'en alla sans permission en Normandie donner, pendant un mois, des séances avec douze élèves.

Après la mort de Bertrand, survenue en 1814, le docteur Guillié fut nommé premier instituteur; c'était un bon choix.

II. — Directorat du docteur Guillié.

Guillié était un homme actif, entreprenant, *habile à faire valoir les choses*, comme dit Guadet. Il redonna de la vie à l'école, qui languissait, fit chanter dans deux grandes cérémonies religieuses les œuvres, jadis chantées par les élèves, d'Haüy, de Gossec, de Gobert, de l'abbé Rose. Il croyait que le voisinage des aveugles hospitalisés et la subordination de l'école à l'hospice étaient sans profit pour l'hospice et nuisibles pour l'école. Il obtint, après dix mois de sollicitations, l'autonomie, grâce à l'appui de Laffon de Ladébat, et l'Institution devint un des établissements de bienfaisance

placés dans les attributions du Ministère de l'Intérieur ; mais les événements politiques, Cent jours et invasion, entravèrent l'œuvre de restauration ; elle s'accomplit cependant petit à petit : 43 élèves furent éliminés ; un disciple de Gailliod, le contrebassiste Isman, devint chef d'orchestre, Gailliod restant chef d'orchestre et maître de chapelle de l'hospice des Quinze-Vingts. Isman était un demi-voyant, ce qui prouve que la cécité complète n'avait pas toujours été exigée pour l'admissibilité des enfants, en dépit de l'arrêté de Chaptal.

Un jeune homme de vingt ans à peine, Dufau, devint deuxième instituteur, et, grâce à son jeune âge, il put peu à peu s'assimiler les méthodes pédagogiques spéciales aux aveugles. La gouvernante des filles fut remplacée par une institutrice, Mlle Cardeilhac, femme de tête, instruite et musicienne.

Guillié vendit le local de la rue des Lombards, que l'école possédait depuis 1794, et, avec le produit de cette vente, acheta, rue Saint-Victor, les bâtiments d'un ancien séminaire tout plein des souvenirs de saint Vincent de Paul ; c'est pourquoi ce grand apôtre de la charité devint le patron de l'Institution royale des Jeunes Aveugles. Les jeunes aveugles quittèrent les Quinze-Vingts en 1816. Ainsi l'école reprit une vie absolument indépendante, après quinze ans de subordination à des intérêts très différents, et, bien que le nouveau local fût insuffisant, incommode, malsain, c'était un grand pas fait vers des améliorations indéfinies.

Un nouveau règlement, le quatrième, fut donné à l'école restaurée : il y eut trois instituteurs, deux surveillants, deux chefs d'ateliers, un maître de musique, six répétiteurs aveugles, une institutrice, une surveillante et une répétitrice.

Les élèves devaient être répartis dans trois classes ; ils devaient tous apprendre la musique, et exercer un métier. Le temps employé au travail était de dix heures et demie par jour. Le nombre des garçons pouvait s'élever à 60, celui des filles à 30 ; l'âge d'admissibilité était fixé entre dix et quatorze ans, le temps d'études à huit années, la cécité complète continuait à être exigée.

Le premier instituteur, que peu à peu on s'habitua à appeler directeur, faisait partie du conseil d'administration, qui comptait cinq membres.

Un exercice public, comme par le passé, avait lieu chaque mois.

Guillié continua d'employer les procédés en usage avant lui : il fit confectionner six cartes de géographie, aussi simples que grandes et lourdes, avec fils de fer pour marquer les délimitations ; il faisait faire les calculs sur le casier primitif ; le casier servait aussi à faire les dictées et les compositions françaises, ce qui devait être d'une extrême lenteur ; pour tracer des figures géométriques, on utilisait encore le même casier, muni alors de chevilles mobiles auxquelles on adaptait des fils de soie, à la façon de l'Anglais Saunderson[1]. Pour

1. Voir la lettre sur les aveugles, de Diderot, 1749.



apprendre à écrire, on avait des tablettes métalliques où, les lettres étant gravées en creux, l'enfant apprenait et les formes et la direction à donner au crayon ; pour l'écriture on se servit du guide-mains Valentin Haüy, puis du même guide légèrement modifié par Heilman, élève d'un aveugle célèbre du temps, le poète alsacien Pfeffel, enfin du guide-mains du chevalier de Pougens.

Pour la connaissance des signes de musique, on fit faire un tableau ou méloplaste. Guillié fit fondre, en 1817, des poinçons pour un nouveau type de caractères et l'on imprima vingt-six volumes, parmi lesquels des livres d'anglais, d'italien, d'espagnol, de latin et de grec, ce qui prouve combien l'état de l'instruction était encore vague et indécis. D'ailleurs, ces livres étaient imprimés sans soins : ils étaient remplis de coquilles ; Haüy en compta jusqu'à 110 dans une rhétorique ; les pages, comme jadis, étaient collées deux à deux pour en assurer la solidité ; aussi les livres qui ont échappé à une destruction systématique sont-ils encore tangibles comme au premier jour. Chaque livre se vendait alors 50 francs ; c'est l'un d'eux qui, acheté pour son jeune fils aveugle par lady Lother, importa en Angleterre l'avantage de la lecture pour les aveugles.

Guillié introduisit la tisseranderie dans l'école et l'on tissa pour l'administration des hospices. On exerçait à cette époque, dans l'Institution, seize métiers, la plupart communs aux filles et aux garçons : c'étaient la filature, le tricot, le filet, la

chaussonnerie, la tisseranderie, le rempaillage des chaises, la corderie, la vannerie, la fabrication des bourses, de la sangle, des fouets, des tapis de lisière, de paille, de joncs, de peluche d'Espagne et des chaussons à peluche de laine.

En somme, c'étaient les procédés de Valentin Haüy qui continuaient à être en usage, et cependant Guillié, dans son livre « Essai sur l'instruction des Aveugles », parle à peine du créateur de l'Institution ; jamais même il ne permit de visiter son école au vieil instituteur, de retour d'un long séjour en Russie.

Ce livre de Guillié, quoique plein d'assertions douteuses, fut très lu, surtout à l'étranger ; Knie, directeur aveugle de l'école de Breslau, le traduisit en allemand. Il parut en 1817, eut une seconde édition en 1819, et la vente de 400 de ses exemplaires permit à l'auteur, en 1820, d'acheter des rentes pour composer un fonds de pension qui dut mettre les élèves sortants à même d'exercer leur métier. Guillié comprenait donc bien que son école n'était pas un asile, et que ses anciens élèves avaient besoin d'un patronage efficace. Il rêvait aussi d'avoir pour ses enfants une maison de campagne, rêve encore irréalisé après plus de trois quarts de siècle.

Ayant étudié la musique, Guillié, avec le concours de Mlle Cardeilhac, donna une vigoureuse impulsion à cette branche de l'Institution, et, tout comme au temps de Gailliod, c'était la partie orchestrale qui prévalait ; il y avait alors d'excel-

lents instrumentistes et l'orchestre comptait quatre bons violons, un bon violoncelliste et un bon flûtiste. Cinq artistes éminents, et parmi eux Habeneck, venaient gratuitement dans l'école donner des leçons. Perne, directeur du Conservatoire, ne dédaignait pas de prendre quelquefois le bâton de chef d'orchestre d'Isman, et des artistes disaient que l'orchestre de l'Institution allait de pair avec les meilleurs de Paris. Mlle Cardeilhac enseignait le piano aux filles et la harpe aux garçons, bien que cet instrument offre de très réelles difficultés pour les aveugles.

Si Guillié favorisait particulièrement l'orchestre, c'est qu'il y voyait un moyen de réclame, et il semble avoir recherché la réclame outre mesure, même aux dépens de la stricte vérité.

Aux exercices publics donnés chaque mois avec ostentation, c'était toujours le même élève qui écrivait, et le jeune homme chargé de montrer la force de l'école en latin, avait sous les doigts un livre où les mots des deux langues étaient placés dans le même ordre.

Les aveugles lisaient assez facilement, mais en fait ils n'écrivaient pour ainsi dire pas, en dépit de tentatives réitérées, et cela parce que les inventeurs ne mettaient à leur portée que des guide-mains peu commodes et produisant des lettres en ligne à peine contrôlables par leur peu de tangibilité.

C'est en 1820 qu'un jour Guillié reçut la visite de Barbier, ancien officier d'artillerie, qui lui pro-

posa une importante invention, l'écriture nocturne ; cette écriture, entièrement sonographique, était composée de trente-six signes dont le plus grand comprenait deux lignes parallèles de six points chacune ; pour former les douze points de son signe générateur, Barbier avait fabriqué des tablettes en bois, rayées, auxquelles on adaptait des guides cellulaires. Le point, la tablette rayée, le guide cellulaire, c'étaient une triple invention d'où allait sortir l'instruction pratique des aveugles ; mais Guillié n'eut pas le temps d'expérimenter cette invention. L'intimité de ses relations avec l'institutrice les fit remercier tous les deux en 1821.

CHAPITRE IV

Organisation de l'Institution.

I. — Directorat du docteur Pignier.

Guillié était le médecin en même temps que le directeur de l'Institution. Pignier était médecin; c'est le seul titre qu'il eut pour remplacer Guillié, car il n'avait aucune connaissance technique et la tâche qu'il assumait était lourde : l'établissement qu'il prenait avait des dettes, la maison était malsaine, l'enseignement était un confus amalgame de littérature, d'industrie et de musique; enfin l'ancien directeur entretenait l'insubordination parmi les subalternes ; il fallut remédier à tout.

Pour rétablir l'ordre moral, on dut se débarrasser d'un surveillant et de trois répétiteurs, dont deux cependant étaient d'habiles instrumentistes; pour combler le déficit, il fallut faire appel au Ministère et à la Caisse royale ou caisse de la liste civile ; pour combattre l'insalubrité de la maison, il fallut établir de petites promenades hebdomadaires et de grandes promenades de vacances; pour organiser l'enseignement, on fit appel à deux savants, Binet et Letronne, ce dernier ancien élève d'Avisse.

Binet demandait, dans son rapport, la suppression de l'algèbre comme superflue et la réduction à leurs éléments aussi bien de l'arithmétique que de la géométrie. Après de justes critiques, Letronne demandait que l'enseignement ne fût pas taillé sur le même patron pour tous les élèves indistinctement.

Si le deuxième instituteur continua à enseigner à sa guise la grammaire générale, la rhétorique, la philosophie et le latin, liberté qui n'était peut-être pas sans avantage pour un professeur comme Dufau, si le troisième instituteur enseigna à sa fantaisie l'arithmétique, la géométrie et l'histoire naturelle, si d'anciens élèves donnaient sans direction précise l'enseignement dans les basses classes du quartier des garçons ainsi que dans celui des filles, si des répétiteurs comme Grosjean enseignaient indifféremment la grammaire et la clarinette, une certaine unité était donnée par les compositions de fin d'année, qui étaient jugées par des professeurs de l'Université, par des professeurs de l'Ecole polytechnique et par des membres de l'Institut.

Pignier introduisit l'enseignement de l'histoire, qui n'existait pas avant lui, et fit faire de nombreuses lectures aux élèves comme aux répétiteurs.

Il montrait aux enfants des coquilles, des plantes, des minéraux, ce qui était un commencement de leçons de choses. Chaque semaine il faisait aux élèves une leçon de morale.

L'enseignement fut divisé en deux catégories, l'instruction élémentaire donnée à tout le monde et le haut enseignement donné seulement à quelques-

uns, futurs répétiteurs, professeurs en expectative ou jeunes gens aisés. Plusieurs élèves allaient suivre les cours du Collège de France ou ceux de l'Ecole de droit.

Cet enseignement dévoué, sinon méthodique, porta ses fruits : en 1836, Coltat obtint le brevet d'instituteur du premier degré, et Dufour, celui du deuxième.

Croyant, comme Guillié du reste, que les aveugles sont seuls aptes à apprécier la valeur de l'outillage qu'on met entre leurs mains, il fit expérimenter un à un par ses élèves tous les procédés et tous les appareils que, soit de l'extérieur, soit de l'intérieur, on lui apportait comme un perfectionnement : c'est ainsi qu'après examen il rejeta le guide-mains de l'Allemand Becke en 1822, l'écriture à encre grasse de Challan en 1824, et l'appareil pour noter la musique, du Catalan Isern, en 1835. Mais il faisait pratiquer l'écriture nocturne de Barbier, malgré ses inconvénients de grandeur de lettre, de suppression de l'orthographe ; des notes étaient prises dans les classes avec ce système par les élèves ; une réglette et un poinçon étaient donnés aux jeunes gens qui quittaient l'école.

L'écriture musicale combinée dès le temps de Guillié, à l'instar du système de J.-J. Rousseau, au moyen de lettres et de chiffres par les répétiteurs qui sentaient tout le prix d'une notation quelconque, fut étudiée et l'index en fut imprimé en 1831.

Quand Braille, encore élève, eut tiré de la sonographie Barbier son alphabet avec réduction du

signe générateur de douze points à six, Pignier l'encouragea. Des réglettes Barbier furent transformées pour l'usage de la nouvelle anaglytographie dès 1826. Un manuscrit, renfermant des fragments de la *Grammaire des grammaires*, fut écrit, en 1827, avec approbation du directeur et au grand ennui de Barbier, qui était tout chagrin de la déformation de son système. Pignier enfin fit imprimer, en 1829, la description de la nouvelle méthode. En 1830, il en permit l'introduction dans les classes, puis favorisa les essais des amis du jeune inventeur, Fournier[1] et Jaillet entre autres ; aussi l'on trouva, dès 1834, le moyen d'écrire le recto et le verso de la même page ; en 1836, on commença à remplacer, pour la fabrication des tablettes, le bois par le métal (cuivre ou zinc) qui se détériore moins vite ; on adapta l'écriture ponctuée à la notation du plain-chant et peu à peu à la notation de la musique entière ; le W fut ajouté sur la demande de l'Anglais Hayter, ce qui permit d'appliquer l'alphabet à la langue anglaise ; les traits, qui étaient conservés pour la ponctuation dans l'édition de 1829, furent supprimés et une nouvelle édition fut donnée en 1837 ; les élèves furent autorisés à imprimer en points saillants[2] et le livre qu'ils imprimèrent[3] fut une histoire de France en

1. Ancien élève du Musée des aveugles.
2. On imprima ce livre au moyen de caractères ayant six tétons formant le signe générateur et duquel étaient enlevés, selon le besoin, les tétons superflus à telle ou telle lettre. Ce procédé est resté longtemps en usage à l'école de Bruxelles.
3. 1837.

trois volumes, dont les lignes étaient trop rapprochées les unes des autres ; l'année d'après on imprima un volume d'études de Kramer, avec les indications en relief linéaire et la musique en Braille.

Pendant ces années d'études constantes et d'essais réitérés de toute une génération, l'élève Guéraut trouvait, en 1833, un nouveau guide-mains plus commode que les précédents ; c'était le transtangible composé de lignes parallèles élevées et creuses tour à tour.

Pignier faisait graver, cette même année, les figures de géométrie de Legendre, car la confection des figures au moyen de l'abaque, dont on s'était servi jusque-là, était défectueuse, et sans doute assez malaisée à produire. On grava également des figures de statique qui, d'ailleurs, ne furent pas longtemps en usage. Toutes ces figures étaient reproductibles par l'impression. Pignier pensa qu'on pouvait obtenir des cartes de géographie par le même procédé ; on fit deux essais en 1834, sans grand succès, par suite de la complication des lignes de méridien et de parallèles, dont les cartes d'Europe ainsi gravées étaient surchargées.

Hochsteter, qui avait fait un volumineux globe, couvert de lignes en relief, donnant tout à la fois des notions géographiques et astronomiques, le présenta à l'administration de l'Institution qui l'acheta 6000 francs ; on imprima un ingénieux index de ce globe, qui est resté, hélas! un objet de musée à cause de sa dimension.

Une douzaine de métiers étaient pratiqués sous le directorat de Pignier, et les élèves, qui devaient tous en apprendre au moins un, passaient généralement d'ateliers en ateliers, autant pour exercer leur adresse que pour essayer d'avoir un futur gagne-pain. Moulin, qui devint répétiteur en 1825, allait dans les ateliers des clairvoyants pour expérimenter les fabrications accessibles aux aveugles, et il modifiait les outils pour les rendre plus pratiques. « C'était un aveugle adroit, qui était très zélé pour la bonne réputation du corps des aveugles et pour leur renommée comme capables de faire beaucoup de choses par eux-mêmes », ainsi que dit Pignier. Mlle Pignier, sœur du directeur, aidait répétiteurs et répétitrices dans l'enseignement des métiers (tricot à aiguilles, tricot sans aiguilles, filature à la quenouille et au rouet, cravaches, chaussons de lisière, de peluche et de tresse, tapis de lisière, paniers et chapeaux de paille, molletons de coton et de laine, vannerie, rempaillage des chaises, tisseranderie). La fabrication des chaussons était spécialement affectée au développement de l'adresse des enfants. Le rempaillage, la tisseranderie et la vannerie étaient les seuls métiers qui fussent sérieusement pratiqués.

Des objets fabriqués figuraient aux expositions du temps et valaient à l'Institution des médailles.

Pignier rêvait de faire établir une maison spécialement destinée aux ateliers, car il n'était pas sans voir les inconvénients du mélange de trois enseignements simultanés ; en attendant, il don-

nait des primes d'encouragement aux meilleurs ouvriers.

Guillié avait fait étudier la musique comme un moyen d'intéresser le public à l'Ecole; avec Pignier le caractère de cet enseignement changea : au charlatanisme succéda un but utilitaire.

Les élèves musiciens étaient alors répartis dans une harmonie, dans un petit orchestre et dans un grand orchestre, que dirigeait toujours Isman, et l'on jouait des symphonies d'Haydn, de Mozart, de Beethoven; mais le départ de deux répétiteurs artistes, le ralentissement de nomination d'élèves par raison budgétaire, la suppression du recrutement même, de 1826 à 1828, amenèrent un affaiblissement de la partie orchestrale, quoiqu'un certain nombre d'instrumentistes fussent conservés bien au delà du temps de scolarité et que les répétiteurs fissent leur partie à côté des élèves. Le petit orchestre disparut bientôt; il en fut de même de l'harmonie.

Les séances publiques furent remplacées par des concerts. L'un des premiers fut donné en l'honneur de Valentin Haüy, à qui Pignier rouvrit ainsi les portes de son Ecole après vingt ans ; le vieil instituteur pleura quand on lui chanta l'ode dont Huard avait fait les paroles et Gossec la musique, pour l'inauguration de la chapelle de l'Institution des Enfants Aveugles en 1788, et qui commençait par ces vers :

Amis, qu'à jamais on révère,
Les talents et le nom de notre bienfaiteur...

Haüy obtint ce qu'il avait en vain sollicité de Guillié, la faculté de corriger les épreuves d'imprimerie ; cela ne dura pas longtemps, car il mourut l'année d'après à l'âge de 77 ans, et son corps fut porté au cimetière du Père-Lachaise.

Après les concerts, le public faisait une visite dans les classes et les ateliers ; cet usage dura jusqu'en 1866.

Comme sous Valentin Haüy et comme sous Guillié, d'éminents artistes clairvoyants donnaient sympathiquement des conseils ou des leçons ; Pignier, dans son livre publié en 1860 : *Essai historique sur l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris*, en cite huit, et, parmi eux, le grand violoniste Paganini.

Les classes de musique se régularisèrent petit à petit. Mme Venderbuch, qui avait remplacé Mlle Cardeilhac comme professeur de musique, créa la classe de piano chez les garçons ; Braille fut le premier pianiste aveugle distingué. Parmi les élèves se trouvaient alors quelques jeunes gens très bien doués ; on en fit bientôt des répétiteurs : c'étaient l'habile clarinettiste Grosjean ; Marius Gueit, qui organisa la classe d'orgue en 1826 et devint un élégant compositeur de morceaux d'orgue ; Marjolin, qui organisa la classe de solfège en 1827 ; Gauthier, qui organisa celle d'harmonie la même année, après s'être fait lire plusieurs traités spéciaux ; Montal, qui ouvrit la voie aux accordeurs aveugles ; Poissant, qui dirigea un instant la classe d'orgue ; Moulin et Braille, qui, avec Gau-

thier, eurent un rôle important dans les progrès de l'Ecole. Toutefois. Marjolin, Gueit, Montal et Poissant quittèrent bientôt l'Institution pour se créer des positions plus lucratives à l'extérieur : Gueit devint organiste de la paroisse de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, et Poissant, de la cathédrale de Vannes ; Marjolin alla diriger l'orchestre du café des Aveugles, et Montal créa, après des difficultés sans nombre, une importante maison de pianos.

Après le départ prématuré de ces jeunes gens, Gauthier prit une place prépondérante dans l'enseignement musical : « c'était un aveugle intelligent », dit Pignier, « dont les sens avaient peu d'acuité, l'odorat manquait, l'ouïe était dure, le goût peu développé ».

Il professa avec succès pendant 26 ans ; Moulin pendant 21 ans, Braille pendant 24 ans, Grosjean pendant 54 ans.

Pignier avait été médecin du grand séminaire de Saint-Sulpice ; cela l'avait mis en relation avec de nombreux ecclésiastiques ; c'est de ce milieu qu'est sortie, sans doute, son inspiration de faire de ses élèves des organistes. Il y avait eu quatre organistes aveugles connus au dix-huitième siècle ; cela lui servit d'encouragement pour lui-même et de solide argument pour son idée, quand on la discutait.

Lasceux, organiste de Saint-Etienne du Mont, commença à donner quelques leçons d'orgue dès 1821, et l'un de ses élèves fut Moncouteau qui,

depuis, devint organiste de Saint-Germain-des-Prés, et publia un traité d'harmonie qui eut son heure de succès. Un autre organiste, Marigue, imita bientôt Lasceux. En 1822, Pignier obtint du curé de la paroisse des Missions étrangères, que ses élèves iraient tenir son orgue à tour de rôle; des organistes qui avaient plusieurs buffets d'orgue [1], voyant les résultats obtenus à la paroisse des Missions étrangères, vinrent demander des commis à l'Institution, et les élèves allaient tenir les orgues de Saint-Médard, de Saint-Nicolas-des-Champs, de Saint-Etienne-du-Mont ; chacun avait son mois d'orgue et tous se partageaient les petits traitements donnés par les titulaires des places.

Deux claviers de pédales furent ajoutés par Montal et son condisciple Tourasse, aux deux clavecins de l'Ecole ; une classe d'orgue régulière fut organisée en 1826 ; un orgue à cinq jeux, avec un clavier de pédales et deux claviers à mains, fut acheté en 1828. Dès 1833, quatorze aveugles tenaient des buffets d'orgue ; en 1835, dix-neuf dans quatre cathédrales et quinze autres paroisses, dont sept à Paris.

L'Institution ne pouvait suffire aux demandes, nulle école de clairvoyants n'avait autant qu'elle formé d'organistes. C'est donc à Pignier que les aveugles sont redevables de leur carrière la plus lucrative.

---

1. La suppression du Concordat en 1790 et la situation de l'Eglise jusqu'en 1802 n'avaient pas été favorables au recrutement des organistes.



Il n'y avait pas alors d'orgues dans toutes les paroisses et l'on y suppléait souvent par le serpent, le trombone ou la contre-basse ; Pignier fit donner des leçons de ces instruments par le maître de chœur de Saint-Sulpice ; ensuite par l'aveugle Boudoin, et celui-ci obtint la modification des clefs du serpent, afin que l'instrumentiste pût jouer d'une main, pendant que de l'autre il déchiffrait le plain-chant. Les joueurs de serpent furent bientôt au nombre de neuf.

C'est également sous Pignier que la profession d'accordeur de pianos devint accessible aux aveugles. Gailliod avait bien donné quelques leçons au temps où il était le directeur de la musique, mais cet enseignement, tout temporaire, ne s'était pas continué dans le nouveau local ; on semblait si bien l'avoir oublié, que c'est d'un autre exemple, celui de l'égaliseur aveugle Damiani, de la maison Pleyel, que le directeur se servit pour justifier sa tentative. L'initiative vint de l'élève Tourasse ; celui-ci acheta un piano, que le directeur garda chez lui pour le préserver de tout accident ; avec son ami Montal il s'exerça à l'accorder, puis à le démonter ; Pignier jugea bientôt ces jeunes gens suffisamment habiles pour leur confier l'entretien des clavecins de l'Ecole. M[lle] Pignier leur ayant lu un ouvrage spécial, ces deux adroits accordeurs se mirent à réparer l'orgue bien rudimentaire que possédait l'Institution. Mais Tourasse mourut prématurément, et Montal quitta l'école en 1830.

Moulin les remplaça ; c'est lui qui organisa en

1836 la classe d'accordage ; il fit faire des modèles de mécaniques pour l'instruction des élèves et il rédigea un traité d'accordage des pianos.

Les jeunes accordeurs étaient envoyés chez les facteurs, pour se perfectionner dans leur métier, de même que les organistes étaient conduits dans les paroisses et que les bons élèves de l'enseignement intellectuel étaient menés dans les cours publics.

Pignier ne laissa pas l'imprimerie chômer ; il fit imprimer avec les caractères existants 47 volumes. Pendant longtemps un surveillant dictait simultanément à plusieurs élèves (à 4, à 8, même à 9), qui composaient séparément ; mais Pignier, qui croyait vraiment aux aptitudes des aveugles, chargea l'un d'eux, Bougron, de diriger le travail de l'imprimerie. Il comprenait, comme Braille, que *les livres destinés aux aveugles, étant naturellement plus volumineux que ceux des clairvoyants, doivent renfermer beaucoup de choses exprimées par le moins de mots possibles ;* aussi fit-il rédiger et imprimer des précis faits par les répétiteurs : on édita ainsi : *Mélanges des jeux de l'orgue* de Gueit, un *Mémento d'arithmétique* de Braille, un *Traité d'accordage* de Moulin, sans compter l'*Index de la musicographie des répétiteurs,* et les deux éditions de l'*Anaglyptographie.*

D'après le règlement, tout élève devant être atteint de cécité complète, il fallait trouver des conducteurs pour guider les jeunes gens dans les paroisses, dans les cours, chez les facteurs ; pour lire aux répétiteurs ce qu'ils avaient à enseigner, car,

hélas ! ils n'avaient pas appris grand'chose jusque-là ; pour aider au travail de l'imprimerie et à l'apprentissage des métiers ; pour accompagner les élèves dans les petites et dans les grandes promenades, ainsi qu'au Conservatoire, dont une loge fut mise à la disposition de l'Institution. Pignier eut l'idée d'introduire des enfants voyants dans l'école ; le nombre en fut porté à cinq, puis à sept, puis à neuf. Il pensait qu'il y avait avantage à mettre en contact les enfants aveugles avec quelques enfants clairvoyants, et il espérait que, parmi de tels enfants habitués dès la jeunesse à la vie des aveugles, on pourrait un jour tirer des surveillants aptes et dévoués, ce qui arriva en effet pour Laas d'Aguen, Levitte et Boissicat.

Pignier s'intéressait au sort des répétiteurs, ceux-ci n'étaient en réalité que de grands élèves : ils portaient leur uniforme, et subissaient les mêmes punitions ; ils ne pouvaient sortir de la maison sans permission, être visités sans une autorisation, recevoir une lettre non lue par le directeur. Cependant ils faisaient des classes, enseignaient aux ateliers, donnaient des leçons de musique. 600 francs avaient d'abord été inscrits au budget pour leurs gratifications, d'après le règlement de 1815 ; les 300 francs qui furent plus tard ajoutés à ce chapitre n'enrichirent guère les répétiteurs, qui recevaient inégalement, et selon la fantaisie directoriale, 5, 8, 10 ou 15 francs par mois ; une jeune répétitrice même ne recevait rien. Vu ce régime claustral et mesquin, il n'est pas étonnant que des jeunes gens

un peu entreprenants aient quitté l'Institution pour se frayer une voie ailleurs ; Marjolin, Montal et Poissant.

Pignier améliora le régime des jeunes maîtres, qu'il aimait, qu'il conseillait, qu'il dirigeait dans leurs travaux, qu'il invitait à ses soirées, qu'il menait dans le monde. Il égalisa leurs gratifications et leur procura quelques ressources en en faisant des commis organistes. Leurs vêtements d'uniforme furent différenciés de ceux des élèves par des palmettes de soie ou d'or ; enfin, profitant d'une visite du ministre Thiers, il obtint pour eux, avec le titre de professeur, un traitement régulier de 300 francs.

Ainsi il y eut désormais des professeurs et des répétiteurs ou aspirants au professorat. A la promotion de 1833 appartiennent Moulin, Grosjean, Gauthier, Braille, Coltat, Dufour et Mlle Paté, qui, chacun dans leur sphère, ont contribué à l'organisation actuelle.

Tout en étant répétiteurs ou professeurs, ces maîtres, à l'exception du chef d'orchestre, continuèrent pendant une quinzaine d'années à compter comme élèves et pour la bourse et pour le nombre.

Le local de la rue Saint-Victor avait une contenance de 2341 mètres, le bâtiment à quatre étages s'élevait sur une superficie de 776 mètres ; il était malsain, humide et mal aéré. Pignier fit demandes sur demandes au gouvernement, sollicitations sur sollicitations auprès des ministres, démarches sur démarches pour voir des terrains ou des maisons.

La Révolution de Juillet et les changements de ministères sous Louis-Philippe furent des causes de retards ; sans cesse il fallait recommencer les sollicitations, montrer les rapports médicaux indiquant que les élèves avaient l'*apparence cachectique*, que leurs digestions étaient pénibles.

Quand Pignier trouvait un terrain, on lui disait : « achetez une maison » ; quand il proposait une maison, on lui disait : « achetez un terrain ». Ce n'est qu'en 1838 que, malgré la Commission du budget et grâce à Lamartine[1], un crédit de 1 600 000 francs fut voté par les Chambres et

---

1. Le Gouvernement demanda aux Chambres un crédit de 1600000 francs pour l'achat d'un terrain, sis au n° 32 du boulevard des Invalides, et touchant d'un côté à la rue de Sèvres, de l'autre à la rue des Acacias (aujourd'hui rue Duroc), et la construction d'un bâtiment, afin d'y transporter l'Institution des Jeunes Aveugles. La Commission de la Chambre des députés se montra hostile au crédit, et le rapporteur prononça quelques paroles philanthropiques. Le député Meilheurat parla alors en faveur du crédit et dit des choses fort justes. Lamartine lui succéda à la tribune et improvisa le petit discours suivant qui n'a pas été inséré dans le recueil des discours du grand orateur :

« Messieurs, je suis allé visiter hier l'établissement des Jeunes Aveugles, et je puis vous déclarer qu'il n'y a aucune exagération dans la description des lieux faite par M. Meilheurat. Non, aucune description ne peut vous donner l'idée de ce local étroit, infect, ténébreux, de ces corridors coupés en deux pour former de véritables loges qu'on appelle des ateliers ou des écoles, de ces escaliers tortueux, vermoulus, multipliés, qui, bien loin de paraître disposés pour des malheureux qui ne peuvent se guider que par le tact, ressemblent, permettez-moi le mot, à un véritable défi jeté à la cécité de ces enfants. On aurait voulu Versailles ou les Quinze-Vingts. Si la Commission se présente et les propose, je les combattrai. Réunir un hospice de vieillards infirmes à une école d'enfants, ce serait dangereux et cruel à la fois ; la Commission n'en parlant pas, je n'ai rien à dire. Je me borne donc, Messieurs, à affirmer à la Chambre que jamais

approuvé par le Roi, 300 000 pour l'achat d'un terrain d'une contenance de 11 800 mètres, boulevard des Invalides, et 1 300 000 pour la construction. Le ministre Dufaure posa la première pierre du nouvel édifice le 22 juin 1839, et l'architecte Philippon en commença aussitôt la construction.

La situation financière de l'Institution ne fut pas sans donner pendant longtemps de graves préoccupations à Pignier. Pour rétablir l'équilibre budgétaire fortement compromis, il dut même supprimer toute nomination d'élèves pendant deux ans. La subvention de l'État était de 60 000 francs en 1821 ; elle fut portée à 65 000 en 1828, et à 90 000 après la visite du ministre d'Argout. La liste civile ou caisse du Roi, qui avait donné 10 000 francs sous le directorat de Guillié, fut encore invoquée, et en 1828 elle accorda 18 000 francs sur lesquels on prit les fonds nécessaires pour payer l'acquisition de l'orgue.

Pignier obtint, en 1833, que l'administration de l'Institution serait déchargée de l'entretien des bâtiments et que ce soin incomberait désormais à l'administration des bâtiments civils.

---

l'argent du budget ne sera plus heureusement employé qu'à rendre le sens moral à ceux que la nature a privés du plus précieux de nos sens.

» Si la Chambre s'était transportée en masse sur les lieux, elle voterait en masse le crédit demandé par le Ministère, et, si des contribuables trop parcimonieux vous accusent, les bénédictions de centaines d'enfants rendus à l'intelligence et au travail vous absoudront. »

La Chambre vota, dans sa séance du 14 mai 1838, le crédit de 1 600 000 francs demandé et l'architecte ne le dépassa pas.

Malgré la situation obérée, il trouva le moyen d'améliorer le régime alimentaire en 1825, de rétribuer un médecin spécial en 1837, ce qui séparait les fonctions de médecin et de directeur.

De temps à autre, l'Institution recevait des dons. Le plus important des legs qu'elle reçut à cette époque, fut celui de Mme Vignette en 1831, constituant huit bourses, sans compter une somme dont les intérêts devaient récompenser tous les premiers prix. En 1836, le département du Nord donna exemple aux autres départements, en fournissant quatre bourses pour des enfants aveugles à l'Institution, et cet exemple fut peu à peu suivi par d'autres départements.

Grâce aux augmentations de crédits et aux bourses créées, l'équilibre fut enfin rétabli dans les finances.

Pignier, qui dota les aveugles des professions d'organistes et d'accordeurs de pianos, qui régularisa l'enseignement des aveugles par les aveugles, qui fit donner à l'école son bâtiment actuel, qui favorisa l'éclosion du Braille, peut être considéré comme le second fondateur de l'Institution, et cependant nul directeur ne fut autant que lui attaqué, vilipendé dans sa gestion et dans sa personne, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Il dut combattre pour conserver en 1836 les professeurs aveugles, combattre, pour que les répétiteurs puissent toucher, au lieu de l'Institution, leurs salaires d'organistes ; combattre, pour que les facteurs d'orgues laissent jouer les aveu-

gles sur leurs instruments, dans les paroisses; combattre contre Barbier, qui voulait que son écriture nocturne devînt la base fondamentale de l'instruction des aveugles; combattre pour que l'Institution ne fût pas réunie de nouveau aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets ou transportée à Versailles, loin du centre du mouvement musical indispensable pour former des artistes.

Dès le début de son directorat, il fut en désaccord avec Guillié ; plus tard il fut attaqué par des écrivains incompétents ou des ambitieux peu scrupuleux.

En 1836, Dufau, le second instituteur, Mme Landresse, l'institutrice, et l'agent comptable firent un rapport contre lui au Ministère : on l'accusait de corrompre les esprits au moyen de l'histoire; l'affaire vint aux Chambres, le Ministère écouta le rapport : les ressorts de la direction se détendirent; enfin, en 1840, on enleva Pignier à sa chère école, à ses élèves bien-aimés, à qui il fit des adieux simples et dignes.

On lui donna, sur la prière du roi, une modeste retraite, et il vécut oublié des nouvelles administrations, mais vénéré par ses anciens répétiteurs, Braille, Gauthier, Coltat, Dufour, Grosjean, qui allèrent régulièrement, pendant de longues années, lui porter les dernières consolations d'un honnête homme: l'estime de braves gens et la reconnaissance de cœurs sympathiques.

Il répondit modestement aux attaques qu'on avait dirigées contre lui, par un livre publié en

1860, livre qui est aussi sincère que diffus ; il avait publié, l'année précédente, la monographie de trois de ses anciens répétiteurs, Braille, Gauthier et Moulin, tous les trois morts avant lui. Il s'éteignit en 1874.

Pignier avait fait commencer la construction du nouvel établissement, un autre en profita. L'inspecteur De Lurieu, chargé de l'inter-directorat, installa comme directeur Dufau, qui depuis vingt-cinq ans exerçait les fonctions de deuxième instituteur.

II. — Directorat de Dufau.

Dufau était un littérateur ; il avait publié, en 1837, un livre « *Des aveugles* », où il divulgua leur psychologie et leur pédagogie avec une sûreté de vues qui n'a jamais été dépassée. Ce livre, d'ailleurs, valut à son auteur le prix Montyon de 6000 francs décerné par l'Académie française.

Dufau était un homme d'imagination et il s'était occupé, avec plus ou moins de succès, de tout ce qui concerne les aveugles : il avait confectionné un guide-mains et conçu des cartes géographiques à sinuosités saillantes, recouvertes d'une gaze transparente.

Il changea la grandeur et la forme des caractères d'imprimerie, dota l'Institution d'ateliers nouveaux, introduisit la gymnastique, codifia en un règlement les usages intérieurs, régularisa la caisse des pensions et créa pour les aveugles fran-

çais une Société de patronage et de secours.

Son air solennel en imposait aux élèves, toutefois il n'attira jamais leur sympathie comme l'avait fait Pignier.

Dès les débuts de son directorat, Dufau prit comme collaborateur Guadet[1], auquel des relations littéraires l'unissaient ; d'ailleurs le directeur et l'instituteur étaient presque compatriotes, l'un étant de Bordeaux, l'autre de Saint-Émilion.

En dépit des critiques acerbes que Dufau avait adressées à la direction précédente, il en conserva les traditions générales et le personnel enseignant, dont il adoucit légèrement la dépendance.

Guadet, que rien ne désignait pour ses nouvelles fonctions, dut s'assimiler la pédagogie spéciale des aveugles et lire à cet effet les ouvrages particuliers, comme ceux de l'Allemand Knie, de l'Autrichien Klein et du Saxon Georgi. Cette assimilation, sans prévention préalable, devait être un correctif à un sentiment traditionnel peut-être trop absolu.

L'institutrice des filles était, depuis 1838, M[lle] Cailhe, qui avait remplacé M[me] Landresse.

En 1841, une ordonnance royale organisa régulièrement les établissements de bienfaisance dépendant du Ministère de l'Intérieur, et conséquemment l'Institution qui est comprise dans ce service ainsi que l'Institution des Sourds-Muets, l'hospice des Quinze-Vingts, la maison de Charenton pour les

1. Neveu du célèbre Girondin.

tous, puis les deux asiles de Vincennes et du Vésinet créés plus tard.

Le gouvernement considérait donc, par ce classement administratif, que l'Institution est par-dessus tout une œuvre de bienfaisance, quoique, depuis le directorat de Pignier, l'école eût pris en fait le pas sur l'asile. Chacun des établissements de bienfaisance dut avoir un directeur, une commission consultative et un agent comptable. Le conseil administratif de l'Institution se transforma ainsi en commission consultative.

Au début de l'école, des membres éminents de la Société philanthropique, de Vergennes, de Villequier, des Essarts, Mandat, avaient aidé Valentin Haüy dans l'administration de son école. L'ordonnance royale du 8 février 1815 avait confié l'administration de l'Institution à un conseil dont le directeur faisait partie.

En 1821, le directeur perdit la voix délibérative aux séances de ce conseil.

Sous Pignier comme sous Valentin Haüy, ce furent des hommes distingués par leur situation sociale et leur talent qui faisaient partie du conseil : on y remarquait Cochin, le vicomte de Noailles, l'abbé Sicard, le duc de Doudeauville. La commission consultative continua à compter des hommes distingués ; elle était composée primitivement de quatre membres. De Thiac, qui la présida longtemps, s'occupa spécialement de l'Institution et visita, pour s'éclairer, les écoles d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne.

Au cours de la construction du nouveau bâtiment, Dufau fit apporter quelques changements au plan de Pignier. Enfin le jour tant désiré arriva. Philippon avait mis quatre ans à construire la maison dont il était si fier.

Le 7 novembre 1843, le bâtiment fut livré par le Ministre des Travaux publics au Ministère de l'Intérieur, l'Administration des bâtiments civils gardant à sa charge l'entretien des locaux, ce qui a peut-être été quelquefois l'occasion de retards pour des transformations jugées utiles par l'administration de l'Institution.

Les élèves avaient quitté non sans larmes, dès octobre, leur ancienne demeure ; le 11 novembre les classes commencèrent dans la nouvelle maison, et le 24 décembre la chapelle fut consacrée par l'abbé Dupanloup ; le 22 février 1844, eut lieu la séance d'inauguration et l'on y chanta une cantate à Valentin Haüy, paroles de Dufau, musique de Gauthier.

Enfin, l'Institution était installée, dans un local bien aéré et méthodiquement aménagé.

Il s'élève sur un terrain rectangulaire de 11 800 mètres entouré par quatre voies publiques, touchant au boulevard des Invalides sur une longueur de 157 mètres et à la rue de Sèvres sur 73^{m},53. La maison principale, composée de 7 corps de bâtiments, occupe une superficie d'environ 2 840 mètres, c'est-à-dire 500 de plus que n'occupait tout le terrain de la rue Saint-Victor. Des jardins et des cours entourent la maison. Le fronton, qui

représente Valentin Haüy inspiré par la Charité et instruisant des aveugles, est dû au ciseau de Jouffroy ; les peintures de la chapelle ont été exécutées par Lehmann.

Depuis 1843, des modifications et des augmentations ont été apportées au bâtiment primitif ; les classes ont été remaniées plusieurs fois et les ateliers changés de place ; un entre-sol a été construit dans un des bâtiments affectés au quartier des garçons en 1869, la salle des concerts a été modifiée en 1882, et la même année deux pavillons, d'une superficie totale de 640 mètres, ont été élevés pour faire deux préaux couverts ainsi que pour loger professeurs internes et gens de service. Du jardin primitif du quartier des garçons, il n'est resté que les arbres ; en 1861, on a placé dans la cour d'honneur la statue de Valentin Haüy due au ciseau de Badiou de la Tronchère. Les bustes de Braille, de Dufau et de Guadet ont été mis en 1853, 1879 et 1884 dans le vestibule. Il manque celui de Pignier.

L'éclairage au gaz a été introduit en 1860. Onze calorifères chauffent les classes, les ateliers, les dortoirs et les infirmeries du quartier des garçons et du quartier des filles, la chapelle, la salle des concerts, la salle de bains avec ses trente baignoires, l'imprimerie, les locaux pour les services généraux, les logements des administrateurs.

Le nombre des élèves était, en 1821, de 60 garçons et de 30 filles ; en 1840, de 68 garçons et de 32 filles, ce qui faisait un total de 100 aveugles, y

compris 13 professeurs ou répétiteurs. Il s'accrut rapidement dans le nouveau local pour atteindre, en 1891, 150 élèves garçons aveugles, 5 élèves garçons voyants et 80 élèves filles. Le nombre des professeurs, qui était en 1843 de 10 pour les garçons, sans compter le chef d'orchestre ayant rang à part, et de 3 pour les dames, a été notablement augmenté depuis un demi-siècle, pour répondre à des besoins nouveaux.

Dufau mit en vigueur, aussitôt l'installation dans la nouvelle maison, le règlement qu'il avait élaboré : le régime des punitions fut adouci, le travail des élèves fut fixé à 11 heures par jour, des lectures régulières durent être faites tant aux salles d'étude qu'aux réfectoires ; les classes étaient encore distribuées aux professeurs selon le besoin ; l'enseignement se divisait distinctement en enseignement primaire et en enseignement secondaire ou du premier et du deuxième degré. Le premier, auquel prenaient part tous les élèves, comprenait quatre classes ; le second, auquel n'assistaient que quelques-uns d'entre eux, en comprenait deux. La grammaire et l'arithmétique étaient enseignées dans les quatre classes du premier degré ; la lecture, dans la quatrième ; la géographie, dans la troisième et dans la deuxième ; l'histoire naturelle, dans la première ; l'histoire sainte, dans la quatrième ; l'histoire ancienne, dans la troisième ; l'histoire romaine, dans la deuxième ; l'histoire de France, dans la première ; cette disposition indiquait bien que c'étaient des littérateurs qui avaient fait le

programme, vu l'importance donnée à l'histoire.

Le premier degré comprenait deux classes, qu'on faisait alternativement et où n'assistaient que des élèves ayant dépassé l'âge de 15 ans ; on enseignait pendant une année la rhétorique, la géographie politique, l'histoire du moyen âge et la géométrie ; pendant la seconde année, la littérature, la philosophie, l'histoire moderne, la physique et la cosmographie.

Des répétiteurs surveillaient les études. Les matières étaient enseignées non par spécialité, mais par classe ; il y avait ainsi, par exemple, un professeur qui enseignait toutes les matières de la troisième classe du premier degré, c'est-à-dire grammaire, arithmétique, géographie et histoire ancienne ; de sorte que l'histoire était faite par quatre ou cinq professeurs, la grammaire et l'arithmétique par trois.

Jusqu'à la fin du directorat de Dufau il y eut en outre de temps en temps des essais de classe, comme celles d'histoire poétique et de composition en vers, mais on s'apercevait bientôt que toute surcharge était incompatible avec le travail général. Cependant, en 1852, une classe un peu moins éphémère fut organisée sous la direction de Trichard, pour former des instituteurs, et plusieurs élèves reçurent le brevet, parmi eux Gabriel Caffet et Besson.

Un petit exercice public devait avoir lieu chaque mois et l'école pouvait être visitée par des étrangers chaque semaine.

Un surveillant, préposé au service intérieur, surveillait le matériel scolaire. Une classe de gymnastique trop éphémère, hélas ! fut organisée.

Le règlement de Dufau fut approuvé avec modifications par le ministère, en 1853.

La surveillance des élèves était confiée à deux surveillants et à une surveillante. Les vétérans de cette époque n'ont pas oublié Laas-d'Aguen et Mlle Rodin ; Laas-d'Aguen, ancien élève voyant, était tout dévoué aux aveugles : il les aimait, les aidait, leur faisait des lectures, surveillait leur tenue : en un mot, c'était un éducateur. Mlle Rodin ne punissait guère et se faisait cependant respecter par sa douceur mêlée de fermeté ; mais la tâche de la surveillance est difficile et pénible, et il est à peu près impossible de garder longtemps les meilleurs surveillants.

Le chef d'orchestre Isman mourut en 1844 ; Moulin partit en 1846 ; il fallut les remplacer ; d'un autre côté, les besoins se multipliaient ; on dut y pourvoir.

On nomma de nouveaux répétiteurs : Siou, Legoarant et Trichard en 1842, Roussel en 1844, Remi Fournier en 1846, Lebel et Ballu en 1850.

Dufau prenait, pour en faire des répétiteurs, toujours les meilleurs de ses élèves ; parfois il choisissait des jeunes gens aisés qui, à cause de leur milieu familial, ayant plus d'éducation, pouvaient mieux former les jeunes gens aux manières du monde, si indispensables à des aveugles musiciens.

Gauthier devint chef d'orchestre en remplace-

ment d'Isman, et, comme il était organiste à Saint-Etienne-du-Mont, on nomma un maître de chapelle spécial, ce fut Roussel. Gauthier et Roussel étaient d'agréables compositeurs, surtout des mélodistes : ils firent l'un et l'autre de nombreux motets, qui ont formé le fonds du répertoire des chœurs de la chapelle jusqu'en 1894. A leur imitation, beaucoup d'élèves s'adonnaient à la composition, et une classe de composition s'adjoignit régulièrement à la classe d'orgue vers 1848. D'autres élèves s'adonnaient à la poésie, et, de temps à autre, Guadet lisait des pièces de vers aux distributions de prix : en 1845, le « Savoyard mourant » de Huot ; en 1848, « Dieu et ses créatures » de Fourrier ; en 1852, « le Foyer de famille » de Gabriel Caffet ; en 1853, « l'Ange gardien » de Besson ; d'ailleurs ces pièces sont sans originalité. Deux répétiteurs cependant avaient quelque talent littéraire : c'étaient Charreire, qui devint organiste de la cathédrale de Limoges, et Legoarant, qui fit paraître la tragédie d'*Othon III* en 1860.

Des examens mensuels, faits par les professeurs, servaient de récapitulation dans les classes ; des examens trimestriels, faits par l'instituteur et l'institutrice, montraient à l'un et à l'autre l'état des choses et la valeur de l'enseignement des professeurs.

Pour déterminer l'importance pratique des classes, on donnait des premiers prix dans celles qu'on considérait comme les plus utiles (grammaire, arithmétique, littérature); des deuxièmes prix seu-

lement aux classes considérées comme accessoires; dans les petites divisions on ne décernait que des prix d'encouragement, sans doute afin de ne pas donner trop d'illusions aux parents et aux enfants. Quelquefois on donnait un troisième prix pour mieux encourager le travail.

Dufau, dès sa nomination, fit faire une inspection de l'enseignement musical par trois artistes : Caraffà, Panseron et Vogt, pour avoir l'avis d'hommes compétents.

On avait un peu négligé l'étude des instruments sous Pignier ; on y revint sous Dufau.

En 1845, un aveugle non élevé à l'Institution, Hocmelle, obtint le deuxième prix de piano au Conservatoire, et en 1846 le premier prix d'orgue. Ce que faisait Hocmelle, se demandèrent Dufau et Guadet, un élève de l'Institution ne pouvait-il le faire ? On le tenta.

Grosjean, qui était un artiste clarinettiste et qui, avec le conseil de spécialistes, enseignait la flûte, le hautbois et les instruments de cuivre, formait de si bons élèves qu'on en put envoyer cinq au Conservatoire, et les succès répondirent aux espérances : Durand obtint un deuxième prix de hautbois en 1849 ; Maugain, un premier accessit de cor en 1850 ; Blanchet, un deuxième accessit de hautbois en 1852 ; Espent, un deuxième accessit de hautbois en 1853 ; Bernard Coquet, un deuxième accessit de flûte en 1854. Carmont, élève de Maugain, remporta enfin un premier prix de cor à l'unanimité en 1853. Les succès aux examens de

l'Hôtel de Ville[1], et au Conservatoire, étaient dus en partie à la vulgarisation de la méthode Braille.

Depuis longtemps on se plaignait de la grosseur des livres et du peu de matière qu'ils contenaient : ceux d'Haüy ne renfermaient que 11 lignes, à 24 lettres au plus par page de 0,27 de longueur sur 0,20 de largeur; ceux du type Guillié, 18 lignes, avec 34 lettres au plus, par page de 0,28 sur 0,22.

Dufau, à l'imitation de ce qu'on faisait en Écosse et aux États-Unis, voulut réduire la longueur et la grosseur des lettres : il acheta des caractères à Philadelphie et fit des essais ; on discuta fort alors sur la forme, la grandeur et la tangibilité des signes en relief linéaire ; enfin Dufau se décida pour un type nouveau de lettres italiques. Dans les livres qu'il fit imprimer, au nombre de neuf, la page, longue de 0,30 et large de 0,18, renfermait 34 lignes à 42 lettres au plus. Pour faire prévaloir son nouveau type, il détruisit les anciens livres, les 26 de Guillié et les 47 de Pignier. Mais, si les tout jeunes enfants arrivaient à lire assez aisément le nouveau type, les aveugles âgés ne le lisaient pas du tout ; aussi l'usage du Braille fit-il de rapides progrès : les enfants se l'apprenaient hors des classes, les jeunes répétiteurs s'en servaient pour leurs leçons ; Fournier en enseignait la musicographie dans sa classe de solfège en 1846 ; enfin on l'enseigna concurremment avec le relief linéaire

1. C'était à l'Hôtel de Ville de Paris qu'étaient passés les examens pour l'obtention des brevets de capacité.

dans la quatrième classe, et il y eut un prix d'écriture en 1849 chez les garçons, un chez les filles en 1850, ce que l'on n'avait pas vu depuis le départ de la maison des Quinze-Vingts.

Dufau, convaincu par l'expérience, dit dans son discours de distribution des prix en 1852 : « La mort nous a ravi l'habile et excellent Louis Braille[1], à qui les aveugles doivent cette si simple et si féconde découverte de l'écriture en points saillants, aujourd'hui véritable mobile de tous leurs succès. »

En 1847, on reprit les essais pour l'impression du Braille : alors on avait des matrices du signe générateur de six points, auxquelles, pour faire les lettres, on enlevait des points selon nécessité. Cette méthode d'impression, qui fut imitée à Bruxelles, avait l'inconvénient d'une opération à faire pour chaque signe. On imprima ainsi un livre de psaumes, car Roussel, grand partisan du Braille, l'introduisit pour le service de la chapelle.

En 1849, Laas d'Aguen, après avoir imaginé la stéréotypie, clicha avec perfection un fragment de l'*Imitation de Jésus-Christ*, puis plusieurs autres livres. Dufau ayant chargé le répétiteur Fournier d'étudier l'application de l'impression au Braille, celui-ci fit prévaloir, par crainte de la difficulté, les caractères mobiles sur la stéréotypie, bien que déjà pourtant le jeune Ballu eût imaginé un appareil pour stéréotyper sans fatigue.

Chargé du service de l'imprimerie en 1852,

---

1. 6 janvier 1852.

Fournier fit fondre des caractères spéciaux et introduisit la justification grâce à des espaces de grandeurs variées. Les élèves voyants, réduits de 9 à 5, étant spécialement employés à l'imprimerie, c'est Fournier qui était chargé de leur instruction. C'est lui qui imagina un appareil pour inscrire sur les cartes à jouer les marques rapidement tangibles en usage actuellement en France.

Laas-d'Aguen, qui s'occupait de la stéréotypie et des tablettes à écrire, consacrait une partie de son temps disponible à doter les aveugles d'un atlas de cartes de géographie : il eut l'idée en 1846 de graver des matrices avec lesquelles on pouvait tirer des cartes à volonté. Il représentait ainsi les accidents géographiques : des stries pour la mer, des coulées lisses pour les fleuves, une suite de petits points pour les frontières, une suite de gros points pour les montagnes, un gros point pour les capitales, un point menu pour les autres villes; il fit de cette façon les cartes de France, d'Europe, d'Asie et d'Afrique; malheureusement ces cartes étaient un peu compliquées, et les professeurs, qui ne les savaient qu'imparfaitement, les montrèrent avec peu de goût, et il arriva qu'un progrès dans le matériel amena un recul dans l'enseignement.

Guadet contribua particulièrement à l'adoption du Braille; il en divulgua les avantages dans les *Annales des Sourds-Muets et des Aveugles,* revue publiée par Morel, professeur à l'Institution des Sourds-Muets de Paris, et qui parut sept ans, de 1843 à 1850; c'est dans cette revue que Guadet

publia une étude sur les musiciens aveugles, un article sur les aveugles mécaniciens, enfin, en 1848, l'histoire de l'Institution, allant de son origine à son installation boulevard des Invalides.

Dufau, qui avait régularisé l'enseignement, établi les heures d'études régulières et redonné la vie à l'enseignement des instruments de musique, ne négligea pas les travaux manuels; il remplaça Moulin à la classe d'accordage par Siou, homme actif et intelligent qui donna une vive impulsion à cette branche, et pendant 43 ans l'habile professeur eut le bonheur de voir ses élèves par centaines gagnant leur vie, grâce à la profession qu'il leur avait apprise.

Dufau conserva tout d'abord les métiers montrés avant lui et y ajouta chez les garçons la brosserie, le tournage, l'ébénisterie et la chaussonnerie au métier; chez les filles, la brosserie et l'accordage.

C'était beaucoup de métiers dans une école où l'on donnait aux élèves l'enseignement primaire supérieur et où l'on montrait sérieusement la pratique de la musique. D'ailleurs, les élèves s'adonnaient avec ennui à l'étude des métiers, qu'à cause de leur lenteur relative ils savaient peu lucratifs.

C'est le Hongrois Hertelendy, ancien élève de l'Institution de Vienne, qui introduisit l'ébénisterie pendant son court séjour à l'Institution de Paris : le jeune Bocage devint particulièrement un habile ébéniste.

Mais, peu à peu, Dufau comprit qu'il y avait intérêt pour les élèves à laisser prendre le pas à la

musique sur les travaux manuels : aussi fit-il peu à peu disparaître chez les garçons la vannerie, dont l'apprentissage est long et qui, dans la région de Paris, laissait les aveugles sans commandes; l'ébénisterie trouvée sans doute trop difficile, la tisseranderie qui, faite à la main, ne pouvait plus entrer en concurrence avec les produits mécaniques; chez les filles, la vannerie, puis la brosserie.

M[lle] Cailhe, dont la sœur était religieuse chez les filles de la Charité, avait trouvé le moyen de placer toutes ses élèves musiciennes dans les différentes maisons de l'ordre de Saint-Vincent de Paul, et pour des jeunes filles de telles occupations étaient moins aléatoires que des métiers peu rémunérés.

Le placement des anciens élèves, voilà la grande préoccupation de Dufau, car il croyait aux aptitudes des aveugles.

En 1841, il fit régulariser ministériellement la caisse des pensions et secours fondée par Guillié; les palmarès étaient vendus 50 centimes à son profit, un tronc pour l'augmenter fut placé dans la chapelle; en 1845, cette caisse possédait un revenu de 749 francs; il est présentement de 2 207 francs, dont le directeur de l'Institution dispose à son gré. Dufau tenta, en 1845, de verser la valeur totale des prix d'ateliers à la Caisse d'épargne, et pendant plusieurs années on annonça aux distributions solennelles des brevets de première et de deuxième catégorie; pour tous les autres

prix, il était versé depuis Pignier une part à la Caisse d'épargne afin de créer à tout élève un petit capital, chose si importante pour la mise en œuvre des capacités des jeunes gens.

Des grands prix étaient déjà fondés par de généreux bienfaiteurs : le prix de sagesse, d'une valeur de 50 francs et décerné dans les deux quartiers par les maîtres et les élèves, remontait à une donation de Fouquet, faite en 1821; le prix d'honneur, d'une valeur de 600 francs et généralement divisé entre un garçon et une fille, était dû à un bienfait de Mme Mongrolle; un prix quinquennal de 500 francs était fondé par la vicomtesse de la Roche-Aymon; tout cela devait aider les musiciens et les ouvriers à leur sortie de l'Institution. Krebs entra dans la vie avec la seule valeur de son prix d'honneur; Alphonse Oury, avec 130 francs provenant de la part de ses prix placée à la Caisse d'épargne; l'un et l'autre, grâce à ce tout petit capital de début, purent se créer des positions qui devinrent brillantes par la suite.

En 1841, Dufau, devançant son temps, créa une société[1] de patronage et de secours pour les aveugles français : elle avait pour président Portalis, premier président à la Cour d'appel de Paris; elle

1. Il est improbable que Dufau ait eu connaissance de la Société créée, en 1836, pour les aveugles saxons, car il n'en dit pas un mot dans ses livres ou dans ses opuscules, qui sont au nombre de treize, et, cependant, il avoue franchement ses emprunts faits à l'étranger, notamment à l'Ecosse et aux Etats-Unis.



eut tour à tour pour secrétaires généraux Dufau, Morel et Pélicier.

Le vieux Gailliod vint diriger une messe que les élèves chantèrent à Saint-Roch, en 1843, au profit de cette œuvre naissante; elle plaça tout d'abord les aveugles dans des ateliers de clairvoyants, ce qui eut de médiocres résultats, ensuite elle organisa rue Notre-Dame-des-Champs un atelier où l'on pratiqua la vannerie, la chaussonnerie, la tisseranderie et le rempaillage des chaises[1]; en 1846, cet atelier était assez prospère d'après le compte rendu de la deuxième assemblée générale de la Société, 16 aveugles y étaient employés ; mais, la mauvaise gestion d'un agent fit péricliter l'œuvre en 1847; Morel la releva, et, en 1849, il y avait dans l'atelier 14 ouvriers internes et 6 externes. On avait supprimé la vannerie et la chaussonnerie, qui donnaient des résultats insuffisants ; les tisserands faisaient de la toile pour les hospices et on rempaillait les chaises des jardins publics de Paris.

Les statuts de la Société furent changés en 1849, le but fut agrandi : on soutint l'école enfantine dite asile Saint-Hilaire, créé en 1846 par le docteur Ratier, et l'on aida à la fondation de la congrégation des sœurs aveugles de Saint-Paul en 1852.

C'est en vain que Pélicier, qui avait été économe et receveur à l'Institution, dirigea l'atelier du bou-

1. Cet atelier fut tour à tour transporté boulevard d'Enfer, passage des Epinettes, et boulevard du Montparnasse.

levard du Montparnasse. Son dévouement et ses efforts ne purent le soutenir au delà de 1860.

La Société de Patronage et de Secours était une œuvre d'intérêt général; Guadet eut l'idée d'organiser une association connexe à l'Institution et dont les administrateurs seraient les administrateurs mêmes de l'Institution, ce fut la Société de Placement et de Secours créée en 1849.

Le premier président fut Dufau, qui eut pour cette Société des visées hors de proportion avec ses ressources. Il fonda à Versailles, en 1853, un atelier pour les ouvriers sortants de l'Institution. Siou s'en occupa particulièrement. C'était une lourde tâche.

Les ressources obtenues par un concert donné au théâtre de la ville, et par une grand'messe chantée à la cathédrale de Saint-Louis, ne furent pas en rapport avec les dépenses[1], et au commencement de 1855 il fallut liquider l'entreprise.

Au Ministère, on désirait trouver une place pour un ami, le sculpteur Badiou de la Tronchère; aussi, en 1854, enleva-t-on Guadet à ses élèves pour en faire malgré lui un receveur.

Le règlement de 1853, qui organisait définitivement le professorat et l'aspirance au professorat, avait scindé les fonctions de l'agent comptable qui remontaient à 1816, pour en faire les emplois de receveur et d'économe. Ce règlement donnait aux professeurs six heures d'enseignement par jour.

---

1. Il n'y eut que quatre ou cinq ouvriers dans l'atelier.

Comme par le passé, les professeurs de musique chez les garçons faisaient partie de l'orchestre sans que leur chef momentané eût rang à part comme au temps d'Isman.

Le chef d'orchestre était Roussel depuis 1851, c'est lui qui releva la classe d'ensemble et qui fit apprendre les parties séparées au moyen du *Braille*. Il fit jouer du Beethoven qu'on ne connaissait plus. Depuis 1847, il était maître de chapelle et, pour donner plus de solennité aux messes en musique, il fit monter le chœur dans les tribunes les jours de fêtes.

Gauthier, suivant d'un an son ami Braille, s'éteignit en 1853 ; cet habile musicien, qui avait publié un *Traité d'harmonie*, un *Traité de composition*, des *Considérations* sur la question de la réforme du plain-chant et de l'emploi de la musique ordinaire dans les églises, composa huit messes et environ deux mille morceaux pour les instruments les plus divers ; son chant rythmant l'ode de Béranger : « Reine du monde, ô France, ô ma patrie », avait parfois accompagné la plantation des arbres de la liberté en 1848. Professeur dévoué, il avait souvent employé ses vacances à visiter les organistes qu'il avait formés et à les recommander aux membres du clergé ; il était vénéré par ses collègues aussi bien que par ses élèves ; ceux-ci voulurent lui élever un buste comme ils venaient de le faire à Braille, mais ils durent y renoncer à cause du peu d'écho qu'ils trouvèrent dans les régions officielles.

L'instituteur fut remplacé en 1854 par un sous-directeur, le sculpteur Badiou de la Tronchère, qui n'avait aucune compétence pour remplir ses fonctions ; mais il aimait les arts et il réunit plusieurs fois le Conseil des professeurs pour essayer de s'éclairer.

Il ne resta, d'ailleurs, qu'un an sous-directeur. Il fut chargé plus tard de faire la statue de Valentin Haüy.

C'est à cette époque qu'on inaugura, avec les jeunes Paul et Maugain, le système des examens pour l'obtention de l'aspirance et du professorat.

Dufau vieillissait : il avait été 25 ans deuxième instituteur et 15 ans directeur ; il avait bien mérité la retraite qu'on lui donna en 1855 avec le titre de directeur honoraire, et dont il jouit pendant 22 ans.

Dufau fut plus remarquable comme écrivain spécial que comme directeur. Son départ laissa peu de regrets dans l'Institution. Longtemps a pesé sur sa mémoire le souvenir de sa conduite envers Pignier, ce directeur éminent qui, à cause des services qu'il a rendus aux aveugles, pourrait, avec justice, être appelé le « second fondateur de l'Institution », cette Institution qui a marché jusqu'à nous de progrès en progrès, comme disait le conseiller d'Etat Mœring, en 1854, dans sa réponse aux critiques de Musnier de Lalizier, ancien directeur des Quinze-Vingts.

CHAPITRE V

Développement de l'Institution.

I. — L'Institution au temps de Guadet.

Dufau fut remplacé au directorat par un avocat, ex-directeur d'une maison de fous, Boué de Verdier.

Guadet, quittant ses fonctions de receveur qu'il n'aimait pas, reprit la direction des études avec le titre de chef de l'enseignement, et il la garda pendant seize ans sous les directorats de Boué (1855-1864), du baron de Watteville (1864-1866), enfin, de Romand ; mais, sous ces trois directeurs, il eut une telle influence, tant en France qu'à l'étranger, que moralement il avait la prééminence dans l'Institution. Il dirigeait l'enseignement dans les deux quartiers, avait la haute main sur les travaux de l'imprimerie, composait des livres pour les classes, et, de 1855 à 1865, il publia une revue mensuelle : *l'Instituteur des Aveugles*, qui lui donna un rang particulier parmi les éducateurs d'aveugles des 140 écoles alors existantes dans le monde. Il publia dans cette revue « la condition des aveugles en France » et des renseignements multiples sur les procédés usités à l'étranger ; il ouvrit les colonnes de sa revue au directeur Moldenhawer, de l'Insti-

tution de Copenhague ; parla, en 1858, des procédés d'écritures de Llorens, de Barcelone, et de Guldberg, de Copenhague ; de Heboldt, en 1859, et de dix autres, car tout inventeur venait lui exposer, le plus souvent avec illusion, ses plans ou ses appareils. C'est donc avec injustice qu'on a accusé les éducateurs de l'Institution d'ignorer ce qui se faisait ailleurs.

Guadet remania deux fois le programme des études, en 1855 et en 1866 ; dans le premier remaniement il introduisit le droit usuel comme classe complémentaire, dans le second la diction.

De 1855 à 1866, l'enseignement du premier degré fut divisé en trois classes que tous les élèves suivaient ; l'enseignement du deuxième degré, trois classes chez les garçons, deux classes chez les filles. Les élèves qu'on trouvait peu aptes à suivre le cours supérieur et dont la profession industrielle ne demandait qu'une petite instruction, suivaient une classe exceptionnelle dans laquelle n'étaient enseignés que la grammaire et le calcul. L'histoire et la géographie étaient rayées du cours du deuxième degré, sous l'influence, sans doute, de la loi d'instruction primaire de 1850.

Les élèves de la troisième classe élémentaire apprenaient la lecture, l'écriture[1] et l'histoire sainte ; ceux de la deuxième, la grammaire et l'arithmétique ; ceux de la première, la grammaire, l'arithmétique et l'histoire naturelle ; ceux de la

1. Braille seulement.

troisième classe supérieure, la grammaire, la géographie élémentaire, l'histoire ancienne jusqu'aux invasions; ceux de la deuxième, la rhétorique, la géographie de la France, l'histoire du moyen âge, puis la géométrie ou la physique et la cosmographie; ceux de la première, la littérature, un peu de géographie politique, un peu de logique, l'histoire moderne jusqu'à 1789, puis cosmographie et physique ou géométrie qu'on faisait alterner de deux ans en deux ans.

Le programme des jeunes filles était à peu près le même que celui des garçons. Les professeurs continuaient à faire des classes entières, ce qui avait des avantages pour une répartition coordonnée des leçons à apprendre. Dufour, Legoarant, Trichard et le jeune Caffet, qui avaient suivi les cours de mathématiques du lycée Saint-Louis, faisaient ces classes entières chez les garçons. Coltat enseignait la physique, la cosmographie et la géométrie. Dufour faisait la classe exceptionnelle et la troisième classe, ayant alors complètement abandonné à Fournier la direction des travaux de l'imprimerie. Legoarant, qui avait des connaissances très variées, faisait la deuxième classe élémentaire, la deuxième supérieure, plus la littérature et la logique. Un adjoint au chef de l'enseignement, Delagneau, qui resta en fonctions de 1855 à 1867, enseignait avec grande irrégularité l'histoire moderne et le droit usuel. Les professeurs ne surveillaient plus les études. Mais un ancien élève, le jeune Thuillant, surveillait les études musicales.

Les jeunes Ballu et Paul étaient professeurs de piano ; Coltat, qui enseignait les hautes mathématiques et le piano, était le seul professeur qui fût chargé de deux enseignements distincts. Le jeune Héry fut chargé de la classe de solfège ; Roussel, pour complaire à Lebel, avait pris la classe d'harmonie, lui laissant celles d'orgue et de composition. Grosjean continuait à enseigner la clarinette et, avec un succès croissant, la flûte et le hautbois. Thuillant, qui eut, en 1858, un deuxième accessit de basson au Conservatoire, avait pris, en 1856, la direction des instruments de cuivre, mais l'ophicléide avait disparu, et le cornet à pistons ne fut pas montré longtemps.

Lebel et Siou enseignaient le violon ; mais Siou, abandonnant bientôt cet enseignement, se consacra uniquement à l'accordage des pianos. Un artiste du dehors, Dufour, donnait des leçons de violoncelle depuis 1846, et l'on prit bientôt des artistes étrangers pour enseigner le violon et le chant, ainsi que pour juger les grands concours de musique de fin d'année.

Quoique l'enseignement des aveugles par les aveugles parût préférable à Guadet, qui disait dans un discours, en 1867[1], qu'entre les élèves et les pro-

1. « Soit pour les facultés qui s'adressent à l'esprit, soit pour celles qui charment l'oreille, c'est généralement à des professeurs formés par nous, à des professeurs aveugles, que nous avons demandé le savoir, le zèle, le dévouement qui rendent tout possible, cette autorité de l'exemple qui commande chez l'élève la confiance dans les leçons, la déférence pour celui qui les donne. Qui mieux, en effet, qu'un professeur élevé dans



fesseurs aveugles tout est commun, il n'est pas douteux que le contact des professeurs de l'Institution avec des représentants d'autres écoles artistiques peut être utile, peut être indispensable pour empêcher la tradition de se transformer en routine.

Dans le quartier des jeunes filles, les professeurs appartenaient encore à la génération formée sous Pignier ; c'étaient M[lles] Pâté, Coudray, Delausse et Deheppe. Lebel y enseigna l'orgue et la composition musicale pendant plus de 30 ans ; Paul, le piano pendant 28 ans.

Une toute jeune fille, M[lle] Hesselbein, y prenait peu à peu une place particulière. Des dames professeurs à l'Institution des Sourds-Muets, inutilisées par le transfert de leurs élèves de Paris à Bordeaux, furent chargées, bien que sans préparation, des classes élementaires pendant plusieurs années.

Guadet dirigeait consciencieusement les trois examens trimestriels dans les deux quartiers, se rendant compte ainsi de la valeur intellectuelle de chaque élève, aussi bien que de la valeur pédagogique de chaque professeur.

---

notre Institution, posséderait ce qui s'y enseigne et le transmettrait à des élèves placés dans les mêmes conditions que lui, aveugles comme lui? Qui aurait plus que lui de zèle et de dévouement? Dans le professorat est toute l'ambition de sa vie : il ne peut prétendre à rien de plus. Qui mieux que lui, pourrait devenir, pour des élèves aveugles, un exemple vivant de ce qu'ils peuvent tenter? Ce qu'il fit, on peut le faire encore. Qui mieux que lui enfin pourrait obtenir la confiance de nos élèves; ils sont de même famille, ils vivent de la même vie, entre eux tout est commun. »

Le programme intellectuel restreint eut des effets regrettables : la plupart des élèves se désintéressèrent de l'instruction proprement dite, et il fallut réagir ; dans un discours, en 1864, Delagneau dit aux jeunes gens : « Toutes les connaissances se relient et se complètent entre elles par d'intimes affinités, et plus on élargit le cercle de celles que l'on s'assimile, plus on apporte de supériorité et de chances de succès dans celles qu'on embrasse.

Paul, que tous ses élèves admiraient pour ses délicieuses compositions chorales, leur démontra, dans un discours en 1866, l'utilité pour les musiciens d'emporter de l'école un bagage littéraire étendu.

Cette année-là, on modifia de nouveau le programme des classes, les professeurs furent chargés de spécialités : Dufour fit désormais la grammaire ; Caffet, les mathématiques ; Legoarant[1], l'histoire et la géographie.

Ce système avait pour avantage de rendre le professeur plus habile et de mieux lui faire suivre les progrès des élèves, mais il augmentait la tendance que chaque professeur a de croire que sa classe est la plus utile ; avec la division du travail, il faut impérieusement, au-dessus des professeurs spécialistes, un supérieur qui ait une connaissance approfondie, aussi bien de la pédagogie que des besoins des aveugles, et qui sache refréner les excès de zèle possibles.

---

1. Trichard était mort en 1857.

L'enseignement de l'histoire fut à peu près ramené à ce qu'il était avant 1855 ; si cet enseignement a particulièrement varié de 1843 à 1906, c'est qu'il est le plus difficile à adapter à l'intelligence et aux besoins des élèves ; il est impossible de ne pas négliger une partie des connaissances historiques, et les spécialistes ne s'entendent pas sur la quantité à sacrifier. L'enseignement de la géographie fut étendu, bien que les cartes de Guillié eussent disparu, que celles de Laas d'Aguen fussent à peine utilisées, et que celles de Feuquière, avec fleuves en creux et continents surélevés, fussent pour ainsi dire inconnues quoique faites depuis 1858.

Par une anomalie singulière, l'enseignement de la lecture et de l'écriture Braille, ainsi que les premiers éléments de toutes choses, se trouva pour vingt ans confié à des surveillants qui, par leur manque de préparation, étaient peu compétents pour faire la classe la plus difficile peut-être, puisque c'est celle de l'initiation des enfants.

Les prix d'excellence introduits par Dufau dans chaque classe cessèrent d'exister, ce qui n'empêcha pas le nombre des prix de s'augmenter dans une forte proportion.

Guadet établit chez les garçons en 1859, chez les filles en 1869, une classe de notation vulgaire de la musique, chose si utile pour de futurs professeurs.

Thuillant fit cette classe chez les garçons, Mlle Girouard chez les filles.

Puis, en 1861, une classe de mélodium pour faire, avec des musiciens peu doués, des organistes de second ordre ; cette classe rendit aux garçons de réels services pendant les sept ans qu'elle fonctionna, et les jeunes filles se trouvent bien de l'avoir toujours conservée ; enfin, en 1863, il établit des leçons de clavier pour que les accordeurs non musiciens puissent jouer quelque peu de piano : nombre d'accordeurs sont heureux aujourd'hui d'avoir fait partie de cette utile classe.

Ainsi l'enseignement musical se précisait : les résultats d'ailleurs répondaient aux efforts : Berthélemy obtenait un deuxième prix de cor au Conservatoire en 1858 ; Berceaux, un premier accessit de basson en 1861 ; Dourthe, un deuxième prix de cor en 1862 ; Delaby, un deuxième prix de hautbois en 1865, et un premier prix en 1866 ; Lejeune, un deuxième accessit de basson en 1867 ; Quieney, un deuxième accessit de basson, et Larieux, un deuxième prix de hautbois en 1868. Boivin obtenait, cette année-là, un buffet d'orgue à Beaune, dans un concours où il eut à lutter contre des clairvoyants.

La classe d'accordage prenait une importance croissante et les bons élèves étaient envoyés, pour se perfectionner, chez les meilleurs facteurs de Paris ; nombre d'entre eux y restaient comme ouvriers après leur sortie de l'Institution, comme Viette, Oury, Létang, Guillemin, qui, à l'imitation de Montal et de Krebs, montèrent depuis avec succès des magasins de pianos. Des leçons de facture

pour la réparation des pianos commencèrent à être données aux accordeurs.

Guadet avait porté tous les efforts de l'enseignement du côté de la musique, convaincu qu'il était par une expérience d'un quart de siècle que, quand les aveugles sont bien entraînés, c'est la plus profitable des professions qu'ils peuvent exercer. Il disait dans un discours, en 1862 : « La mécanique et l'industrie sont hors du lot qui vous est fait, chers élèves, non que certains travaux manuels, non que certaines industries, soient absolument interdits aux aveugles ; non même que dans ceux de ces travaux, dans celles de ces industries qui sont à leur portée, ils fassent moins bien que les voyants ; mais cette perfection ne s'acquiert sous les doigts de l'aveugle qu'aux dépens de la célérité ; et, en fait de travaux, la célérité est une condition essentielle, parce qu'elle est la mesure du lucre qui doit en revenir à l'ouvrier. L'ouvrier aveugle est donc inférieur à l'ouvrier voyant à un double point de vue : plusieurs métiers lui sont interdits, et, dans ceux qui sont à sa portée, il produira moins que l'ouvrier voyant. »

Agissant comme il parlait, Guadet supprima chez les garçons l'apprentissage des chaussons, la reliure des livres de l'Institution, même la brosserie, et il n'y laissa que trois ateliers : le rempaillage auquel il ajouta le cannage des chaises pour les élèves totalement incapables d'apprendre la musique, le filet pour développer l'adresse des enfants, le tournage pour préparer les plus adroits

à la réparation des pianos. Chez les jeunes filles, après le rempaillage et l'accordage qu'on trouvait trop fatigants, il supprima la filature à la quenouille et au rouet, la fabrication des paniers en paille et des dessous de lampes ; on ne conserva que le filet, le tricot et le crochet.

Mlle Maria Cailhe qui, en 1860, remplaça sa tante comme institutrice, continua avec efficacité son œuvre de placement des jeunes filles musiciennes dans les communautés.

Guadet dirigeait les travaux de l'imprimerie, choisissait les livres à faire paraître et en corrigeait les épreuves. Il fit imprimer en Braille nombre de livres scolaires et également quelques-uns de littérature. Comme Pignier, il édita plusieurs ouvrages composés spécialement par des professeurs de l'Institution : ainsi un *Solfège* de Fournier et Coltat, un *Traité d'harmonie* de Roussel, une *Arithmétique* de Dufour, une *Géométrie* de Coltat.

Lui-même il composait des livres scolaires : un bon *Résumé de droit usuel*, une *Histoire de France* et une *Chronologie universelle* faite et revue malheureusement avec peu de soins. Ces livres étaient tirés à un trop grand nombre d'exemplaires, car quelques-uns, bien que tombés en complète désuétude, encombrent encore, après quarante ans, les magasins de l'Institution.

Le chef de l'enseignement, en bon éducateur, favorisait les distractions des élèves : il soutenait les jeunes professeurs qui les organisaient, et Fournier qui montait chez les garçons les pièces de théâ-

tre de Berquin pour des soirées intimes, et Paul qui établit en 1853 une société chorale dont les chœurs furent la base des réunions musicales données par les deux quartiers, et Mlle Hesselbein qui fut chez les jeunes filles, en 1857, l'initiatrice de la fête de sainte Catherine.

Comme Dufau, Guadet prit une dizaine de fois la parole aux distributions de prix, et, dans ses discours, il développa à tour de rôle les différents points de la pédagogie spéciale des aveugles. Dans son discours de 1856, il donna pour exemple, aux élèves de l'Institution nouvelle, l'exemple des élèves de l'Institution primitive : Lesueur, Avisse, Gailliod, Penjon, Braille, Montal, Gauthier, Gueit, Charreire, Moncouteau, ajoutant à cette liste le nom d'Alvarès Azevedo qui venait de fonder l'Institution impériale de Rio de Janeiro.

En 1857, énumérant les difficultés que le professeur doit surmonter pour instruire un aveugle, il dit : « Tel procédé, utilement employé par l'instituteur de l'enfant voyant, est hors d'usage pour l'instituteur de l'enfant aveugle ; à chaque instant ce dernier sera forcé de suppléer par quelque méthode spéciale, par quelque procédé nouveau, à la nature incomplète de son élève. »

En 1859, il parla aux aveugles de la bonne tenue et des bonnes manières. « L'homme, dit-il, a des vertus, du savoir, du talent, voilà sa valeur réelle ; il a une tenue convenable, des manières polies, voilà ce qui lui donne cours. Dans le monde, sa tenue, ses manières seront pour lui, autant que ses

qualités, des conditions de succès ; les qualités, en effet, ne s'apprécient qu'avec le temps ; les manières nous impressionnent tout d'abord, et de la première impression dépend souvent tout l'avenir. »

En 1861, traitant de l'enseignement, il dit : « L'expérience que le savoir ne saurait remplacer, l'expérience qui ne s'acquiert que par un long travail, une intelligence distinguée et un esprit observateur, l'expérience est plus indispensable encore pour le professeur spécial que pour ses collègues des écoles communes. A ceux-ci viennent en aide la tradition conservée, les usages établis, les instructions écrites ; pour le professeur spécial, ces traditions, ces usages, ces règles écrites n'existent pour ainsi dire pas : il doit tirer tout de lui-même. »

En 1865, il s'étendit sur les traditions qui *sont pour nous la voix du passé, la force du présent, l'espoir de l'avenir*.

Guadet faisait parfois donner la parole, aux distributions de prix, à des professeurs de l'Institution ; ainsi Legoarant prononça le discours en 1860, Coltat en 1862, Paul en 1866.

Paul dit, entre autres choses : « Si les études littéraires ont une utilité incontestable pour tous les aveugles, elles sont indispensables pour ceux qui s'occupent de musique. Qu'est-ce, en effet, qu'un musicien sans les lettres ? un bon ouvrier peut-être, un noble artisan quelquefois, un véritable artiste jamais.

II. — Directorats de Boué, du baron de Watteville et de Romand.

Boué, qui succéda à Dufau sans le remplacer, était presque le compatriote de Guadet puisqu'il était de Bordeaux. Il n'avait aucune connaissance technique pour remplir ses nouvelles fonctions, mais c'était un administrateur capable. C'est sous son directorat qu'en 1861 fut érigée la statue de Valentin Haüy dans la cour de l'Institution : le gouvernement avait donné pour cette statue 12000 francs, l'empereur du Brésil 1000 francs.

Le député belge Rodenbach, l'aveugle clairvoyant comme on l'appelait dans son pays, vint assister à l'inauguration de la statue de son maître vénéré. Legoarant lut une jolie pièce de vers qui se terminait ainsi :

Ma voix est sans écho, mes vers sont impuissants,
Mais ils viennent du cœur; ils sont reconnaissants.

On exécuta une cantate de Lebel, qui était alors l'un des compositeurs appréciés dans l'école.

Bien que Boué eût dit dans un discours, en 1857, qu'il était bon que les aveugles connussent les caractères des clairvoyants, de fait dans l'Institution nul professeur, nul élève ne s'inquiétait plus de lire le relief linéaire, tant le Braille leur paraissait avoir de supériorité.

Quand on voulait écrire à des clairvoyants on employait le raphigraphe Foucaux, permettant de

faire jusqu'à cinquante lettres à la minute ; quelquefois aussi on se servait d'une machine à disque, imaginée par Larivière. Ce n'est pas que les écritoires (guide-mains ou machines) fissent défaut, ils pullulaient au contraire, et tous moins commodes les uns que les autres.

Ce que Boué fit de mieux, ce fut de développer la Société de placement et de secours qui depuis sa fondation végétait, accordant seulement quelques subsides par ci, quelques secours par là. Elle prit son essor en 1855, au moment du déclin de la Société de patronage et de secours pour les aveugles français. En 1856, ses rentes ne dépassaient pas 20 francs. Boué poussa énergiquement les élèves à s'affilier à la Société qui devait leur être un jour d'une si grande utilité. Des concerts, des sermons de charité, des loteries, furent organisés pour en augmenter le capital, car Boué comprenait qu'il est nécessaire, pour une grande école d'aveugles, d'avoir un complément dans une œuvre de patronage.

Il précisa la raison d'être de la société qu'il présidait dans son discours d'ouverture de la première assemblée générale, en 1856 :

« Il ne suffit pas, dit-il, d'avoir appris à l'ouvrier à se servir de ses outils, d'avoir mis l'accordeur en mesure d'exercer son état, d'avoir donné au professeur la science, au musicien, à l'organiste, le talent. Il faut encore trouver au premier de l'ouvrage ou un établissement ; au second, une clientèle ; il reste à procurer, au professeur, des élèves ;

à l'organiste, l'orgue sur lequel il se fera entendre : souvent il est même nécessaire de donner, en outre, ses outils à l'ouvrier et à l'accordeur; son instrument au musicien... Qui ne sait combien sont pénibles, pour les voyants eux-mêmes, les premières années de l'exercice d'une profession ; quelles difficultés on éprouve à former sa clientèle, son établissement ? Ces difficultés sont bien plus grandes encore pour des aveugles.

» Et cependant ce n'est pas tout encore. Supposons notre élève placé ou établi. Pendant un certain temps, sa position restera nécessairement assez modeste, assez précaire ; il pourra y être visité par la maladie, par quelque accident ou quelque malheur imprévu ; il pourra fréquemment avoir encore besoin d'assistance et de secours.

» C'est cette utile et double mission, exprimée par son nom même, Société de placement et de secours, que notre société s'est donnée, de placer à leur sortie de l'établissement, de secourir au besoin les élèves de l'Institution ; de les aider, de les soutenir, surtout dans ces premières épreuves de la vie ; de leur assurer toujours, et dans toutes les conditions, une protection et un patronage permanents. »

Depuis lors la Société de placement et de secours n'a cessé de grandir, surtout sous les directorats de MM. Piras, Martin et Robin.

En 1853, on avait dédoublé les fonctions de receveur et d'économe ; en 1862, le commis d'administration devint secrétaire de la direction. En

1861, on nomma un surveillant en chef dans le quartier des garçons et ce nouvel emploi fut confié à Levitte, ancien élève clairvoyant devenu surveillant en 1850. Un oculiste fut adjoint au service médical. Plus tard, en 1872, on donna à l'économe un commis d'économat.

L'organisation se complétait et se compliquait. Le receveur était alors Martin, l'économe Halbaut, le secrétaire d'administration de Mila, le médecin Alibert, l'oculiste Leibrecht, l'aumônier l'abbé Durand. De Mila était un protestant, Leibrecht un Allemand. Le ministère était donc fort éclectique dans ses choix.

A partir de 1862, les employés de l'Institution acquirent des droits à une retraite. Moulin, le seul professeur qui se fût retiré, n'avait eu aucune pension. Les émoluments de Braille n'avaient pas été payés durant la maladie qui emporta le grand professeur. Pignier ne touchait qu'une retraite de 1500 francs, tandis que Dufau recevait 5222 francs.

Boué ayant été remercié en 1864, pour faute grave, fut remplacé par le baron de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance. Celui-ci connaissait de longue date l'Institution ; six fois il avait présidé sa distribution solennelle des prix et il avait été l'un des censeurs de la Société de patronage et de secours des aveugles français ; tout cela ne le rendait pas plus compétent.

C'est lui qui établit les récompenses de satisfécit, de tableau d'honneur et de grade.

Watteville eut le plaisir de voir la Société de placement et de secours reconnue d'utilité publique en 1866, et, la même année, l'honneur de recevoir dans l'Institution la visite de l'impératrice Eugénie ; c'était la visite la plus éclatante depuis celle du Pape Pie VII, faite dans la maison des Quinze-Vingts en 1805.

Watteville étant mort, le personnel de l'Institution pétitionna auprès du Ministère pour avoir Guadet comme directeur ; au lieu du grand typhlophile on envoya encore un inspecteur général des établissements de bienfaisance, montrant que dans les hautes sphères du Ministère de l'Intérieur on considérait toujours l'Institution plutôt comme un asile que comme une école. Et cependant Romand, le nouveau directeur, qui était un poète gracieux, dit lui-même dans un discours en 1868 : « L'Institution est un lycée spécial. »

Romand prit son directorat comme une douce retraite, se reposant sur ses subalternes pour la bonne gestion des affaires, et s'occupant mollement de la Société de placement et de secours.

Pour montrer tout l'intérêt qu'il prenait à l'Institution, le ministre Pinard vint, en 1868, présider la distribution des prix ; c'était le deuxième ministre dont la sollicitude était visible ; Dufaure, en 1849, avait donné l'exemple.

S'intéressant au personnel enseignant, Romand fit deux fois augmenter le traitement des professeurs, en 1867 et en 1876 ; la première fois, le traitement maximum des professeurs aveugles femmes

fut porté de 800 francs à 1000 francs, celui des professeurs hommes de 1000 à 1200 francs ; la deuxième fois, le traitement des professeurs femmes de 1000 à 1200 francs, et celui des professeurs hommes de 1200 à 1600 francs, sans compter les avantages en nature qui étaient évalués à 500 francs pour les professeurs hommes qui prenaient leur externat ; l'externat avait été inauguré avec Siou à l'époque de son mariage, en 1848 ; toutefois, il n'y eut jamais d'externes parmi les professeurs, femmes aveugles jusqu'à Mlle Régnier. Ces augmentations étaient de réels progrès pour les professeurs qui ne touchaient : hommes que 600 francs, en 1853, femmes que 500 francs.

Pendant le siège de Paris, le local de l'Institution servit d'ambulance et cette ambulance fut l'une des plus atteintes par les boulets allemands, comme victimes et comme dégâts. Romand et les professeurs restèrent à Paris ; ils couchèrent dans les caves pendant plusieurs semaines ; Mlle Cailhe s'occupa de l'ambulance.

Levitte conduisit les élèves à Bordeaux, où ils furent logés dans l'établissement des Sourds-Muets ; Mlle Hesselbein était avec les jeunes filles. Garçons et filles montèrent messes et concerts au profit des sourds-muets, leurs compagnons éphémères.

La guerre finie, la maison fut assainie, le bâtiment fut réparé, les élèves rentrèrent à Paris et reprirent le cours de leurs études ; mais Guadet n'était plus là, il avait été mis à la retraite. Honoré de ses anciens élèves, il vécut encore dix ans. Nul,



5.



depuis Pignier, n'avait autant inspiré de sympathie aux aveugles. Il mourut à 86 ans, quatre années après Dufau.

Les bustes de ces deux typhlophiles furent placés à côté de celui de Braille, dans le vestibule d'entrée.

III. — L'Institution au temps de Levitte.

Les qualités que Levitte avaient révélées à Bordeaux, et sa grande connaissance des aveugles, dont il partageait la vie depuis une trentaine d'années, le firent recommander par Romand au Ministère pour remplacer Guadet ; il fut chargé de la direction et de la discipline dans le quartier des garçons, avec le titre de censeur des études.

Comme sous le directorat de Dufau, il y eut séparation dans l'enseignement des garçons et dans celui des filles : pendant que Levitte dirigeait l'un, Mlle Cailhe s'occupait de l'autre ; bientôt même il n'y eut plus exacte concordance entre les programmes des deux quartiers, ce qui est naturel, les besoins étant différents, mais ce qui est un réel inconvénient pour la confection des livres scolaires, les professeurs spécialistes pouvant avoir des idées complètement opposées.

Levitte garda les spécialités établies chez les garçons en 1866, mais, à cause du manque de temps des élèves, il supprima, chose regrettable, l'histoire naturelle, le droit usuel et la diction ; les

élèves n'en travaillaient pas moins onze heures et demie par jour. Depuis lors, la grammaire et l'arithmétique furent enseignées dans quatre classes. La classe spéciale fut supprimée et chaque élève dut suivre les cours complets, quelle que fût sa capacité.

Cette uniformité amena en 1879 la suppression des deux degrés d'enseignement et désormais il y eut six classes : dans la sixième, on enseigna la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul, l'histoire sainte et la récitation des fables ; dans la cinquième, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire ancienne et la nomenclature géographique ; dans la quatrième, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire romaine et la géographie descriptive de l'Europe ; dans la troisième, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire du moyen âge et la géographie physique de la France ; dans la deuxième, la rhétorique, la géométrie, l'histoire moderne jusqu'à Louis XVI et la géographie administrative de la France ; dans la première, la philosophie qui fut bientôt réduite à la logique, la physique, la cosmographie, l'histoire contemporaine, la géographie coloniale et politique de la France.

Peu de choses durant trente-trois ans ont été changées dans ce programme. Toutefois on a réduit l'importance de la géométrie, de la physique et de la cosmographie. En 1896, on a réuni l'histoire ancienne et l'histoire romaine dans la quatrième classe, et l'on a établi dans la cinquième des leçons de choses qui ont grand'peine à s'acclimater à

l'Institution. A ces six classes intellectuelles, trois classes de solfège et trois classes d'harmonie font pendant dans l'enseignement musical; les classes de composition et d'orgue sont faites, depuis Dufau, aux élèves de septième et de huitième année de scolarité, la scolarité étant fixée à huit ans depuis l'arrêté de 1801; on y ajoute quelquefois une et même deux années de prolongation quand l'élève n'a pas atteint 21 ans, âge qui n'est jamais dépassé depuis Levitte.

Pour chacun des instruments il continua à y avoir trois classes scindées en deux divisions; tous les instrumentistes durent suivre la filière; les leçons de clavier et de mélodium n'existant plus, des médiocrités firent trop souvent nombre dans les classes supérieures. Les accordeurs cessèrent, à leur grand préjudice, d'aller travailler chez les facteurs. En 1878, pour remédier à cet inconvénient, une classe de facture fut régulièrement organisée, et confiée à Besnard, un ancien élève voyant.

Le temps de scolarité pour les ouvriers fut réduit de huit années à cinq. Dans les ateliers, on continuait, sans grand profit, l'apprentissage du tournage, de la fileterie, du rempaillage et du cannage des chaises.

Pour appliquer ces modifications, Levitte rajeunit le corps enseignant. Roussel était mort en 1869, Dufour et Coltat moururent en 1872, Caffet s'éteignit en 1878, Legoarant prit sa retraite en 1872, Grosjean en 1881. C'était le dernier représentant de la promotion de 1833.

Bernus fut chargé des classes de français en 1872, l'auteur de cet ouvrage de l'histoire et de la géographie en 1873; Mattei, qui avait fait ses études hors de l'Institution, des mathématiques en 1882.

Il en fut de même pour la musique: Person, jeune compositeur de talent, enseigna le piano; Dunezat, le violoncelle; Brès, qui a fait éditer nombre de mélodies, le piano et le violon; Specht, qui eut un deuxième accessit au Conservatoire en 1874, le hautbois; Gensse, qui est un véritable virtuose, la clarinette.

Levitte ne voulait que des spécialistes pour enseigner les spécialités musicales, sauf pour le piano. Il ne resta bientôt plus que cinq professeurs, élèves de Dufau : Ballu, qui continuait à enseigner le piano et qui, sans être spécialiste, forma de nombreux pianistes; Héry, qui enseignait le solfège et l'harmonie; Paul, qui enseignait le piano et était maître de chapelle depuis la mort de Roussel; Lebel, qui enseignait l'orgue ainsi que la composition musicale, et était chef d'orchestre depuis 1869; Thuillant, qui montrait les instruments de cuivre.

Levitte essaya de réunir tous les mois un conseil de professeurs pour s'éclairer, mais cet usage ne put malheureusement pas se maintenir. Les examens furent rendus plus solennels par l'introduction d'un jury pour l'enseignement intellectuel, comme il y en avait un depuis longtemps pour la branche musicale. Les aspirants furent poussés

avec une ténacité bienveillante à assister comme auditeurs aux classes instrumentales du Conservatoire, ce dont bénéficièrent les classes de l'Institution, les leçons de Person particulièrement.

Plus de promenades pour les élèves, si ce n'est pour aller à l'Opéra-Comique, à l'Opéra et au Conservatoire aux places que l'Institution avait obtenues à différentes époques ; plus de jeux pour les élèves pendant les récréations ; plus d'eau pour se nettoyer dans la journée, plus de baignades dans la Seine, plus qu'une sortie par mois dans la famille ; c'était un régime de surmenage.

La génération précédente de professeurs avait initié les enfants au Braille, la nouvelle tira de l'anaglyptographie toutes les applications dont, avec ses soixante-trois signes, elle paraît susceptible.

Les leçons pour les classes furent apprises sur des livres aux salles d'études ; les dictées et les rédactions furent multipliées ; Ballu imagina, vers 1873, un système ingénieux d'abréviations qui permit d'imprimer un dictionnaire assez complet ; ce même inventeur combina, en 1876, un procédé commode pour marquer sur une feuille de papier les degrés de latitude et de longitude. Levitte, qui, en 1867, avait exposé un spécimen de stéréotypie recto-verso à l'Exposition internationale, développa ce système à partir de 1878 ; il le combina avec une réduction dans la grandeur des lettres et avec un format commode pour la page. En publiant un index de l'anaglyptographie régularisée,

il vulgarisa par le chiffrage des points le moyen pratique de l'apprendre rapidement.

Mattei appliqua, en 1883, le Braille aux quatre opérations d'arithmétique, ce qui était simple pour les trois premières ; Person obtint que les morceaux de musique seraient désormais imprimés avec les nuances, les articulations et les doigtés ; Paul fit chanter à la chapelle avec les livres sous les doigts ; Lebel permit, non sans hésitations, à ses organistes de déchiffrer le plain-chant en classe. Ballu, dont l'esprit était toujours en travail, établit une sténographie (1864) qui a rendu quelques services, bien que, par sa difficulté, elle ne soit qu'à la portée d'une élite ; Maurice de la Sizeranne, qui fut un instant professeur de flûte et de piano, combina, en 1882, un abrégé basé sur des groupements de lettres, ce qui devait favoriser l'étude de l'orthographe ; cette étude avait été contrariée, depuis l'origine de l'écriture en points saillants, par l'adaptation au Braille de la sonographie Barbier qui représentait un son par un signe. Levitte essaya de faire prévaloir l'écriture recto-verso dans les classes, au moyen d'une ingénieuse tablette à goujons excentriques ; c'était évidemment un progrès, mais un progrès peu compatible avec les facultés des aveugles, et il échoua.

Mlle Cailhe, qui cherchait à se soustraire à l'influence de Levitte, fit essais sur essais sans pouvoir établir un programme stable ; elle introduisit momentanément la mythologie, qui est indispensable à des demi-lettrées, et la cosmographie, qui,

en dépit de son intérêt de curiosité, n'est que de peu d'utilité pour les aveugles.

En 1875, une demi-voyante, Mlle Caron, fut chargée de la fonction de surveillante des études musicales ; mais cette utile fonction disparut bientôt dans le quartier des filles, comme elle avait disparu depuis longtemps dans le quartier des garçons.

Les professeurs se renouvellent sans cesse : chaque génération en voit éclore une fournée. Mlle Cailhe fit nommer MMlles Girouard en 1869, Caron en 1875, Régnier en 1876, Dasvin en 1881. Les dames chargées de cours s'occupaient aussi des travaux manuels ; Mlle Cailhe pensait que le contact dans les ateliers des professeurs et de leurs élèves ne pouvait être qu'avantageux pour celles-ci, soit par les conversations dirigées par les maîtresses, soit par les conseils donnés ou par les questions posées. D'ailleurs, Mlle Cailhe était une éducatrice dans toute la force du terme ; elle avait été préparée à ce grand rôle par dix-neuf ans de surveillance sous la direction de sa tante.

Elle s'intéressait aux chagrins des petites et aux angoisses des grandes ; elle recevait à l'Institution, le jour de la Sainte-Catherine, ses anciennes élèves de Paris, et au commencement du mois d'août celles qui partaient en vacances des communautés où elles étaient occupées.

C'était elle qui disait aux jeunes filles : « Une personne bien élevée ne s'occupe jamais de ce qu'elle mange », ou bien encore : « Les aveugles doivent avoir la coquetterie de l'adresse. »

Elle faisait jouer la comédie parce que la comédie est une leçon de maintien, et elle regrettait que ses élèves fussent trop servies par des domestiques. Comme Guadet, comme Dufau et comme Pignier, on sentait qu'elle croyait aux aptitudes des aveugles, et, comme ses devanciers, elle a laissé des traditions.

Levitte aussi s'occupait du maintien des enfants : il les reprenait, les redressait, leur faisait chaque semaine une leçon de morale et jugeait de leurs progrès aux examens où il assistait strictement.

Comprenant que les professeurs doivent avoir, en plus du savoir général, un savoir technique et pratique, il donna en 1874, à deux candidats au professorat, deux thèses typhlologiques, pour leur examen d'agrégation : « De l'éducation première à donner aux enfants aveugles », et « De l'utilité des voyages pour les aveugles ». De tels sujets posés à des jeunes gens ne pouvaient qu'éveiller leur attention sur la pédagogie spéciale qu'ils doivent connaître à fond pour être à la hauteur de leur tâche.

Etant surveillant, il avait été très dur ; devenu censeur, il fut très doux ; aussi les aveugles qui l'ont pratiqué avant 1871 ont-ils gardé de lui un souvenir peu sympathique, il en est tout autrement de ceux qui l'ont pratiqué de 1871 à 1884.

Il ne recevait pas les professeurs en soirées comme l'avait fait Guadet, mais il les poussait plus pratiquement que lui peut-être dans la voie où chacun se sentait incliner.

Guadet avait peu soutenu Legoarant dans ses tentatives littéraires ; il en fut différemment de Levitte, qui fit dire trois fois dans des concerts que, par modestie, il appelait « séances publiques », des vers de l'auteur de cette histoire : une ode à Valentin Haüy, une ode à Braille, une ode à la France. Levitte était tenace, mais un peu nonchalant.

Il n'avait aucun pouvoir dans le quartier des jeunes filles, mais son influence s'y faisait cependant sentir au moyen des livres dont il dirigeait l'impression.

Il développa la bibliothèque scolaire de l'Institution par l'impression d'une grammaire, d'une géographie et d'une histoire qui, par suite de critiques intempestives de l'autre quartier, est restée inachevée après le dixième volume, finissant à l'époque des guerres de religion. Il n'y avait que sept volumes de littérature en 1871 ; il y en avait trente quand il est mort en 1884.

Levitte n'avait reçu que l'instruction répartie aux voyants, c'est-à-dire un minimum ; ce n'était pas un écrivain, et il ignorait les langues étrangères, aussi ne remplaça-t-il pas Guadet dans sa situation de typhlophile européen : il n'assista pas au Congrès de Vienne en 1873 et eut un rôle effacé à celui de 1878, qui élabora tant d'idées fructueuses. La position prédominante qu'avait eue Guadet passa insensiblement à un étranger, au docteur Armitage, qui était venu s'initier au Braille à l'Institution même, qui parlait couramment plusieurs langues, qui de 1873 à 1890 assista à tous les congrès tenus

en Europe, visita la plupart des écoles et se mit en relation avec tous les typhlophiles. D'ailleurs, avec la multiplication des institutions, un tel rôle ne peut convenir qu'à un homme indépendant de toute situation subordonnée.

Romand employa, en 1871, tout son crédit pour empêcher l'Institution d'être transférée par le Ministère à Chambéry, ce qui, en l'éloignant de tout mouvement artistique, eût amené rapidement la décadence de l'enseignement musical.

Bien que prenant sa place pour une sinécure, il assistait généralement aux grands examens dans les deux quartiers.

En 1873 eut lieu une inspection générale faite par l'inspecteur Claveau et par Gomel, qui était depuis vingt ans président de la commission consultative. Les inspecteurs firent quelques critiques que Gomel divulgua à la distribution des prix, *comme faiblesse des mathématiques et médiocrité des rédactions,* ce qui n'est pas étonnant chez des jeunes gens qui lisent peu.

Romand, malheureusement, s'occupa à peine de la Société de placement et de secours et il négligea plusieurs fois d'en convoquer les membres en assemblée générale ; d'ailleurs, le principe prévalait alors que l'Institution ne doit que l'instruction à ses élèves.

Romand ayant été mis à la retraite en 1876, ce fut pour la troisième fois un inspecteur général des établissements de bienfaisance qui fut nommé directeur.

IV. — Directorat de Piras.

Piras, le nouveau directeur qui, comme Boué et Romand, ne s'était jamais occupé de typhlologie, n'avait, malgré sa grande érudition, aucune connaissance du métier qu'on lui faisait embrasser : il parlait volontiers littérature dans les classes de géométrie, et physique dans les classes d'histoire. Cependant il s'efforça d'être utile à l'école qu'il dirigeait inopinément. Pour suppléer dans une certaine mesure les cartes de géographie qui faisaient alors totalement défaut, il fit, dès 1877, confectionner un petit globe terrestre en carton-pâte recouvert de drap aux parties continentales. Bientôt Levitte substitua pour ce globe le métal au carton-pâte.

Piras restaura la Société de placement et de secours et demanda sans cesse au Ministère la création d'écoles régionales pour les enfants aveugles.

En 1880, il emmena ses élèves musiciens à Londres, sur la demande de Richardson-Gardner, membre de la Chambre des communes, dont le beau-père avait laissé par testament une somme de huit millions aux aveugles anglais et qui voulait fonder une grande école de musique, sur le modèle de l'école de Paris.

Des concerts furent donnés avec un grand succès à Saint-James'Hall, à Mansion-House, Saint-Marc School dans la ville de Windsor. Pendant leur

séjour à Londres, les garçons étaient logés à l'école de Saint-George in Field, les filles à Saint-John Wood.

Cette visite et ces brillants concerts furent cependant inutiles, le docteur Armitage ayant, avec justesse, prouvé qu'il était plus judicieux d'améliorer les écoles anciennes que d'en fonder une nouvelle.

Piras obtint l'achat d'un grand orgue à trois claviers de mains et à trente-quatre jeux, ce qui amena une regrettable transformation de la salle des concerts. Il obtint aussi un crédit de 300000 francs, pour la construction de deux pavillons occupant une superficie totale de 640 mètres, ce qui porta la superficie générale des bâtiments de l'Institution à 3500 mètres. Ces bâtiments furent achevés en 1882, la même année que l'orgue.

En 1879, Piras fit créer les fonctions de surveillant général et de surveillante générale[1], à l'imitation des lycées.

Cette année-là, il obtint l'amélioration de la situation pécuniaire des professeurs ; le traitement des professeurs aveugles alla de 800 à 1800 francs pour les hommes, de 600 à 1400 francs pour les femmes, sans compter les avantages en nature. Nul ne peut être nommé professeur avant l'âge de vingt-cinq ans ; les aspirants professeurs, qui jusque-là remplissaient gratuitement leurs fonctions,

1. Il y avait eu chez les garçons un surveillant en chef de 1861 à 1871.

reçurent un traitement déterminé, débutant avec 300 francs, c'est-à-dire avec un traitement égal à celui qu'avaient les professeurs de 1833 à 1853. Le traitement des professeurs voyants est supérieur, sans que pourtant ceux-ci rendent plus de services ; les émoluments des membres de l'administration sont sensiblement supérieurs aux traitements des professeurs.

C'est sous le directorat de Piras qu'un des professeurs de l'Institution, Siou, fut décoré de la croix de la Légion d'honneur, récompense assurément bien méritée, car Siou avait déjà formé plus de 300 accordeurs ; il s'était occupé avec ardeur de l'atelier de Versailles, de 1853 à 1855 et avait été le zélé délégué de la Société de Placement et de Secours, organisant des concerts, voyageant pour placer des élèves. C'était le troisième aveugle [1], qui recevait la croix de la Légion d'honneur : Penjon l'avait eue en 1819, Montal en 1851.

En 1880, Piras, pour combattre la trop grande absorption intellectuelle des enfants, restaura un peu la gymnastique, abandonnée depuis une vingtaine d'années, au moins.

On se servait tant du Braille pour tous les usages, que les élèves ne savaient plus lire l'écriture en ligne, nul même, pour ainsi dire, ne connaissait l'alphabet des clairvoyants ; c'était une lacune.

Pour y remédier, Thiac, toujours membre de la commission consultative, fit donner des prix de

1. On l'avait en vain demandée pour Braille.

raphigraphie à partir de 1877. Ces prix, toutefois, n'en restaurèrent guère l'usage, la valeur des appareils, depuis la mort de l'inventeur, ayant monté de 35 à 85 francs, par suite de modifications regrettables apportées par Levitte. Il fallait trouver un autre procédé, c'est ce qu'apporta le comte de Beaufort en 1882.

Le comte de Beaufort, secrétaire général de la Société des mutilés pauvres, ayant imaginé de faire écrire par les aveugles la lettre linéaire tangible[1], vint trouver Piras, et l'Institution reçut cet inventeur comme elle a toujours reçu les inventeurs qui venaient lui présenter des progrès virtuellement possibles. Des élèves furent mis à la disposition du comte de Beaufort, et un essai prolongé fut tenté. La stylographie, tel était le nom du nouveau procédé, donna tout d'abord de grandes espérances.

---

1. Au début de l'Institution, Valentin Haüy avait fait une tentative analogue, car nous lisons dans son livre *Essai sur l'éducation des aveugles*, paru en 1786 : « Nous avons cru qu'il ne pouvait être que curieux de faire écrire des aveugles, s'ils ne parvenaient à lire leur propre écriture ; c'est ce qui nous a engagé à faire exécuter à leur usage une plume de fer dont le bec ne fût pas fendu, et avec laquelle, écrivant sans encre et en appuyant sur un papier fort, ils y produisissent un caractère de relief qu'ils puissent lire ensuite, en passant leurs doigts sur les traits saillants du verso de la page, et à sens contraire. Ce relief, quelque léger qu'il paraisse, est toujours suffisant, surtout lorsqu'on a soin de garnir le dessous du papier sur lequel écrit l'aveugle de quelque surface moelleuse, telle que plusieurs feuilles de papier de rebut ou de la peau. »

Tous les témoignages écrits ou traditionnels tendent à nous faire croire que Valentin Haüy n'usa pas longtemps de ce procédé qu'il avait ainsi décrit.

Les aveugles écrivaient à main libre sur une tablette en carton recouverte de drap et partagée par des fils en lignes parallèles ; comme pour le Braille, la lettre était produite à l'envers ; grâce au drap, les signes produits se trouvaient suffisamment tangibles pour être appréciés par le doigt.

Piras fut mis à la retraite en 1883. Un ancien préfet, M. Martin, le remplaça.

V. — Directorat d'Emile Martin.

M. Martin, homme jeune encore, dut se mettre au courant des procédés spéciaux à l'Institution. Il se trouva d'abord secondé par Mlle Cailhe et par Levitte ; mais ces deux habiles typhlophiles lui manquèrent bientôt : Mlle Cailhe mourut en 1883, Levitte en 1884. Levitte était le cinquième des grands typhlophiles français qui disparaissaient depuis dix ans : Pignier était mort en 1874 ; Dufau en 1877, la même année que Romand ; Guadet en 1881, et Mlle Cailhe en 1883.

M. Martin fit nommer comme institutrice la surveillante générale, Mlle Brunel, devenue plus tard Mme Verd, qui continua l'œuvre de Mlle Cailhe. Après avoir essayé un jeune homme, M. Barbier du Rosier, il prit pour censeur le professeur de lecture Petit, un maître surveillant clairvoyant, tout imprégné des traditions de Levitte ; à la retraite de Petit, en 1892, il fit nommer censeur un compositeur de talent, M. Coquard, montrant bien par ce

choix la part prédominante que la musique continuait à avoir dans l'Institution.

L'esprit ouvert au progrès, M. Martin accueillit toutes les heureuses modifications qu'on lui apportait; mais, avant de les appliquer, il les faisait examiner par les aveugles eux-mêmes.

Il a favorisé l'étude de la stylographie à main libre, et, quand l'expérience eut démontré les réelles difficultés de ce travail pour les aveugles, il développa, en 1893[1], la stylographie rectiligne, c'est-à-dire l'application de l'écriture de l'Écossais Gall[2], aux rectangles de la tablette Braille.

Quand Alphonse Oury eut trouvé, en 1886, le moyen d'adapter le Braille au calculateur anglais Taylor, il fit fabriquer en 1888 le cubarithme actuel, qui rend de grands services, soit pour les opérations d'arithmétique, soit pour l'enseignement de la lecture aux jeunes enfants auxquels M. Vielhomme l'a appliqué.

Il a doté, en 1888, les classes de géographie de neuf cartes en staf, claires aux doigts, par l'heureuse réunion des procédés de Laas-d'Aguen et du docteur Armitage ; puis pour ces cartes il a, développant le système anglais, laissé faire par l'un des professeurs de géographie, des index complets qui permettent aux aveugles d'apprendre la géographie sans le secours d'autrui. Quand une pratique de huit ans eut démontré la fragilité des

1. Après la mort du comte de Beaufort.
2. Cette écriture en lettres romaines a beaucoup d'analogie avec celle de l'Allemand Heboldt.

cartes en staf, il encouragea les essais de M. Champmas, qui substituait le celluloïd au staf; en 1899, les classes possédaient déjà huit cartes, solides, tangibles, légères et faciles à nettoyer; le prix, malheureusement, en est élevé (5 francs).

La ténacité était une des qualités maîtresses de M. Martin, l'autre était sa sympathie vraie pour ses élèves: il multiplia, dans toute la mesure de ses forces, leur bien-être matériel et réduisit leur souffrance morale: il a augmenté leur temps de récréation et de repos; il a développé l'enseignement de la gymnastique, rétabli les promenades hebdomadaires en 1891, fait porter les grandes vacances de six semaines à deux mois, et les congés de Pâques de trois jours à huit jours. En 1889 il a suscité l'amélioration du règlement intérieur de 1853, et en 1891 du régime alimentaire[1]; il envoyait pendant les vacances les élèves qui ne pouvaient se rendre chez leurs parents, à la campagne à partir de 1892, même aux bords de la mer (aux Sables-d'Olonne), en 1896, et les garçons comme les filles se trouvaient si bien aux Sables que nombre de leurs camarades demandèrent à y aller au lieu d'aller dans leurs familles.

Non content d'augmenter les vacances de Pâques et d'été, il créait des jours de fête soit à l'occasion de la Saint-Emile, son patron, soit pour célébrer le travail ainsi que l'avait fait M. Péphau à l'école Braille. Il diminua sensiblement les vestiges

---

1. Le régime alimentaire avait déjà été amélioré en 1825 et en 1861.

du régime claustral qu'avait organisé Pignier : il restreignit les punitions et favorisa les récompenses. Le pain sec et l'agenouillement en classe furent interdits. Les satisfécits, les grades, tombés en désuétude, furent réorganisés. Les satisfécits affectèrent une forme géométrique comme ceux de l'école Braille, pour familiariser les doigts à ces formes.

Les élèves purent bavarder aux réfectoires. Ce bavardage aux réfectoires, ainsi que les allées et venues dans les corridors entre les classes, paraissent au premier abord contraires à une bonne discipline : il n'en est rien, et l'on ne peut demander à des aveugles un silence déjà très difficile à obtenir chez des enfants clairvoyants.

M. Martin fit photographier ses élèves par groupe en 1892[1]. Jusqu'à lui les classes semblaient nues aux visiteurs ainsi qu'en témoignait Secrétan[2] à la suite d'une visite à l'Institution en 1886, M. Martin fit placer des tables pour que les élèves se tiennent mieux et pour qu'ils se fatiguent moins soit à écrire, soit à lire. Afin que les leçons de musique par quart d'heure soient plus exactement données, il fit établir des sonneries électriques. Vu la multiplicité des études, les lectures à haute voix se raréfiaient. M. Martin chercha à remédier au grand dommage qui en résulte pour l'instruction générale, par l'établissement, en 1894, d'une biblio-

1. Comme ils l'avaient été en 1875.
2. Directeur de l'asile de Lausanne.

thèque de livres en Braille, où viennent puiser les élèves, et qui leur est d'une utilité infiniment supérieure à celle que leur procure la bibliothèque fondée par François de Neufchâteau. M. Vielhomme dirige cette modeste bibliothèque avec dévouement et sans rémunération. Les livres circulent dans les deux quartiers et l'Association Valentin Haüy aide à combler les vides.

M. Martin chercha à introduire dans l'Institution des métiers nouveaux : à cet effet, quelques élèves étudièrent le modelage industriel, la fabrication des plaques photographiques, la typographie en noir et la dactylographie ; mais, ces métiers sont en réalité peu abordables pour les aveugles, sauf celui des plaques photographiques, qui eût donné de bons résultats si, pour le choix du premier ouvrier, le cœur ne l'avait pas emporté sur les chances de succès. Quatre machines à écrire furent achetées, et un jeune homme fut envoyé dans une maison de machines. Mais tant de jeunes filles clairvoyantes s'occupent maintenant de dactylographie, que, sauf exception, les aveugles ne trouvent pas à employer leur habileté, si grande soit-elle.

Sous le directorat de M. Martin fut introduit le tout à l'égout dans l'établissement, et, à la suite de deux épidémies de fièvre typhoïde, l'eau potable fut installée. Depuis lors, 1894, il n'y a plus eu d'épidémie.

On doit particulièrement au censeur Petit, d'avoir fait stéréotyper une dizaine de pièces dramatiques

des meilleurs auteurs du dix-septième siècle : il aimait à dire que les aveugles lui devraient cela et qu'après lui nul ne s'inquiéterait de la littérature. On lui doit d'avoir établi les horaires des élèves garçons dès la rentrée des classes, ce que n'avaient jamais fait ni Guadet ni Levitte. On lui doit aussi la création d'une petite caisse alimentée par de généreuses cotisations, pour donner quelques douceurs aux enfants auxquels les familles très pauvres n'envoient aucun argent. M. Vielhomme dirige cette petite caisse, depuis 1891, avec tact et dévouement.

M. Coquard eut une sérieuse influence sur le goût musical des professeurs de musique. Il fit, pendant quelques années, un cours d'histoire musicale qui, s'il eût été transformé en classe, eût rendu plus de services, car les enfants aveugles tirent peu de profit de cours durant lesquels ils ne peuvent prendre de notes, vu la lenteur de l'écriture et le bruit qui en résulte. Il a suscité des conférences[1] et des auditions, chose éminemment profitable, aussi bien pour l'éducation que pour l'instruction. Enfin, il favorisa plus qu'aucun autre les études intellectuelles.

M. Martin manquait trop souvent de confiance envers ses subalternes, soit censeurs, soit professeurs, et il se défiait surtout des spécialistes. Cependant il améliora la situation des professeurs, en portant l'indemnité des externes de 650 à 800

1. Une des plus intéressantes conférences fut celle de M. Welchinger sur les poètes aveugles.

francs. Il supprima l'uniforme, qui était une survivance des temps où les positions de maîtres et d'élèves étaient mal différenciées. Il obtint que chaque professeur ne payerait, pour lui et son guide, qu'une place sur les chemins de fer.

Six fois il a fait prononcer le discours des prix par les professeurs.

Une Sévrienne, professeur de lycée, ayant perdu la vue, M. Martin l'accepta en qualité de professeur dans le quartier des jeunes filles. Mais, comme les cadres y étaient alors au complet, il lui fit faire une petite classe dans le quartier des garçons. C'était une innovation. Le grand savoir n'est pas la chose la plus importante chez un professeur de petits : l'expérience échoua. On lui donna de grandes jeunes filles à diriger.

Pour faciliter l'expédition de la correspondance de son nombreux personnel, le directeur fit placer une boîte aux lettres à l'intérieur du bâtiment et il confia à l'intelligent concierge, M. Bottelier, la fonction de vaguemestre : celui-ci fait depuis lors trois levées par jour.

M. Martin fit nommer, en 1885, un clicheur copiste, M. Balquet, qui stéréotypa selon le procédé de Levitte[1], interligne et avec des lettres de 0,0063 ce qui diminue la grosseur des volumes, mais ralentit la lecture. Quand M. Balquet eut trouvé le moyen d'imprimer interpoints[2] au moyen de la

1. Le premier livre stéréotypé d'après ce système le fut par M. Boissicat en 1878.

2. Ballu avait imaginé l'écriture interpoints dès 1877.

typographie, en 1893, il acheta une presse et fit confectionner des caractères spéciaux par la maison Peignot, qui avait déjà fondu les cubes pour le cubarithme. Mais il mourut avant l'apparition du premier livre imprimé d'après le système Balquet.

M. Martin s'occupa particulièrement de la Société de placement et de secours, aussi progressa-t-elle régulièrement : il créa un comité de dames patronnesses, et des ventes de charité furent organisées pour augmenter son champ d'action. En 1883, le revenu de la Société était de 6499 francs, et, en 1899, il était de 8380 francs. M. le marquis et M[me] la marquise de Raigecourt firent remettre, en 1890, 1 000 francs pour favoriser les voyages de propagande, ce qui permit à l'ardent et dévoué délégué de la Société, M. Mahaut, d'étendre ses démarches. Les placements se multiplièrent, et depuis cette époque tous les anciens élèves, capables d'occuper un emploi, furent casés comme accordeurs ou comme musiciens.

Le placement des filles ouvrières étant beaucoup plus difficile que celui des musiciennes, M. Martin songea à créer un atelier-ouvroir, à l'instar de ce qui existe en Allemagne ; car, fréquentant la conférence Valentin Haüy[1], il se tenait au courant de ce qui se faisait à l'étranger. Il fonda, en 1886, cet ouvroir à Illiers sous la direction de religieuses, et, quand le peintre orientaliste Ziem eut donné une maison, à Argenteuil, l'ouvroir y fut trans-

1. Conférence organisée, en 1883, par M. de la Sizeranne.

porté, en 1894. Une femme de tête, Mme Aigle, le dirige depuis lors ; un nombre croissant de jeunes filles font en commun du filet ou des brosses.

En 1884, M. Martin a organisé une fête pour célébrer le centenaire de l'Institution, avec visite au tombeau de Valentin Haüy situé au Père-Lachaise, grand concert avec lecture, par l'auteur M. Bernus, d'un panégyrique primé, et banquet où assistèrent de nombreux typhlophiles, parmi lesquels l'Italien Dante Barbi-Adriani. En 1885, il a emmené à Amsterdam, où se tenait un Congrès international, ses musiciens, qui donnèrent avec succès trois concerts, et rapportèrent de ce voyage des souvenirs aussi charmants que ceux du voyage de Londres.

En 1887, M. Martin présida, à Coupvray, la fête donnée pour l'érection d'un buste de Braille, où de nombreux discours furent prononcés et où fut chantée une ode lyrique[1], avec musique de Lebel.

En 1889, il fut élu président du Congrès international de Paris, qui se tint à l'Institution, et où d'intéressantes questions pédagogiques furent traitées. Une centaine d'aveugles et de nombreux typhlophiles étrangers purent y échanger leurs idées, applaudir quelques innovations en perspective et désapprouver certaines fantaisies pédagogiques.

En 1890, le directeur de l'Institution se rendit au Congrès de Norwood : il constata alors, au Royal

1. Cette ode, faite par l'auteur de ce livre, a été publiée dans *Chants et Légende de l'aveugle*.

Normal College, l'excellence des exercices athlétiques, et il rapporta de son voyage l'idée de donner, à ses élèves, des jeux (quilles, balançoires, même vélocipèdes) ; mais les progrès non préparés par les habitudes sont difficiles à introduire, et les élèves garçons tout au moins continuèrent à peu jouer. Quilles et vélocipèdes disparurent bientôt.

Les professeurs élèves de Dufau disparaissant, il fallut pourvoir à leur remplacement ; car, comme le disait Romand en 1872, « si les instruments disparaissent, l'Institution demeure ». Petit étant devenu censeur, ce furent deux aveugles, M. Vielhomme puis M. Pérouze, qu'on chargea de la sixième classe chez les garçons, si difficile à faire et si importante pourtant. A la mort de Lebel, en 1888, deux brillants lauréats du Conservatoire, M. Marty et Mlle Boulay, furent chargés de la classe d'orgue, l'un chez les garçons, l'autre chez les jeunes filles ; Siou étant mort en 1889, un de ses élèves, M. Remy, le remplaça, et, quand M. Héry eut pris sa retraite en 1889, la classe d'harmonie passa à M. Mahaut, autre lauréat de la classe de Franck au Conservatoire, celle de solfège à M. Dantot. A leur tour Ballu et Paul en 1894, Thuillant en 1896, prirent leur retraite : ils furent remplacés par des aspirants ou des moniteurs, le monitorat, situation intermédiaire entre l'élève et le professeur, ayant été créé en 1887.

Paul tenait une place à part parmi les professeurs, autant par son talent de compositeur, que pour son aptitude à la direction du chœur qu'il con-

duisait depuis la mort de Roussel, et de l'orchestre depuis la mort de Lebel ; il avait obtenu, comme maître de chapelle, que les répétitions auraient lieu dans la salle des concerts pour les deux sexes réunis. Il faisait souvent chanter les motets de Gauthier et de Roussel, qu'on aimait toujours à entendre, et il monta plusieurs grand'messes d'auteurs connus : une de Chérubini, une d'Adolphe Adam, une de Franck, deux de Gounod. M. Dunezat fut chargé de la direction de l'orchestre, Syme, de la direction des chœurs.

Dans le quartier des garçons, il ne restait plus que cinq professeurs élèves de Guadet, les plus jeunes même n'ont pas connu Levitte.

MM[lles] Coudray et Deheppe, élèves de Pignier, ayant pris leur retraite, et M[lle] Delausse étant morte, les élèves de Guadet ont pris leur place d'ancienneté ; même il n'en resta plus que deux : Kauffer et Girouard, quand M[lle] Hesselbein eut pris sa retraite en 1897.

La rigidité, dans le programme du quartier des garçons, a fait place à un régime beaucoup plus tempéré. La classe exceptionnelle a été rétablie en 1894, et les examens ont été simplifiés.

M[lle] Cailhe n'avait jamais accepté dans son quartier les spécialités pour le professorat, la nouvelle institutrice M[me] Verd, les établit en 1885 : M[lle] Girouard fut dès lors chargée de l'histoire et de la géographie ; M[lle] Régnier, du français ; M[lle] Dasvin, des mathématiques ; on confia à de toutes jeunes filles, M[lles] Tuffrau et Ozanon, la classe des

petites. L'institutrice continua à faire la classe complémentaire, qui a formé de nombreuses jeunes filles pour le brevet.

Depuis 1895, l'enseignement des jeunes filles est réparti en sept classes. C'est pour la septième que M[lle] Tuffrau organisa avec dévouement les leçons de choses et pour laquelle elle monta, peu à peu, avec l'aide de ses élèves mêmes, un petit musée.

Le directorat de M. Martin a été brillant. Un élève de l'Institution, Georges Berger, a obtenu un premier accessit d'orgue au Conservatoire en 1890 ; Harnisch, un premier accessit d'orgue en 1896 ; Frientz, un premier accessit d'harmonie en 1897. Quatre anciens élèves ont obtenu des premiers prix d'orgue : Marty, en 1886 ; M[lle] Boulay, en 1888 ; Mahaut, en 1889 ; Vierne, en 1894, et cela à programme égal avec les clairvoyants, grâce au déchiffrement du plain-chant[1].

M[lle] Boulay a obtenu le deuxième prix d'harmonie en 1890, le deuxième prix de fugue en 1895 et le premier en 1897. Ces belles récompenses ont un caractère plus pratique que celles qui furent obtenues pour les instruments d'orchestre, de 1849 à 1868.

Trois aspirants, M[lle] Tuffrau, M[lle] Ozanon et M. Pérouse, ont obtenu le brevet supérieur en 1890, 1893 et 1896 ; 43 élèves, dont 21 garçons, ont obtenu le brevet élémentaire, quelques-uns avec félicitations, comme Mahaut par exemple.

---

1. Les aveugles, pour déchiffrer le plain-chant, lisent de la main gauche et jouent en improvisant les accords de la main droite, en même temps qu'avec les deux pieds.



L'élève Villey, qui suivit très brillamment les cours du lycée Buffon depuis 1893, tout en étudiant un peu la musique à l'Institution, a obtenu, en concurrence avec de nombreux camarades clairvoyants, huit prix en 1894, neuf dont huit premiers en 1895; il y a eu, six fois de suite, le prix d'excellence, et, au Concours général des lycées de Paris, il a remporté 5 accessits, 4 seconds prix et 2 premiers prix. Plus tard, il passa la licence et l'agrégation avec le numéro 1 et fut reçu cinquième à l'École normale supérieure. Sternheim obtenait en même temps le baccalauréat moderne, et Desagher, le baccalauréat ès lettres.

La Société d'encouragement au bien a décerné, en quelques années, une dizaine de médailles à d'anciens élèves de l'Institution pour leur dévouement, leurs travaux ou leurs livres; une dizaine de professeurs ont reçu les palmes académiques. Plusieurs médailles, obtenues à des expositions diverses, portaient à douze le nombre des médailles reçues par l'Institution depuis le directorat de Pignier.

Une vingtaine de généreux donateurs sont venus accroître le capital de l'Institution, et leurs noms ont été placés en lettres d'or à côté de trente autres[1] qui les avaient précédés sous les directorats précédents.

---

1. LISTE DES BIENFAITEURS :

Mme Fouquet, qui fonda le prix de sagesse en 1821.
Mme Marie Boquillon, 1822.
M. Coyol, 1822.
M. Fage, 1827.

En 1886, le Ministre de l'intérieur, M. Sarrien, vint présider la distribution des prix ; c'était la troisième fois depuis sa fondation que l'Institution recevait semblable honneur : M. Dufaure était venu

---

Mme Elisabeth Vignette, 1829, qui fonda huit bourses avec trousseaux et versement de 200 francs à la sortie des titulaires, qui dota les premiers prix d'une somme de 900 francs et laissa 200 francs de rentes pour encourager les travaux manuels des jeunes filles.
M. Bouquet, 1833.
Mlle Thérèse Mongrolle, 1834, qui fonda le prix d'honneur.
Mme Vve Drouard de Bousset, 1837.
M. Roux, 1845.
Mme la Vicomtesse de la Roche-Aymon, 1850, qui fonda une bourse et un prix quinquennal de 500 francs.
Mme Vve Basset, 1851, qui, avec sa fille, amassa en travaillant 3 000 francs pour fournir les trousseaux afin de réaliser un désir exprimé par son mari.
M. Beaulès, 1853, qui fonda une bourse avec trousseau.
Mlle Joséphine Leduc, 1856.
M. Baudon, 1857.
Mme Alexandrine Budin, 1857, qui fonda quatre bourses.
M. Fillastre, 1857, qui fonda deux prix d'excellence de 50 francs.
M. Wilkins de Varney, 1857, qui fonda le prix de bon caractère voté chaque année par les jeunes filles et leurs maîtresses.
Mme Christine Wattebled, 1859.
Mme Félicité Bonneau, 1860, qui laissa une rente pour la fondation d'une maison de retraite pour constituer un ouvroir destiné aux anciennes ouvrières de l'Institution.
Mme Vve Leblanc, 1861.
Mme Euphrasie Raffard, 1863.
Mme Eugénie Reydet, 1863.
M. Masson, 1865.
Mme Vve Labruyère, 1870, qui fonda une bourse et laissa une rente annuelle de 100 francs au titulaire de cette bourse.
M. Thiac, 1870.
Mme Vve Razy, 1873.
Mme Vve Héritier, 1875.
Mme Vve Bonnaure, 1875.
Mme Sophie Laussat-Jennings, 1876.
M. de Saint-Martin, 1877, qui fonda une bourse avec trous-

en 1849 et M. Pinard en 1868. En 1897, le Président de la République, Félix Faure, vint visiter l'établissement, comme l'avait fait le Pape Pie VII en 1805 et l'Impératrice Eugénie en 1866. M. Mar-

---

seau et laissa une rente annuelle de 75 francs pour le titulaire de cette bourse.

M. Dufau, 1878, qui fonda un prix de 100 francs.

Mme Vve Lemoyne, 1880.

M. Savouré, 1880.

M. Bouhey, 1883.

Mme Emilie Paut, 1885, qui fonda deux bourses avec trousseaux.

Mme Vve Dufau, 1889, qui fonda un prix annuel pour un professeur aveugle.

M. Leroy, 1889, qui fonda un prix divisé en plusieurs parts.

M. Morot, 1889, qui fonda deux bourses avec trousseaux.

M. Haumont, 1889.

M. Vinas, 1890.

M. Robequin, 1890.

M. le baron Jard-Panvillier, 1891.

Mme Sobrier-Arnould, 1891.

M. Legoarant de Tromelin, 1891, qui, se souvenant de son professorat de trente ans, institua deux grands prix pour les classes de rhétorique et d'histoire, afin de maintenir à un niveau élevé l'enseignement littéraire dans l'Institution.

Mme Rosine Laborde et Mlle Emma Calvé, 1892.

M. Thiac, 1893, qui fonda un prix de 100 francs.

M. Chevillon, 1893.

M. Ziem, 1893, qui a fondé un prix de 50 francs et donné l'immeuble d'Argenteuil où est l'ouvroir de la Société de Placement et de Secours.

Mme Vve Isbecque, 1893.

Mme Vve Guittard, 1894.

M. le comte de Beaufort, 1896.

M. de Neyremaud, 1897.

M. Viète, 1897, qui, ayant fait sa fortune par l'accordage, a fondé cinq prix annuels pour les meilleurs accordeurs.

Mlle Belœil, qui institua des livrets de caisse d'épargne en 1897.

Mlle Bucelle, 1897.

Mlle Sybertz, 1898.

tin profita de cette visite présidentielle pour faire donner la croix de la Légion d'honneur à Maurice de la Sizeranne, qui avait fondé l'Association Valentin Haüy en 1889, association dont M. Martin était vice-président et dont plusieurs professeurs font partie du Conseil d'administration.

Le surveillant général Lévêque mourut, à la fin de 1897, d'un accident de bicyclette. Ce surveillant général savait, à l'occasion, donner d'utiles avis pour développer l'adresse des élèves.

Mme Verd quitta l'Institution en 1899, par retrait d'emploi ; elle s'était beaucoup occupée du placement des jeunes filles, mais elle était souvent en désaccord avec son directeur, sur des questions de service. La surveillante générale, Mlle Colbin, s'occupa dès lors du quartier des jeunes filles.

Quelques mois après le départ de Mme Verd, M. Coquard se retira, ayant compris que les occupations de censeur sont incompatibles avec les fatigues de la profession de compositeur. M. Martin songea un instant à confier le poste de censeur à

Mme Gœudin, qui a donné un capital de 20000 francs, 1899.
Mme Beulée, 1899.
Mlle Thériot, qui a donné 10 000 francs, 1899.
Mme Gillet, 1899.
Mlle Ducreux, 1900.
M. Lecomte, qui a légué 700 000 francs à l'Assistance publique, dont l'intérêt versé à l'Institution constitue quinze bourses, 1902.
Mme Weil, qui a laissé une rente de près de 3 000 francs, 1902.
Mlle Galland, qui a constitué une bourse, 1903.
Mme Dubois-l'Huilier, 1904.
M. Piatier, qui a constitué une bourse, 1904.
Mme Voisin, 1906.

un aveugle, et, s'il ne le fit pas, c'est qu'il eut peur que la discipline ne fût négligée. Il écarta aussi l'idée de remplacer le censeur par un triumvirat formé du plus ancien professeur, du chef d'orchestre et du surveillant général. Pour remplacer M. Coquard, il prit conseil de M. Dussouchet, professeur de lycée, qui, depuis 1872, assistait comme juge à tous les examens d'agrégations pour les professeurs des classes intellectuelles, et M. Dussouchet lui recommanda M. Gérault, alors surveillant général au lycée Henri IV.

M. Martin mourut quatre mois plus tard, le 6 août 1899. Il avait vu, avant sa mort, décerner pour la première fois le prix de littérature de 500 francs créé par Legoarant. Les copies sans noms d'auteur sont lues dans ce concours par cinq juges, parmi lesquels le Directeur.

Le prix fut obtenu par Octave Berger.

Les dernières paroles publiques de M. Martin furent en faveur des professeurs aveugles. Il prit pour thème de son discours, à la distribution des prix, ce sujet, et de ce discours nous extrayons le passage suivant : « Faut-il confier l'instruction et l'éducation des enfants aveugles à des maîtres aveugles ? »

» Avec une conviction profonde, basée sur seize ans d'expérience, je n'hésite pas à répondre affirmativement.

» Je me hâte d'ajouter que mon opinion ne s'appuie pas seulement sur des considérations humanitaires qui auraient assurément une grande

valeur, mais qui ne seraient pas suffisantes à la justifier... La situation que j'occupe dans cet établissement, où presque toutes les fonctions d'enseignement sont exercées par des maîtres ou des maîtresses aveugles, me permet d'affirmer que l'absence de la vue est remplacée chez eux par des qualités et par des aptitudes spéciales, grâce auxquelles la grande majorité d'entre eux peuvent être d'excellents instructeurs de la jeunesse.

» Se rendant mieux compte des difficultés qu'ils ont éprouvées eux-mêmes, ils guident avec une patience remarquable et assurément supérieure à celle dont nous sommes capables, le doigt des élèves sur l'alphabet, sur le livre, sur les touches du piano ou sur les cordes de l'instrument de musique qu'ils enseignent.

» Grâce à la délicatesse de son tact et de son ouïe, grâce à une mémoire extraordinairement développée par un travail considérable, le maître aveugle a acquis des connaissances très suffisantes pour enseigner à ses élèves toutes les matières portées dans nos programmes.

» Pour l'enseignement intellectuel, il leur donnera dans de bonnes conditions l'instruction primaire et primaire supérieure, et, pour l'enseignement spécial, il les conduira jusqu'aux portes du Conservatoire dont ils sortent souvent, au bout d'une année ou deux, avec les premières récompenses. »

Le directorat d'Émile Martin coïncida avec l'apogée de l'Institution : Jamais les succès n'avaient été aussi nombreux et aussi variés ; jamais les élè-

ves n'avaient été aussi choyés ; jamais les jeunes gens, à leur sortie, n'avaient trouvé autant de situations honorables.

VI. — Directorat de M. Robin.

L'habitude n'étant pas de choisir les directeurs dans le personnel enseignant, et le censeur nouveau ne possédant pas les traditions de l'Institution, nul homme ne s'imposait au choix du Ministre pour remplacer M. Martin. Un chef de bureau, M. Robin, fut choisi. Avant de modifier quoi que ce soit dans l'établissement qu'il venait diriger, M. Robin chercha à s'éclairer sur les méthodes suivies et à s'enquérir des besoins des aveugles. Toute initiation est longue, aussi les choses continuèrent à aller comme par le passé, durant quelque temps. Le congrès qui signala le début de son directorat, semble avoir eu quelque influence sur la ligne de conduite de M. Robin.

Comme en 1889, la maison d'Haüy accueillit un congrès international, en 1900. Plus qu'aucun autre endroit dans Paris, l'Institution est désignée pour recevoir des aveugles, parce que nombre d'entre eux y ont de vieilles habitudes, que beaucoup y connaissent les aitres et qu'un nombreux personnel se met d'instinct à la portée des nouveaux venus. Les séances eurent lieu dans la salle des concerts, et une exposition spéciale très complète fut organisée dans l'un des préaux.

De nombreux aveugles de la province et de

l'étranger s'y trouvèrent hébergés et, parmi eux, des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Suisses, des Belges, un Hollandais, un Danois. La plupart des grandes écoles d'Europe et d'Amérique étaient représentées par leur directeur, à ce congrès dont la présidence fut donnée à M. Dussouchet, l'initiateur du mot « typhlophile ». Ainsi qu'en 1889, deux concerts et un banquet furent organisés à l'occasion du Congrès[1]. C'est là que prit naissance l'Association des Étudiants Aveugles, qui a son siège à Genève.

Comme aux grandes expositions précédentes, l'Institution avait dans le sein de l'Exposition universelle une intéressante exhibition. Mais on laissa à l'Association Valentin Haüy l'exhibition de travailleurs aveugles, contrairement à ce qui avait été fait en 1889, une association privée étant plus à même de remplir cet office.

Les nombreux placements d'élèves effectués par la Société de Placement et de Secours, et les tendances sociales de l'époque conduisirent M. Robin à aiguiller l'Institution résolument du côté professionnel. La partie professionnelle prenant une place plus importante, la partie purement instruction dut céder le pas à l'enseignement spécial.

L'histoire grecque et l'histoire romaine, malgré leur importance pour la compréhension de la littérature, furent considérablement simplifiées. L'his-

1. La première brochure stéréotypée interpoints, *Une Sainte*, par François Coppée, l'avait été pour le Congrès de 1889; le premier livre typographié interpoints, *Contes choisis*, de Daudet, le fut pour le Congrès de 1900.

toire de France dut être enseignée dès la cinquième classe. Cependant l'obtention du brevet élémentaire, complément de l'enseignement primaire, ne se trouva pas aboli, et même, afin d'en rendre l'accès plus facile, une classe fut créée chez les jeunes filles, pour le préparer pendant deux années sous la direction de Mlle Mesnard, qui sort de l'école normale de Sèvres. Selon l'occurrence, une classe de français et une classe d'arithmétique sont instaurées chez les garçons dans le même but.

Un peu d'histoire naturelle et un peu de chimie étant portées au programme du brevet élémentaire, les garçons étudient une heure par semaine la chimie, de même l'anatomie.

M. Robin écouta le professeur de géographie, qui demandait des cartes simples, faciles et bon marché, vu qu'un certain nombre d'aveugles sont incapables de se reconnaître sur des cartes compliquées. L'un des maîtres-surveillants, M. Vivier, qui fut élevé parmi les aveugles dans une autre maison, se trouva à point pour réaliser ce progrès. Il a ainsi gravé une dizaine de cartes, qui sont de plus en plus étudiées parce qu'elles répondent à un besoin réel.

M. Robin acheta un squelette démontable, pour le faire toucher aux élèves. Il fit également acheter nombre d'objets, qui sont placés dans deux vitrines et qu'on montre aux enfants des deux quartiers. Mais la disposition des classes et le grand nombre d'élèves qu'a chaque professeur rendent l'étude de ces objets difficile. Pour empêcher le surmenage,

M. Gérault le censeur a allongé, dans son quartier, la période des examens et séparé ceux des classes intellectuelles de ceux des classes musicales. Sous son influence, l'enseignement civique, qui jusqu'ici n'était donné qu'à une classe, fut désormais étendu à quatre.

Bien que le programme des études à l'Institution soit de plus en plus orienté vers un but utilitaire[1], M. Robin a permis à plusieurs de ses professeurs quelques incursions dans un domaine intellectuel inaccoutumé. Ainsi l'abbé Chanterel, ancien aumônier, a initié quelques élèves aux éléments du latin, éléments assurément très utiles aux futurs organistes. Le surveillant général, M. Blanc, donna durant plusieurs années des notions d'anglais, ce qui n'est pas sans avantages pour le développement intellectuel des jeunes gens. Le professeur d'histoire fait, depuis 1904, de petites causeries sur l'Espéranto, afin de mettre certains jeunes gens dans la possibilité de correspondre avec les élèves des écoles étrangères, où l'Espéranto est connu, et qui sont de plus en plus nombreuses en Europe comme en Amérique.

---

1. Une classe particulière au quartier des jeunes filles est la classe de lecture à haute voix, classe bien utile, et que la multiplicité des occupations empêche seule d'établir chez les garçons, ce qui explique qu'un certain nombre d'élèves lisent d'une façon défectueuse. Le manque de temps empêche aussi de faire une classe de littérature, qui serait pourtant si utile à des musiciens et qui ornerait l'esprit d'une catégorie d'hommes dont la conversation est la plus grande distraction. Il est bien regrettable que la classe de droit usuel n'ait pu subsister faute de temps, car les aveugles sont plus menacés que d'autres dans leurs intérêts.



Au point de vue professionnel, les modifications furent importantes. Tous les élèves n'étant pas doués semblablement pour la musique, la classe d'orgue fut scindée afin de permettre aux professeurs de s'occuper avec plus de fruit des mieux doués et des moins bien doués.

Jadis les garçons ne commençaient l'étude du piano qu'un an après leur entrée dans l'Institution, aujourd'hui il en est autrement. Ainsi leurs doigts se délient de bonne heure, ce qui est une condition indispensable pour former de bons pianistes. Autrefois les jeunes pianistes ne recevaient de récompenses que lorsque la période d'essai avait pris fin. M. Robin a établi, grâce à une généreuse donatrice, des prix pour ces apprentis[1] afin de les encourager.

Pour donner plus d'émulation aux meilleurs pianistes des deux quartiers, M. Robin a fait concourir, depuis 1901, garçons et filles ensemble à l'examen de fin d'année qui a pour juges[2] des artistes connus comme MM. Guilmant, Gigout, Dallier, Paul Braud, Debroux.

Il a établi un prix de 50 francs dans la troisième division, un prix de 100 francs dans la deuxième, un prix de 500 francs dans la première, et, pour

---

1. Peut-être obtiendrait-on de bons résultats en réduisant quotidiennement pour eux l'étude de l'instrument de une heure à une demi-heure, car l'étude du piano est fastidieuse au début et les enfants n'ont pas la patience longue.

2. C'est depuis 1866 que des artistes clairvoyants composent le jury de fin d'année. On y a vu tour à tour figurer Massé, Franck, Widor.

Franck s'intéressait particulièrement à l'Institution, et il composa, pour y être exéeuté, le psaume 150.

sortir de cette division, il est nécessaire d'avoir obtenu le prix. Jusqu'ici, le prix de 500 francs a été obtenu trois fois et seulement par des garçons. Un examen préparatoire élimine les pianistes insuffisamment préparés à subir le concours : d'autres, moins bien doués, étudient le piano sans participer aux examens. M[lle] Boulay a introduit l'enseignement de l'histoire musicale chez les jeunes filles, avec d'autant plus de raison que les musiciens sont partout de plus en plus instruits dans leur art. Elle s'occupe, en outre, de dictées musicales afin de préparer ses élèves et ses anciennes élèves à subir l'examen d'obtention du brevet pour l'enseignement du chant dans les écoles normales, et quatre jeunes filles en deux ans l'ont obtenu : parmi elles M[lle] Bernardin, avec le numéro 2. Depuis 1903, les grand'messes sont chantées chaque dimanche en entier, c'est-à-dire avec Introït, Graduel et Communion, ce que n'avaient pas cru possible Lebel et Paul.

Grâce à l'impression du Graduel et du Vespéral, avec dispositif spécial pour rendre la lecture plus rapide, les choristes lisent en chantant. Cet exercice est utile au premier chef pour les futurs organistes et pour les futurs chantres.

Syme, le maître de chapelle, n'a pas monté en dix ans moins de vingt messes en musique des auteurs anciens et modernes.

Au moment où se généralisait la lecture du plain-chant aux offices, M. Barrué trouva le moyen de faire déchiffrer par ses élèves des morceaux sur

les instruments de cuivre qu'il montre, grâce à un emploi judicieux des deux mains. L'expérience en fut faite à l'examen de fin d'année devant le jury en 1905. C'est une émancipation de plus pour les aveugles.

Malgré cinquante ans d'impression de musique en Braille les flûtistes, les hautboïstes, les cornettistes, n'apprenaient leurs morceaux qu'au moyen de manuscrits souvent effacés, quelquefois mal écrits ; M. Gérault tint à honneur de doter tous les instrumentistes de musique imprimée et il y a réussi.

M. Gérault a d'ailleurs activement collaboré aux réformes accomplies par M. Robin

Non content d'avoir activé l'enseignement artistique, M. Robin s'est aussi occupé de l'enseignement industriel. La plus importante branche chez les garçons est l'accordage des pianos, qui exige des qualités particulières : oreilles, adresse et mains non transpirantes. C'est pourquoi cette étude est précédée, depuis 1901, d'une période d'essai de trois mois. Des diplômes sont donnés aux bons ouvriers. M. Robin, de même que M. Martin dans ses dernières années, autorisait quelques élèves à aller s'exercer hors de l'École sous la responsabilité du professeur d'accord ou du professeur de facture, M. Besnard; celui-ci est marchand de pianos, ce qui l'oblige à suivre le mouvement extérieur et conséquemment le rend plus habile dans sa partie. Il a introduit, il y a vingt ans, l'accordage des harmoniums. En 1892, il a fabriqué, à l'instar de ce qui se faisait au Royal Normal College, un piano

démontable, pour en faire examiner les parties à ses élèves. Il a fait également 27 profils pour leur faire toucher différents modèles de pianos.

Le filet est montré aux jeunes garçons pour développer leur adresse trop souvent négligée dans les familles. C'est M. Boulétreau qui est chargé de cet enseignement. Sous sa direction, les filetiers ont certainement fait des progrès. M. Boulétreau a de plus commencé à montrer aux enfants à faire de petits objets en papier, comme cela se fait depuis longtemps à Amsterdam, à Boston et ailleurs. Le rempaillage et le cannage des sièges sont les seuls métiers manuels enseignés à l'Institution, dont un aveugle puisse tirer un parti quelque peu rémunérateur. M. Robin permit aux petits musiciens d'apprendre le rempaillage, ce qui les met à même de pouvoir suppléer un jour aux médiocres traitements auxquels peut seul prétendre leur talent secondaire.

Il y a toujours, depuis quelques années, un ouvrier au tableau d'honneur et un parmi les gradés pour bien montrer que les élèves sont égaux.

Depuis le départ de M. Eppinger en 1902, il n'y a plus aucun rapport entre les maîtres des ateliers des garçons et ceux des filles.

Mlle Bernard a été nommée, en 1904, contremaîtresse de filet après avoir passé plusieurs années dans sa famille et trois ans à l'atelier d'Argenteuil, ce qui l'a initiée à la vie des ouvrières. En même temps qu'elle montre le filet comme métier, elle montre le tricot pour développer l'adresse des arrivantes. Quand les élèves savent le tricot, Mlle Caron

leur montre le crochet et des travaux de fantaisie, ce qui est si utile pour les jeunes filles dont les doigts ne doivent jamais rester inactifs. Et souvent dans les pensions où elles sont appelées à enseigner, elles trouveront à utiliser fructueusement leur adresse manuelle comme leur savoir intellectuel. M. Robin, pour donner plus d'ardeur aux jeunes ouvrières, a créé des prix nouveaux en leur faveur.

La distribution des prix est devenue une simple fête de famille en 1904, année où les distributions solennelles ont été également supprimées à l'Institution nationale des Sourds-Muets et où a pris fin le Concours général des lycées de Paris. En 1871, avait cessé l'usage de donner des couronnes pour tous les prix. En 1882, les livres de prix avaient été donnés en bloc aux lauréats, au lieu de l'être en particulier pour chaque nomination.

M. Robin a transformé le tableau d'honneur, de mensuel qu'il était, en récompense trimestrielle; les professeurs de chacun des quartiers sont appelés à le constituer, et ce sont eux également qui décernent les grades : les garçons ont droit à un doyen, cinq régents, six exempts; les filles à un cordon d'honneur du premier degré, trois cordons d'honneur du deuxième degré, trois cordons d'honneur du troisième degré.

Dès le début de son directorat, M. Robin a favorisé l'introduction dans le quartier des jeunes filles d'une petite caisse similaire à celle qui existait depuis huit ans chez les garçons, pour donner des douceurs aux peu favorisées.

C'est Mlle Tuffreau qui tient cette petite caisse Elle tient également la bibliothèque, qui prête des livres en Braille, bibliothèque qui circule d'un quartier à l'autre.

Depuis quelque temps Mme X..., à l'imitation de ce que font maintes dames du monde pour l'Association Valentin Haüy, copie en Braille les feuilletons musicaux du journal *le Temps* pour initier les jeunes gens au mouvement artistique de l'époque. La lecture de ces feuilletons rend les mêmes services que la lecture, jadis faite à haute voix par Guadet, de la *Gazette musicale*.

M. Robin aimait à dire qu'il s'efforçait de resserrer la cohésion entre les rouages de l'établissement compliqué qu'il dirigeait, et de maintenir l'harmonie parmi ses collaborateurs de tous les ordres dans l'intérêt supérieur des élèves, base et finalité de l'Institution. Le personnel se modifie sans cesse par suite des décès et des mises à la retraite. M. Robin a vu mourir son secrétaire M. Verd, l'institutrice, Mlle Colbin, le maître de chapelle, M. Syme, le professeur de flûte, M. Boudin. Il a vu prendre la retraite à Mlle Kauffer, professeur de piano, Mlle Girouard, professeur d'histoire, Mlle Régnier, professeur de français, M. Brès, professeur de violon, M. Boutroy, le chef d'imprimerie. Il a vu se retirer M. Dufour, professeur de violoncelle, après 58 ans d'enseignement dévoué, et M. Eppinger, qui montrait le filet dans les deux quartiers.

Les vides ont dû être comblés. M. Verd a été remplacé par M. Munier, dont la complaisance est

à toute épreuve, Mlle Colbin par Mme Languillat, dont la sollicitude est grande pour les plus déshéritées de la fortune, et la surveillance générale a été confiée chez les jeunes filles à Mme Wurtel. M. Marty a pris la direction du chœur, et nul n'était plus désigné que lui pour l'emploi de maître de chapelle, lui qui est professeur d'orgue, qui a été organiste de paroisse en province et qui est maintenant organiste de Saint-François-Xavier.

Deux artistes de l'Opéra, M. Lafleurance et M. Bertelier, sont devenus professeurs de flûte et de violoncelle. Mlle Tuffreau a pris la classe d'histoire chez les jeunes filles, laissant la classe de lecture à Mlle Peyclet, qui a passé trois ans à l'école normale de Grenoble où elle a obtenu le brevet supérieur. Mlle Kauffer a eu pour remplaçante Mlle Moreau, et en 1904 Mlle Nortier est venue comme aspirante augmenter le nombre des professeurs de piano. Chez les garçons, le nombre des maîtres s'est accru en 1906 de deux jeunes gens distingués, M. Barié, qui avait obtenu un accessit d'orgue au Conservatoire, et M. Rivière, qui fut pendant quelques années organiste à Saint-Michel de Bordeaux.

M. Boutroy a eu pour successeur un clairvoyant, M. Balquet, à qui M. Robin a donné pour auxiliaires trois jeunes typographes : M. Berger, qui a son brevet supérieur ; M. Gatumel et M. Comte, qui, en 1904, avait obtenu un accessit[1] d'harmonie

1. Le nombre des récompenses obtenues par les élèves de l'Institution s'élève à quarante-cinq.

au Conservatoire, ce qui le rend apte à suppléer M. Mahaut lors de ses absences motivées par l'intérêt des aveugles.

M. Balquet a la charge de la distribution des livres de classe, charge grandissante avec les nouvelles impressions, d'autant plus grandissante que le pupitre de chaque élève ne peut contenir tous les livres scolaires par suite de leur grosseur.

Un rouage qui a appelé tout particulièrement l'attention de M. Robin, c'est la surveillance. Au début du directorat de Martin, les élèves garçons avaient compté malicieusement jusqu'à trois douzaines de surveillants en une année, aussi la discipline ne pouvait en être que défectueuse. Depuis M. Robin, la fonction de maître-surveillant n'est plus une fonction éphémère : pour en assurer la stabilité, il a augmenté les appointements des maîtres-surveillants. Il a pris pour maîtresse-surveillante la fille de Paul, l'ancien professeur très aimé.

Pour augmenter le bien-être de son personnel, M. Robin a mis à la disposition de ses collaborateurs le téléphone, et il a établi une sonnerie pour prévenir dans tout le bâtiment principal de l'arrivée du médecin, de l'oculiste ou du dentiste. Il a fait porter l'indemnité des professeurs externes de 800 francs à 1 050 francs. Il a laissé un des professeurs femmes jouir de l'externat, ce qui était une nouveauté ; il a obtenu pour deux professeurs hommes le demi-externat. Il a permis à une dame de prendre sa retraite au sein même de l'Institution,

comprenant combien il est pénible pour un célibataire de quitter ses vieilles habitudes.

Une dizaine de professeurs ont reçu les palmes académiques ; quatre, celles d'officier de l'instruction publique. « Quand on élève le corps enseignant on élève l'Institution », disait Guadet : c'est la pensée qui dirigeait M. Robin.

En 1902, M. Robin a participé au Congrès international de Bruxelles. Les directeurs d'écoles d'aveugles apprennent toujours quelque chose au contact des typhlophiles étrangers.

En 1903, il a assisté et prononcé un discours à l'inauguration du buste[1] des frères Haüy à Saint-Just, dans l'Oise, où ils sont nés au milieu du pix-huitième siècle[2].

Jusqu'ici, les méthodes pédagogiques pour les aveugles n'ont jamais été rédigées, et même, sauf deux fois à l'Institution, en 1874, on ne s'est point occupé de pédagogie spéciale dans les examens d'agrégation pour les professeurs. Une revue[3] typhlo-pédagogique ayant été fondée en 1905

---

1. Les bustes des frères Haüy, à Saint-Just, et de Braille, à Coupvray, sont du sculpteur Leroux.

2. L'auteur de ce livre y a lu son ode à Valentin Haüy, comme il avait lu son ode à Braille à l'inauguration du buste de Braille à Coupvray en 1887, comme il avait prononcé une allocution au cimetière du Père-Lachaise en 1884. Il avait accompagné M. Martin, aux Congrès d'Amsterdam en 1885, de Norwood, en 1890, à la conférence de Lausanne en 1894, où il avait lu un travail sur les tablettes; il avait aussi accompagné Maurice de la Sizeranne au Congrès de Cologne en 1888, où la musicographie Braille a été généralisée.

3. Imprimée en Braille.

par M. Sternheim, M. Robin y abonna l'Institution pour en faire bénéficier ses professeurs.

La bibliothèque de livres en noir, fondée par François de Neufchâteau, rend des services, mais la partie la plus importante, c'est-à-dire celle des livres spéciaux aux aveugles, s'est trouvée trop longtemps négligée. Heureusement qu'un particulier a remédié à cette négligence. M. Boissicat, qui fut élève voyant, puis maître surveillant, puis professeur et qui est actuellement économe, a pris un intérêt tout spécial à la maison où il a été élevé, où il s'est marié, où sa femme, fille de Siou, est née. Il a de ses propres deniers rassemblé la presque totalité des livres qui traitent en langue française des aveugles, et, quand il eut une collection qui n'a d'équivalent que celle de l'Association Valentin Haüy, il l'a donnée à l'Institution, dont elle compose depuis 1902 le fonds le plus précieux.

Des donations sont venues accroître, sous le directorat de M. Robin, comme sous les directorats précédents, l'avoir de l'Institution (la liste en a été donnée plus haut), et parmi elles la rente de 700 000 francs de M. Leconte, dont 15 bourses furent constituées, de sorte qu'en 1906 le nombre des bourses de fondation s'élève à trente-sept, et les grands prix à trente-cinq, d'une valeur de plus de 4 000 francs. L'argent de ces prix est placé pour les titulaires à la caisse d'épargne, et quand les jeunes gens entrent dans la vie active ils ont ainsi une avance utile à leurs débuts. Mais plus effective

est l'aide que leur donne la Société de placement et de secours.

Cette Société a tenu en 1905 sa 42e assemblée générale. M. Robin, qui en était le président, s'en est occupé, comme son prédécesseur, avec dévouement et activité. Le délégué, M. Mahaut, ne compte pas son dévouement intelligent à ce point même qu'on a pu quelquefois penser que le patronage est si efficace qu'il ralentit un peu l'initiative personnelle. M. Gérault remplit depuis 1900 les fonctions de secrétaire, et cette charge augmente sensiblement ses occupations. M. Yacinthe Guadet, dont le nom évoque le souvenir d'un des grands typhlophiles de l'Institution, remplit depuis la même époque les fonctions de trésorier. (M. Guadet ne fait pas partie du personnel de l'Institution.)

Le nombre des ouvrières de la maison d'Argenteuil, qui dépend de la Société de placement et de secours, est monté à dix-sept. Mlle Pinjon, dont le nom ainsi est deux fois cher aux aveugles, a laissé en mourant deux bourses d'ouvrières.

Grâce surtout au legs de M. de Clausonne, qui s'élevait à 100000 francs, le capital de la Société s'est sensiblement accru. En 1855, au départ de Dufau, elle possédait une rente de 20 francs; en 1864, au départ de Boué, elle en possédait une de 1 358 francs; en 1866, à la mort de Watteville, la rente montait à 2272 francs; en 1876, au départ de Romand, à 5314 francs; en 1883, au départ de Piras, à 6499 francs; en 1899, à la mort

d'Emile Martin, à 8380 francs; et en 1906, au départ de M. Robin, à 14 695 francs.

M. Robin a obtenu du Ministère que la Société aurait désormais l'administration des revenus de la caisse de secours créée par Guillié et augmentée par tous ses successeurs. Ce revenu monte aujourd'hui à 2 207 francs.

Le député Tournadre ayant demandé, en 1904, au Parlement le transfert des Institutions nationales des Sourds-Muets et des Jeunes Aveugles du Ministère de l'Intérieur au Ministère de l'Instruction publique, le Ministre de l'Instruction publique constitua une commission chargée d'étudier la question. Un ancien grand maître de l'Université, M. Bourgeois, la présidait. M. Robin en fit partie[1]. Cette commission étudia les établissements spéciaux d'anormaux et visita particulièrement l'Institution. M. Robin lui présenta un rapport sur la question des aveugles, et le Ministre de l'Intérieur le nomma, en 1905, inspecteur des écoles d'aveugles de France avec M. Mahaut[2] comme collaborateur, assumant ainsi la charge de toutes les écoles d'aveugles qui jusqu'ici ne relevaient pour la plupart d'aucun Ministère et n'étaient pas inspectées, au grand préjudice de beaucoup.

---

1. Les aveugles semblent avoir regretté qu'aucun d'entre eux ne fût appelé dans le sein de cette Commission.

2. M. Mahaut, qui a fait deux remarquables comptes rendus de la Société de placement et de secours, a publié une intéressante brochure sur l'œuvre de César Franck. Il a donné des concerts d'orgue dans nombre de villes de l'Europe occidentale.

Malgré M. Tournadre, l'Institution n'a pas été transférée au Ministère de l'Instruction publique par suite d'un discours du député Fernand David et dans lequel on lit :

« Les sourds-muets et les aveugles nécessitent une instruction qui ne ressemble en rien à celle donnée aux enfants normaux. Il leur faut des méthodes spéciales et, pour les appliquer, des professeurs qui ont, non pas seulement la science, mais un dévouement souvent admirable et qui ne peuvent pas se recruter comme on recrute des professeurs ordinaires.

» Je crois que le mieux est de laisser à l'assistance ce qui est véritablement besogne d'assistance : Assistance par l'instruction primaire, par l'éducation, par l'instruction professionnelle, par les secours de toute nature qui sont donnés à ces jeunes gens en raison des fondations spéciales faites aux établissements actuels. »

M. Robin n'avait pas inspecté la moitié des trente écoles de France quand l'altération de sa santé l'obligea de demander sa mise à la retraite, retraite que ses subordonnés trouvent prématurée. Il possédait une grande facilité d'assimilation, ce qui lui a permis de s'adapter rapidement à un milieu très différent de celui dans lequel il avait vécu jusque-là ; il était foncièrement bon et il avait une conception nette du but de l'Institution.

De beaux succès pour quatre anciens élèves de l'Institution, rappelant les succès d'antan, ont brillamment clos le directorat de M. Robin : Desagher a conquis le doctorat en droit, et Mlle Soulier, le

brevet pédagogique pour l'enseignement du chant dans les écoles normales ; Conte a obtenu un deuxième accessit de contrepoint ainsi qu'un premier accessit d'harmonie, et Barié un premier prix d'orgue au Conservatoire de Paris.

Deux professeurs ont suivi leur directeur dans la retraite, ce sont : Brès, qui a quitté l'enseignement pour se livrer plus complètement à la composition musicale, et Mlle Régnier[1], qui désirait avoir plus de temps pour s'occuper du patronage des jeunes filles.

Mais le départ de professeurs est loin d'avoir la même importance que celui d'un directeur.

Une nouvelle direction peut révolutionner l'Institution, tandis qu'il y a continuité de traditions dans le corps enseignant : les professeurs sont, pour la plupart, élèves des maîtres qui furent les élèves des élèves de Valentin Haüy, de sorte que tout directeur trouve sur place une équipe d'hommes et de femmes façonnée par des méthodes analogues.

Aussi les professeurs ont-ils une action directe sur les élèves, et ce qu'écrivait, il y a cinquante-deux ans, Mœring est encore rigoureusement vrai : « On trouverait difficilement dans les Institutions de voyants cet attachement profond et cette déférence qui se révèle dans tous les rapports des élèves aveugles avec leurs maîtres. »

(Octobre 1906.)

---

1. Mlle Régnier a publié en Braille un roman, *Le Petit Oiseau des Bonnes Sœurs,* dont tout un passage se déroule dans le quartier des jeunes filles de l'Institution et dévoile un état d'âme aussi vrai que l'histoire.



CHAPITRE VI

L'état actuel de l'Institution.

L'Institution fondée par Haüy, établie depuis 1843 dans son septième local, est un établissement de bienfaisance dépendant du Ministère de l'Intérieur, direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques. Elle est administrée depuis 1906 par M. Winter[1]. Une commission consultative, composée de sept membres et présidée par le sénateur Labiche, aide le directeur pour l'administration générale ; M. Munier, secrétaire[2] de la direction depuis 1901, tient avec grand ordre les archives de l'Institution ; M. Astier remplit depuis 1895 les fonctions de rece-

---

1. LISTE DES DIRECTEURS DE L'INSTITUTION.

Valentin Haüy, avec le titre de premier instituteur, 1784-1802.
Bertrand, avec le titre de premier instituteur, 1802 à 1814.
Guillié, premier instituteur puis directeur, 1814-1821.
Pignier, 1821-1850.
Dufau, 1840-1855.
Boué de Verdier, 1855-1864.
Baron de Watteville, 1864-1866.
Romand, 1866-1876.
Piras, 1876-1883.
Martin, 1883-1899.
Robin, 1899-1906.

Dufau et M. Martin ont été décorés de la Légion d'honneur au cours de leurs directorats, le premier en 1849, le deuxième en 1889.

2. Les secrétaires furent : De Mila, 1861-1876; Verd, 1876-1901; Munier, 1901. (Il exerce présentement, 1907, la direction par intérim.)

veur[1] connexes à celles de receveur à l'Institution nationale des Sourds-Muets. L'économat[2] est confié depuis 1884 à M. Boissicat, qui est zélé pour toutes les améliorations compatibles avec le budget; il est aidé par un commis de l'économat. L'abbé Retaux est aumônier[3] depuis 1902, il remplit les fonctions du culte, et fait les catéchismes. M. Paul Claisse est médecin[4] depuis 1898. Un oculiste et un dentiste viennent de temps à autre donner leurs soins aux élèves. Un architecte, toujours dépendant de l'Administration des Bâtiments civils[5], s'occupe de l'entretien des locaux.

M. Gérault est censeur[6] des études depuis 1899;

1. Les receveurs de l'Institution furent : Pélissier, 1853-1854; Guadet, 1854-1855; Martin, 1855-1872; Gervais, 1872-1880; De Mondenard, 1880-1885; Delabarre, 1885-1895; Astier, 1895.

2. Les économes furent : Mercier, 1853-1858; Halbeau, 1858-1868; Dabert, 1868-1884; Boissicat, 1884.

3. Les aumôniers furent : l'abbé Durand, 1842-1872; Olmer, 1872-1875; Bott, 1875-1877; Simon, 1877-1884; Martin, 1884-1887; Chanterelle, 1887-1902.

Avant l'abbé Durand il n'y avait pas d'aumônier à demeure dans l'Institution.

4. Les médecins furent : Dr Guillié, médecin et oculiste en même temps que directeur; Dr Pignier, 1821-1837; Dr Alibert, 1837-1871; Dr Claisse père, 1871-1898; Dr Claisse fils, 1898.

5. L'administration des Bâtiments civils est dans les attributions du Ministère de l'Instruction publique (section des Beaux-Arts).

6. Les censeurs de l'Institution furent :

Gobert, 1791, avec le titre de deuxième instituteur.
Bertrand, —
Germain, 1802-1807, —
Généresse, 1807, —
Dufau, 1815-1840, —
Guadet, 1840-1854, avec le titre d'instituteur.
Badiou de la Tronchère, 1854-1855, avec le titre de sous-directeur.
Guadet, 1855-1871, avec le titre de chef d'enseignement.

Mme Langouilla, institutrice[1] depuis 1905; M. Vivier, surveillant général[2] depuis 1907; Mme Wurtel, surveillante générale[3] depuis 1904. Il y a quatre maîtres surveillants qui sont actuellement : M. Chabrier, depuis 1898 (celui-ci est un ancien élève voyant); M. Fontenault depuis 1903, MM. Corcuff et Massoni, depuis 1907, et deux maîtresses surveillantes qui sont : Mlle Paul depuis 1900, et Mlle Jousse, 1905.

Les classes sont confiées à des professeurs qui n'enseignent que dans leur quartier respectif, ceux de gymnastique et de chant exceptés[4].

Levitte, 1871-1884, avec le titre de censeur.
Petit, 1885-1892, —
Coquard, 1892-1899, —
Gérault, 1899.

1. Les institutrices de l'Institution furent :
Mlle Cardeilhac, 1815-1821.
Mme Landresse, 1821-1838.
Mlle Cailhe, 1838-1860.
Mlle Maria Cailhe, 1860-1883.
Mme Verd, 1883-1899.
Mme Colbin, 1904-1905.
Mme Languilla, 1905.

2. Les surveillants généraux furent :
Boissicat, 1878-1884.
Durozier, 1884-1885.
Demachy, 1885-1886.
Laurent, 1886-1888.
Levêque, 1888-1898.
Blanc, 1898-1907.

3. Les surveillantes générales furent :
Mlle Brunet, 1879-1883.
Mlle Leroy, 1883-1884.
Mlle Colbin, 1884-1904.
Mme Wurtel, 1904.

4. Les deux sexes ne sont réunis qu'à la chapelle et à la salle des concerts.

L'enseignement[1] du français est confié à M. Bernus[2] depuis 1872 ; et à Mlle Ozanon depuis 1906 ; l'enseignement des mathématiques à M. Mattéi depuis 1882 et à Mlle Dasvin depuis 1881 ; l'enseignement de l'histoire et de la géographie à M. Guilbeau depuis 1873 et à Mlle Tuffreau depuis 1905 ; l'enseignement des jeunes enfants à M. Vielhomme depuis 1886 et à M. Pérouse, depuis 1893 ; Mlle Peyclet depuis 1905 et Mlle Miflier, depuis 1906. La classe du brevet est confiée chez les filles à Mlle Mesnard depuis 1904.

Des surveillants et des surveillantes enseignent la stylographie rectiligne.

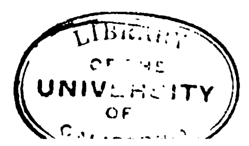
Le solfège est enseigné par M. Dantot depuis 1890, et par Mlle Claudinon depuis 1885 ; l'harmonie[3], par M. Mahaut depuis 1889 et par Mlle Boulay depuis 1897 ; l'orgue[4] et la composition musicale, par M. Marty depuis 1889, et par Mlle Boulay depuis 1890. Le piano, par MM. Dunezat depuis 1876, Specht depuis 1878, Gensse depuis 1880, Blazy depuis 1895, Rottembourg depuis 1897, Rivière et Barié depuis 1905 ; par Mlle Caron depuis 1875, Claudinon depuis 1885, Boulay depuis 1890, Martin depuis 1897, Moreau et Nortier depuis 1904 et

1. Les spécialistes sont de dates trop récentes pour qu'il soit besoin d'en dresser une liste.

2. Bernus a un jugement très sain et un goût littéraire impeccable.

3. Les professeurs d'harmonie : Gauthier, 1827-1853; Lebel, 1853-1854 ; Roussel, 1854-1869; Héry, 1869-1889; Mahaut, 1889.

4. Les professeurs d'orgue : Marius Gueit, 1826-1831 ; Poissant, 1831-1834; Gauthier, 1834-1853; Roussel, 1853-1854; Lebel, 1854-1888; Marty, 1889; Mlle Boulay, 1890.



par une clairvoyante, Mlle Montal, fille du célèbre facteur de pianos, depuis 1896. La clarinette par M. Gensse; la flûte, par M. Lafleurance depuis 1903; le hautbois, par M. Specht; le violon, par M. Dantot depuis 1890, et par Mme Ancel depuis 1904; le violoncelle, par M. Dunezat, par M. Berthelier et par Mlle Baude depuis 1904; la contrebasse, par M. Dunezat; le basson par M. Specht; les instruments de cuivre[1], par M. Barrué depuis 1896. Le chant, par M. Montégu depuis 1896.

L'accordage des pianos[2], par M. Remy depuis 1890. Cette classe n'est suivie généralement que par des élèves de septième et de huitième années. La facture des pianos est enseignée par M. Besnard depuis 1878; la notation vulgaire de la musique par M. Balquet depuis 1896 et par Mlle Caron depuis 1875. Le tournage, par M. Fischer depuis 1880; le rempaillage et le cannage des chaises, par M. Sturbe depuis 1887; la fileterie, par M. Boulétreau et par Mlle Bernard depuis 1902; les travaux de fantaisie par Mlle Caron; la gymnastique, par M. Desmieux depuis 1896.

MM. Besnard, Fischer, Lafleurance, Berthelier, Montégu, Démieux, Balquet, Mlle Montal sont des clairvoyants. Les professeurs complètement attitrés[3] donnent de vingt-cinq à trente heures par semaine.

---

1. Les professeurs d'instruments de cuivre : Grosjean, Mauguin, 1850-1856; Thuillant, 1856-1896; Barrué, 1896.
2. Les professeurs d'accordage furent : Moulin, 1836-1846; Siou, 1846-1889; Remy, 1890.
3. La plupart des professeurs clairvoyants ne sont pas titularisés.

L'orchestre[1] est dirigé avec succès par M. Dunezat depuis 1894 ; les professeurs aveugles du quartier des garçons y sont chefs de parties. L'orchestre est composé en moyenne de 45 exécutants : il y a en général cinq premiers violons, six seconds violons, quatre altos, six violoncelles, trois contrebasses, des instruments à vent autant que le morceau en comporte et tous les accessoires comme timbales, cymbales, grosse caisse, etc...

Trois concerts trimestriels très suivis remplacent les anciens exercices publics[2]. On visite toujours l'Institution le mercredi.

M. Marty est maître de chapelle[3] depuis 1905; trois ou quatre grand'messes en musique sont chantées annuellement; le chœur se compose en moyenne de 45 chanteurs, dont 25 jeunes filles.

Les élèves donnent chaque année plusieurs récréations musicales pour lesquelles les professeurs composent beaucoup de musique, même quelquefois des comédies[4].

Cinq professeurs aveugles sont des lauréats du Conservatoire : M. Specht, M. Marty, Mlle Boulay,

---

1. Les chefs d'orchestre de l'Institution furent : Caillat, 1786; Gailliod, 1806-1816; Isman, 1816-1844; Gauthier, 1844-1851; Roussel, 1851-1869; Lebel, 1869-1888; Paul, 1888-1894; Dunezat, 1894.
2. Les exercices publics ont été supprimés en 1866.
3. Les maîtres de chapelle furent : Gailliod, 1806-1816; Isman, 1816-1841; Moulin, 1844-1846; Gauthier, 1846-1847; Roussel, 1847-1869; Paul, 1869-1894; Syme, 1894-1905; Marty, 1905.
4. Mlle Régnier, deux : *La Sorcière, Fausse Alerte;* M. Guilbeau, trois : *Le Régisseur, En Afrique, Métellus.*

M. Mahaut, M. Barié. Quatre sont organistes dans des paroisses de Paris : M. Marty, à Saint-François-Xavier ; M. Blazy, à Saint-Pierre de Montrouge ; M. Barué, à Saint-Médard, et M. Dantot, à Saint-Etienne-du-Mont, paroisse qui a eu tour à tour pour organistes Gauthier, Lebel et Syme. Quelques professeurs sont des compositeurs de musique fort agréables, comme MM. Dunezat, Marty, Mlle Boulay. Cinq savent l'anglais, trois savent l'allemand, un l'italien, un l'espagnol ; d'autres s'occupent de l'amélioration de l'outillage intellectuel des aveugles : M. Mattei, par exemple, a imaginé en 1889 un chémagraphe pour tracer des figures de géométrie tangibles et, en 1894, il a fait fabriquer des tablettes pour l'écriture recto-verso, dont la lettre a une longueur de 0,0054 ; l'auteur de cet ouvrage, appliquant l'aluminium aux tablettes, eut l'idée, après maints essais, de faire fabriquer, en 1895, des tablettes de poche d'un nouveau modèle.

Vielhomme s'occupe du Musée Valentin Haüy, qui est le plus complet du monde, et qui dépend de l'Association Valentin Haüy. M. Martin était vice-président de cette Association, qui fut fondée en 1889, et qui essaye de concentrer la typhlophilie française ; plusieurs professeurs font partie de son Conseil d'administration. Il y a toujours à sa commission technique quelques membres du personnel enseignant (femmes ou hommes), et ils ne refusent jamais leur concours à Maurice de la Sizeranne quand celui-ci les prie de traiter des questions typhlo-

pédagogiques soit dans le *Valentin-Hauy*[1], soit dans le *Louis-Braille*[2].

Pour les services généraux, il existe à l'Institution deux surveillantes de l'infirmerie (avant 1889 c'étaient des sœurs), une surveillante du vestiaire et une surveillante de la lingerie qui dirigent des ouvriers et des ouvrières. Les gens de service sont au nombre de quarante et un.

Le temps de scolarité des élèves est de huit ans pour les musiciens et de cinq ans pour les ouvriers, toutefois la scolarité est souvent allongée d'un ou deux ans. L'âge d'admissibilité est fixé entre 10 et 13 ans, il a souvent varié, puisqu'il s'abaissait à 7 ans comme âge minimum en 1801, puisque sous Dufau il était fixé à 9 ans ; d'ailleurs il y a toujours eu de fréquentes exceptions à l'âge normal d'entrée. L'âge de sortie des élèves est fixé à 21 ans. Jadis on dépassait souvent cet âge.

Le trousseau exigé est représenté par une somme de 320 francs. La pension est présentement de 1 200 francs ; elle était de 12 livres par mois dans l'école des Enfants Aveugles, de 500 francs par an dans l'école des Aveugles-Travailleurs, de 800 francs au temps de Pignier, de 1 000 au temps de Guadet. L'Etat n'accorde plus de bourses complètes, et pour donner une fraction de bourse, il exige qu'une fraction de bourse ait déjà été consentie par les familles, les départements ou les communes. Le prix de la pension pour les bourses charitables est réduit à

1. Journal en noir.
2. Journal en Braille.

800 francs. La cécité faisant surtout des ravages dans les classes nécessiteuses, le nombre des enfants dont les parents paient bourse entière est constamment limité à quelques-uns. La pension réglementaire est toujours acquittée par les élèves étrangers. La dépense annuelle de chaque élève s'élève actuellement à plus de 1 600 francs.

Le nombre des élèves était au 31 décembre 1905 de 230 : 82 filles, 144 garçons et 4 clairvoyants[1] qui suivent les classes, travaillent à l'imprimerie et conduisent leurs camarades dans les promenades, aux concerts et le mercredi à l'Opéra et à l'Opéra-Comique où ceux-ci vont étudier le grand art par l'audition des chefs-d'œuvre. Rarement le nombre des filles a été supérieur, celui des garçons a quelquefois atteint 157.

Sur les 144 garçons, un cinquième ignorait ce qu'est la lumière. Un cinquième avait assez de vue pour l'utiliser, et un dixième pouvait lire l'écriture des clairvoyants dans certaines conditions favorables.

Une imprimerie avec un matériel très complet est toujours jointe à l'Institution ; elle est dirigée par M. Balquet[2] depuis 1905 ; celui-ci a pour collaborateurs MM. Pimoule, Berger, Gatumel et Comte.

Le Braille, dont on semble maintenant tirer tout le parti possible, sert pour toutes les classes, pour

1. Autant que possible on prend ces clairvoyants parmi les fils des anciens élèves de l'Institution.

2. Les protes furent : Bougron, Dufour, Fournier, 1852-1889 ; Boutroy, 1889-1905. Le nom de prote n'a été donné qu'en 1878.

l'orchestre et pour le chant. Un bon lecteur, M. Vielhomme, est parvenu à lire le *Lépreux de la cité d'Aoste* en 42 minutes ; un bon scribe a pu écrire en 38 secondes cette phrase-ci : « Nous remercions les personnes qui sont venues nous voir. »

En 1893, deux élèves, Déménieux et Bruneau, ont obtenu, pour la première fois, le brevet élémentaire sans le secours de lecteurs clairvoyants.

L'Institution possède 3 grandes orgues, 2 pédaliers, 14 harmoniums de différents modèles, 80 pianos tant pour l'étude de la musique que de l'accordage, 45 violons de différentes grandeurs, 9 altos, 28 violoncelles, 7 contre-basses, 23 flûtes, 14 hautbois, 3 cors anglais, 17 clarinettes, 9 bassons, 11 trompettes, 12 cors, 11 trombones, 8 mandolines, 3 mandoles, de plus des batteries d'orchestre du modèle le plus moderne.

Vu le grand nombre des employés et des professeurs, vu aussi l'importance du matériel scolaire, il n'est pas étonnant que le budget des dépenses de l'Institution se soit élevé en 1905 à 376000 francs en chiffres ronds. Le budget des recettes était, la même année, formé par une contribution de l'Etat montant à 196000 francs, les subventions de 55 départements et de 29 communes, s'élevant à 56000 francs, les pensions et fractions de pension payées par 28 familles, les rentes de legs antérieurs constituant 37 bourses.

Un bureau de vente est uni à l'économat. On lit dans le catalogue de 1903 (le dixième) que, « en plus des livres scolaires, des ouvrages de litté-

rature[1] et de nombreux morceaux de musique toujours édités avec grand soin, on trouve l'outillage le plus utile au développement intellectuel des aveugles, comme la tablette Braille des formats in-4°, in-8° et in-16, la réglette que Ballu a imaginée en 1886 et la tablette de poche en aluminium, le transtangible, le guide-mains Wagner et le stylographe Beaufort, le méloplaste, le cubarithme, deux globes et 21 cartes. » Ce bureau écoule annuellement des objets scolaires pour la valeur d'environ 10000 francs. Le nombre des tablettes et des réglettes vendues chaque année s'élève à 500. Il est regrettable que les anciennes administrations n'aient pas constitué une commission technique composée d'aveugles en majorité, pour donner son avis sur les objets scolaires et pour s'occuper de l'amélioration de l'outillage spécial aux aveugles. Avec un petit budget pour les expériences, cette commission technique eût fait éviter bien des erreurs, eût empêché beaucoup de dépenses infructueuses, et eût prévenu une foule de mécomptes dans le tirage des livres, dans la fabrication des tablettes à écrire, dans la confection des cartes de géographie et autres objets.

Les essais des inventeurs qui au siècle dernier ont constitué, soit dans l'Institution ou pour elle, l'outillage intellectuel des aveugles, sont restés dans la maison, mais, comme depuis longtemps ils sont dispersés, les chercheurs ne peuvent les con-

---

1. Tous les livres sont imprimés en pleine orthographe.

sulter. Dante Barbi-Adriani a pu même avec bonne foi écrire, en 1886, que « l'Institution n'a pas de musée des objets utiles aux aveugles ». Il serait facile de réunir les anciens spécimens pour constituer une exposition permanente où revivrait un passé de recherches patientes.

Qu'il nous soit permis d'exprimer un autre regret, c'est que le nom des aveugles distingués n'ait pas été donné à des salles ou à des dortoirs, comme on l'a fait dans les casernes pour des braves, ou dans les hôpitaux pour des médecins célèbres. Cela rappellerait aux jeunes ce qu'ont été les aînés et leur servirait d'exemple utile à méditer. L'Institution a beaucoup enseigné aux étrangers ; par contre, elle peut quelquefois puiser des renseignements chez ceux qu'elle a jadis initiés. Elle pourrait, par exemple, emprunter à l'école des garçons de Bruxelles la coutume de réunir à des intervalles fixes ses anciens élèves ; ceux qui ont réussi donneraient des leçons d'expérience aux jeunes gens, et les professeurs, au contact de leurs anciens élèves, pourraient sentir le besoin de modifier leur enseignement pour le mettre au niveau des circonstances toujours changeantes. Il serait à souhaiter que, réalisant enfin le vœu de Guillié, l'Institution ait, comme l'a depuis longtemps l'Institut impérial de Vienne, une maison de campagne où les élèves iraient passer la belle saison et où ils pourraient s'adonner aux jeux actifs, les jeux actifs améliorant, ainsi qu'on l'a maintes fois remarqué au Royal Normal Collège de Norvood, la bonne tenue des

aveugles en favorisant l'aisance de leurs mouvements. Ces améliorations n'altéreraient en rien l'organisme de l'Institution. Cet organisme, créé par des générations de spécialistes au fur et à mesure des besoins et de l'appropriation des aptitudes des aveugles, a suscité maintes fois des critiques, les unes justes, les autres malveillantes. On a toujours tenu compte des critiques justes dans la mesure du possible, c'est pourquoi il y a évolution depuis cent ans. Mais aux détracteurs qui de temps en temps s'élèvent avec véhémence et généralement sans compétence contre le programme, les méthodes ou les tendances de l'Institution, celle-ci, par l'un de ses membres, peut hardiment répondre en donnant les adresses des rempailleurs de chaises qui subviennent à leurs dépenses, des nombreux accordeurs qui gagnent honorablement leur vie [1], de deux douzaines et demie de marchands de pianos qui sont arrivés à l'aisance, des innombrables jeunes filles qui sont professeurs de musique dans des pensionnats, des centaines d'organistes répandus en France ou à l'étranger et qui exercent leur profession avec succès. On ne peut ici les nommer tous ; pour en donner une idée, voici la liste des prix d'honneur avec les professions que les titulaires ont embrassées et le sort qu'ils ont eu.

---

1. Il est impossible d'en donner un chiffre exact, parce que jusqu'à M. Martin, l'Institution était souvent sans nouvelles de la plupart de ses anciens élèves même bien placés.

CHAPITRE VII

Résultats obtenus à l'Institution.

I. — Liste des prix d'honneur et situations remplies par les titulaires.

1846. Krebs : devenu professeur de français, puis accordeur, puis marchand de pianos, très belle situation;

Mlle Deheppe, professeur de musique à l'Institution pendant quarante-cinq ans.

1847. Monsu : mort, répétiteur à l'Institution ;

Mlle Berta, belle situation de professeur de musique à Bahia (Brésil).

1848. Fourrier, belle situation de professeur à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

1850. Lebel, professeur à l'Institution pendant trente-huit ans et organiste de la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont ;

Mlle Becquet, ouvrière morte prématurément.

1851. Mlle Brustle, professeur dans une communauté à Santorin (Grèce).

1852. Alexis Cloquet, professeur à l'école des aveugles de Nancy pendant une quarantaine d'années.

1853. Victor Paul, professeur de musique à l'Institution pendant quarante ans et organiste à la chapelle des Lazaristes.

1854. Espent, professeur à l'école des aveugles de Marseille pendant une trentaine d'années.

1855. Mlle Hesselbein, professeur de musique à l'Institution pendant quarante ans et organiste à la chapelle de la maison de Marie-Thérèse ;

Mlle Lucie Lefebvre, organiste dans une communauté à Bégard (Côtes-du-Nord).

1856. Julien Héry, professeur de musique à l'Institution pendant trente et un ans et organiste à Saint-Louis des Invalides.

1857. Mlle Tiphagne, morte prématurément ;

Mlle Filandre, professeur dans un ouvroir à Paris et organiste à la chapelle des Sœurs de Saint-André.

1858. Auguste Caffet, accordeur de pianos chez le facteur Bonnel, de Rennes (Ille-et-Vilaine) ;

Mlle Louise Lefebvre, professeur dans une communauté à Salonique (Turquie).

1859. Boughon, organiste à Dourdan ;

Mlle Siégriste, devenue Mme Cotte, professeur à Alger, belle situation.

1860. Abonneau, rentier à Poitiers ;

Mlle Jacotin, morte prématurément.

1860. Mlle Milat, filetière dans un ouvroir où vécurent longtemps des ouvrières aveugles.

1861. Oudard, professeur d'enfants aveugles dans une école communale de la Ville de Paris[1].

1862. Dourthe, aucune nouvelle de lui;
Mlle Nappé, organiste à Paris, morte prématurément.

1863. Mlle Henriette Héry, professeur en Algérie, fondatrice d'une école éphémère d'enfants aveugles[2].

1864. Girard, organiste à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône).

1865. Berthier, organiste à la cathédrale d'Orléans;
Mlle Lantz, institutrice à l'école d'Illzach (Alsace).

1866. Delaby, organiste à Angers;
Mlle Girouard, professeur à l'Institution pendant trente-six ans.

1867. Boivin, organiste à Beaune (Côte-d'Or), à la suite d'un concours, situation excellente;
Mlle Bergeret, professeur dans une institution aux Andelys (Eure).

1868. Larieux, organiste à Tartas (Landes);
Mlle Liébaux, organiste, morte prématurément.

1869. Pierre, professeur de musique à l'Institution, mort prématurément;

---

1. Cette section d'école a disparu depuis longtemps.
2. Mlle Héry a souvent changé de situation, quelques autres de même : il n'est donné ici que la situation la plus caractéristique.

1869. Mlle Mallard, professeur libre à Lorient.

1870. Dequatremarre, organiste à Ivry-sur-Seine, mort prématurément ;

Mlle Becq, professeur à l'école des aveugles de Toulouse, puis à celle de Lyon-Villeurbane.

1872. Nant, excellent professeur de musique à l'Institution, mort prématurément ;

Mlle Doumas, professeur dans une communauté à Singapore.

1873. Dunezat, professeur de musique à l'Institution depuis 1876 ;

Mlle Caron, professeur de travaux manuels et de piano à l'Institution depuis 1875.

1874. Mlle Fleurot, organiste dans une communauté à Troyes.

1875. Picard, marchand de pianos à Paris et organiste de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Croix à Ménilmontant ;

Hivert, accordeur de pianos à Bourgoin (Isère) ;

Mlle Régnier, professeur à l'Institution depuis 1876.

1876. Perdu[1], organiste à Dourdan en remplacement de M. Boughon, décédé ;

Mlle Euvrard, professeur de musique à l'école des aveugles de Montréal (Canada), puis à celle de Nancy.

---

1. Perdu a publié un livre de poésies qui ne sont pas sans mérite.

1877. Margat, organiste à Bar-sur-Aube, belle situation ;

Mlle Claudinon, organiste dans une communauté à Lourdes, puis professeur à l'Institution depuis 1885.

1878. Gensse, professeur de musique à l'Institution depuis 1880.

1879. Perray, organiste à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), paroisse où une bienfaitrice a laissé une fondation pour un organiste aveugle ;

Mlle Riffaut, organiste dans une communauté à Valence (Drôme) ;

Mlle Dasvin, professeur de mathématiques à l'Institution depuis 1881.

1880. Lolliot, organiste à la Pointe-à-Pître (Guadeloupe) ;

Mlle Rolland, organiste à Mugron (Landes), où elle s'est mariée.

1881. Provot, organiste à Corbeil, et accordeur de pianos à Paris ;

Mlle Tournesac, professeur de musique à l'école Braille.

1882. Noël, organiste à Valence (Drôme), puis devenu incapable de travailler par suite de maladie ;

Marty, organiste à Orléans, puis professeur d'orgue à l'Institution depuis 1889, et organiste à Saint-François-Xavier ;

Mlle Becker, organiste à Tain (Drôme).

1883. Mahaut, professeur de musique à l'Institu-

tion depuis 1887, et agent très dévoué de la Société de placement et secours.

1884. Mlle Ségouin, professeur à l'école Braille, morte prématurément.

1885. Bazin, accordeur de pianos à Paris;

Mlle Ozanon, professeur à l'Institution depuis 1891.

1886. Marchand, professeur de musique à Saint-Georges-du-Bois (Charente-Inférieure);

Mlle Boquillon, institutrice d'un enfant aveugle dans une famille de Bretagne.

1887. Fétique, organiste à Plombières (Vosges).

1888. Lefèvre, organiste dans un asile à Tain (Dômre);

Quelen, professeur à l'Institution, puis organiste à Cherbourg;

Mlle Martin, professeur à l'Institution depuis 1897;

Mlle Royer, organiste dans une communauté à Paris.

1889. Vierne, organiste de Notre-Dame de Paris et professeur suppléant de la classe d'orgue au Conservatoire;

Mlle Schneider, fondatrice de l'école des aveugles des Charmettes près Moulins.

1890. Mlle Berthier, professeur de musique à Orléans.

1891. Barrué, professeur de musique à l'Institution depuis 1896;

Mlle Klein, organiste dans une communauté à Chalon-sur-Saône.

1892. Pérouze, professeur de lecture à l'Institution depuis 1893 ;

Rottembourg, professeur de musique à l'Institution depuis 1897 ;

Mlle Picard-Ledoux, professeur de musique dans un pensionnat de Nogent-le-Rotrou.

1893. Louis Blanc, organiste à Saint-Malo ;

Mlle Verbeck, professeur dans un pensionnat à Gien.

1894. Harnisch, professeur de musique à l'école des aveugles de Lausanne ;

Mlle Bouvier, professeur de musique dans une école libre à Caen.

1895. Mlle Clauss, organiste dans une communauté à Paris.

1896. Mangon, organiste à Pontivy ;

Fouquet, organiste à Laon.

1897. Gorlia, brasseur à Perwey-le-Marché (Belgique) ;

Mlle Larry, organiste dans une communauté à Nice.

1897. Mlle Moreau, professeur à l'Institution depuis 1901.

1898. Rivière, professeur à l'Institution depuis 1905 ;

Mlle Soulier, vivant dans sa famille après avoir été professeur dans une communauté.

1899. Ferraris, professeur à l'école des aveugles de Montpellier ;

Mlle Dreux, organiste à Saint-Martin de Tours.

1900. Barié, professeur à l'Institution depuis 1905.
1902. Faytre, organiste[1] à Romilly-sur Seine ;
Mlle Gouilly, professeur de musique dans un pensionnat à Dourdan.
1903. Letellier, professeur à l'école de Glin (Belgique) ;
Mlle Jézéquel, maîtresse de musique à l'école libre de Pelée-d'Oisis (Indre) ;
Mlle Cramer, dans sa famille.
1904. Favier, sans situation.
Bourdeaux, encore élève ;
1905. Mlle Dupont, professeur de musique à Meulan ;
Mlle Picot, encore élève.
1906. Allix, encore élève.

Noël, avant d'être élève à l'Institution, avait été élève à l'école de Nancy ; Quélen, à l'école des Frères de Saint-Jean de Dieu ; Barrué, à l'école de Toulouse ; Rottembourg, à l'école Braille ; Harnisch, aux écoles de Berne et de Lausanne ; Mangon, aux écoles de Soissons et d'Amiens ; Mlle Bouvier, à l'école Braille ; Rivière, à l'école de Toulouse. Il serait avantageux pour les écoles provinciales que l'usage se généralisât d'envoyer leurs meilleurs élèves se perfectionner à Paris. Il serait désirable aussi que tous les enfants fussent, avant d'entrer à l'Institution, débrouillés dans leur famille ou dans des écoles enfantines, afin d'éviter un déchet de plus en plus considé-

1. La plupart des organistes sont en même temps professeurs de musique ou accordeurs de pianos, souvent les deux.

rable, coïncidant avec les progrès de l'oculistique, comme le constate le docteur Dufour, de Lausanne, pour toutes les écoles.

On entre heureusement maintenant de plus en plus dans cette voie. Ainsi, en 1905, sur 144 garcons 37 étaient passés par des écoles d'aveugles [1], 10 avaient fréquenté les écoles de clairvoyants, 9 avaient reçu quelque instruction dans leurs familles [2].

Sur les 82 jeunes filles, 12 venaient des écoles d'aveugles, 3 avaient fréquenté des écoles de clairvoyantes, 15 avaient reçu quelque instruction dans leurs familles.

II. — Liste de quelques élèves qui ont des situations honorables sans avoir le prix d'honneur

Beaucoup des élèves qui n'ont pas eu le prix d'honneur (la façon de le donner a souvent varié suivant le point de vue auquel les directeurs se plaçaient) ont de belles positions.

Voici quelques noms :

Lamiche, qui est organiste de la cathédrale de Rodez ; Landais, de celle de Poitiers [3] ; Maurice de la Sizeranne, qui a fondé l'Association Valentin Haüy et publié cinq ouvrages ; Chavagnat, qui

1. Quinze écoles.
2. Depuis 1866 le directeur a un crédit de 200 francs pour fournir des livres spéciaux à des familles d'enfants aveugles.
3. L'Institution a fourni jadis des organistes aux cathédrales de Vannes, de Blois, de Tours, de Laval, de Coutances, de Meaux, d'Auch et d'Alger.



eut trois accessits de fugue au Conservatoire et a dirigé une importante école de musique à Paris ; Trépart, qui a fait jouer, en 1899, à Paris (théâtre de la Renaissance), l'opéra de *Martin et Martine ;* Bouriello, qui a fait jouer le ballet de *Yamina* à Alger, en 1901, et celui de *Fiamma* à Rouen en 1902 ; Bourgoin, qui est professeur d'harmonie au Conservatoire d'Avignon et a fait exécuter au théâtre de cette ville, en 1901, *Une Soirée au quartier latin,* opéra-comique en un acte ; Tobie, qui est professeur au séminaire de Guérande et a publié des morceaux de violon ; Crépin, qui dirige une fanfare à Doullens ; Cauvy, qui est professeur au collège de filles de Lodève ; Blanchet, qui vend des denrées coloniales à Toulouse ; Isac, qui est avocat de justices de paix dans les faubourgs de Paris ; Sylvain Dartigues, qui est adjoint au maire d'une commune du Gers ; Vaudey, qui dirige la succursale d'une importante maison de pianos ; et les vingt-sept qui font le commerce de pianos, à savoir : Alizon, Delanerie, Létang et Masseron, à Paris ; Girardin, au Perreux ; Guérin, à Nogent-sur-Marne ; Emile Oury, à Levallois ; Vion, à Montrouge ; Angot, à Elbeuf ; Barthélemy, à Bordeaux ; Dechaux, à Montluçon ; Durand, à Trouville ; Ferrière, à Clermont-Ferrand ; Gabit, à Château-Thierry ; Grandjean, à Mâcon ; Impéraire, à Aurillac ; Lardé, à Abbeville ; Lair, à Matha ; Lébéy, à Versailles ; Leguet, à Milhau ; Lemoine, à Dijon ; Lenoir, à Elbeuf ; Morillon, à Auxerre ; Pesse, à Brunoy ;

Rogeret, au Havre ; Rousselet, à Grenoble ; Sergent, à Tours ; Vincent, à Nevers.

Enfin quelques rempailleurs arrivent à subvenir à leurs dépenses, tels : Duber, à Jeux (Oise) ; Moreau, à Limoges ; Mestre, à Montrieux (Loir-et-Cher) ; Lacaux, à Paris, etc...

Mlle Bernard fait très habilement du tricot et du crochet à Elbeuf.

Des tisserands, des vanniers, des brossiers, des filetiers ont jadis eu des situations à peu près suffisantes.

Un vannier, Benard, a longtemps exercé avantageusement son métier à Blois ; Dancour et Souillard ont gagné leur vie pendant une vingtaine d'années en faisant à Paris des pelles et des râteaux pour enfants ; deux filetiers ont été employés dans les arsenaux de l'Etat, à Brest et à Cherbourg.

Outre les professeurs cités qui, élèves de l'Institution, enseignent dans des écoles d'aveugles, nombre d'autres ont transplanté les procédés de l'école de Paris, ainsi MM. Legrand et Verset à l'école de Toulouse ; MM^lles^ Colson et Barbier à l'école Braille ; M. Tachot à celle de Montpellier ; M. Lemoine à celle de Dijon ; M. et Mme Couillard, M. et Mme Chrétien à celle d'Amiens ; M. Pagés, à celle de Lyon-Vaise ; M. Jouseau, à celle de Barcelone ; M. Jamet, à celle de Lisbonne, sans compter quelques-unes des sœurs aveugles de Saint-Paul, et M. Berceau qui dirige le cours de musique et d'accordage fondé en 1880 par la

ville de Paris pour les aveugles adultes; M. Coudert, qui a fondé l'école de Limoges; M. Tassu, qui a fondé celle de Focsany, et Mlle Boisselier, qui donne bénévolement des leçons à des enfants aveugles des faubourgs de Paris.

De plus, c'est une élève de l'Institution, Mlle Jalicon, qui a créé l'école de Clermont-Ferrand; c'en est un autre, qui a suscité celle de Rio-de-Janeiro, et, quand Howe, en 1830, voulut fonder l'école de Boston, il emmena de Paris avec lui l'aveugle Franchery.

Trop souvent même on a, en province, copié l'Institution sans avoir ses ressources, son personnel toujours en gestation de progrès et ses traditions basées sur une expérience séculaire, croyant qu'il suffit d'imiter la disposition des locaux et du programme pour obtenir les mêmes résultats. Ces résultats qui se multiplient et s'étendent avec l'activité croissante de la Société de Placement et de Secours, font de l'Institution une œuvre éminemment pratique, « due, comme le disait Romand en 1867, à une continuité et à un ensemble de sacrifices et de bienfaits ».

La charité, l'étude et l'art sont ainsi réunis dans l'Institution depuis Valentin Haüy, pour atténuer l'une des plus tristes infirmités de l'humanité, et pour faire des déshérités de la vie, des ouvriers, souvent des artistes, parfois des savants et presque toujours de braves gens.

Rendement de l'Institution.

Pour se rendre compte de toute la valeur d'une œuvre, il faut en connaître le rendement; or les noms des ouvriers, des professeurs, des organistes, des accordeurs et des marchands de pianos que nous avons cités ne donnent qu'une idée incomplète du rendement de l'Institution. La statistique seule peut établir un pareil bilan. Pendant le premier siècle de l'Institution il n'a pas été fait de statistique à proprement parler. Cependant on en trouve quelques éléments dans la brochure du conseiller d'Etat Mœring, publiée en 1854, et ces éléments ont pour garants d'exactitude les membres de l'Institution qui les ont réunis et qui étaient le Directeur Dufau et six professeurs.

Presque un demi-siècle plus tard (1902), M. Robin a eu le désir de savoir comment se répartissaient les bienfaits de la Société de Placement et de Secours, dont il était le président, et il a dressé une statistique spéciale. Nous donnons ces deux relevés. Mais ces relevés sont incomplets par rapport au rendement même de l'Institution. C'est pourquoi nous avons, nous-même, à force de patience, dressé une statistique nominale et nous terminons notre histoire en en donnant le résultat, pensant qu'une œuvre ne dévoile toute son importance que par son rendement exact.

I. — Statistique de 1854.

En prenant la période qui s'est écoulée du 1er janvier 1849 au 31 décembre 1853, voici comment se répartissent 85 élèves sortis de l'Institution ; 34, ou les deux cinquièmes, ont étudié sérieusement l'art musical ; 25, dont deux professeurs à l'Institution, y ont trouvé des ressources suffisantes. Les neuf autres, sans être dans la misère, n'ont pas réussi, par des circonstances diverses, à se suffire entièrement (la Société naissante de placement et de secours ne pouvait encore donner une aide efficace). 2 sont restés professeurs à l'Institution pour la partie scientifique (il eût mieux valu dire pour l'enseignement primaire) ; 12 ont trouvé dans les travaux manuels des moyens suffisants ou à peu près suffisants d'existence ; 9 ont été reçus dans les établissements de patronage (atelier de Versailles, ouvroir des Sœurs aveugles de Saint-Paul, atelier de la Société française de patronage). 1 a été admis à l'hospice de Rouen, pour cause d'accident ; 23 sont rentrés dans des familles riches ou tout au moins aisées, auxquelles ils appartiennent ; 3 n'ont pu parvenir à se créer des ressources (l'Institution avait alors une moyenne d'élèves variant entre 170 et 180).

Dans ces éléments de statistiques dressés pour soutenir une thèse il n'est pas fait mention des déchets.

II. — Statistique de la Société de placement et de secours.

Si l'on prend la liste actuelle des membres participants, on trouve qu'ils sont au nombre de 386.

Sur ce nombre :

N'ont jamais rien demandé.		36
Ont reçu, au moment de leur placement, des allocations en livres ou instruments de travail.	147	350
Ont reçu, au moment de leur placement, des allocations en livres, instruments de travail et trousseaux.	203	

Quels ont été par la suite les rapports de la Société et des 350 élèves ainsi soutenus à leur entrée dans la vie libre ? Les renseignements ci-dessous vont le dire.

N'ont plus eu recours au concours financier de la Société . . . . 129 ou 36,82 p. 100.

Ont été soutenus pendant les premiers temps de leur placement, jusqu'à concurrence de

250 fr.	41	78 ou 22,28 p. 100.
500	20	
600	5	
700	4	
au-dessus.	8	

Ont obtenu une assistance tout à fait accidentelle

jusqu'à concurrence d'une somme totale ne dépassant pas, en une ou plusieurs allocations :

100 fr.	25	53 ou 15,14 p. 100.
200	13	
300	15	
Ont reçu des allocations fréquentes.		39 ou 11,16 p. 100.

Reçoivent des allocations périodiques de

100 fr.	17	27 ou 7,74 p. 100.
200	9	
300	1	

Sont placées comme ouvrières dans des maisons de travail :

A Argenteuil.	19	24 ou 6,86 p. 100.
Dans d'autres ateliers.	5	
		350 ou 100 p. 100.

Ainsi, l'assistance initiale de la Société a mis 60 p. 100 des anciens élèves, membres participants, à même de vivre, sans autre concours ultérieur, du produit de leur travail. Si à ce chiffre de 60 p. 100 on ajoute le contingent de 15 p. 100 représentant ceux qui n'ont demandé qu'une aide tout à fait accidentelle, on constate que 75 p. 100 de ces membres participants ont été et sont demeurés des travailleurs suffisant par eux-mêmes aux besoins de leur existence.

III. — Statistique de l'auteur.

Pour exécuter l'un des vœux émis par le Congrès de Paris de l'année 1900, nous avons dressé cette statistique. Nous y avons mis un an et demi, et, pour la faire la plus complète possible ainsi que la plus exacte, nous nous sommes fait aider par les plus compétents de nos collègues. Il eût été impossible de faire un travail embrassant tous les aveugles qui ont passé par l'Institution nationale depuis sa fondation. Les documents eussent manqué pour dresser une statistique sérieuse allant même à un demi-siècle. Nous avons fait remonter notre travail à l'année 1881 et nous l'avons étendu à une période de onze années. Ainsi nous avons pu nous assurer que nous ne donnions que des renseignements absolument certains et contrôlés. La période de onze ans donne un peu plus d'une scolarité complète, puisque la scolarité réglementaire est de huit années. Notre enquête a été close en janvier 1903 et nous n'y avons rien changé depuis [1].

Du 1er octobre 1881 au 30 septembre 1892, l'Institution a reçu 305 garçons et 139 filles, soit 444 aveugles. Cela donne une moyenne annuelle d'entrées de 27 à 28 garçons et de 12 à 13 filles.

Sur les 305 garçons, 80 ont été rendus à leurs familles après essai et examen réglementaire passé

1. Nous ne donnons pas ici les noms des recensés, mais nous les avons déposés à la Bibliothèque Valentin Haüy, 9, rue Duroc, où l'on peut les contrôler; outre les noms, nous avons indiqué les localités.



devant une Commission composée d'un délégué du Ministère de l'Intérieur, du directeur, du censeur et de plusieurs professeurs; 15 ont été remerciés en cours d'études par suite de leur manque de conduite; 33 sont morts en cours de scolarité.

Reste : 177 qui ont achevé leur scolarité, sur lesquels : 34 accordeurs et organistes; 32 organistes; 29 accordeurs; 4 accordeurs et musiciens; 1 accordeur et chantre; 4 musiciens (dont 1 a peu de travail); 1 chantre; 1 compositeur; 13 professeurs (dont 12 dans des écoles d'aveugles); 1 commerçant; 7 chaisiers; 1 chaisier et brossier; 3 brossiers; 1 filetier; 1 bibliothécaire; 2 copistes; 2 étudiants au Conservatoire de Paris; 1 travaillant dans sa famille; 2 rentiers; 4 possédant quelques ressources; 9 morts depuis leur sortie de l'Institution, ayant eu une position.

En tout 153 parvenus à une situation ou vivant de leurs ressources personnelles.

Reste : 24, sur lesquels : 1 mort; 5 malades; 11 à peu près incapables; 5 hospitalisés; 1 mendiant; 1 nous laissant sans renseignements.

Sur les 136 qui travaillent actuellement, 6 ont une excellente position, 20 en ont une bonne, 54 en ont une suffisante pour vivre sans l'aide de la Société de Placement et de Secours, 56 ont recours plus ou moins souvent à cette Société.

Parmi les 80 non admis à continuer leurs études, 3 qui ont passé depuis par d'autres écoles ont une situation.

Sur les 15 remerciés en cours d'études, 7 ont une

position, grâce pour la plupart à ce qu'ils ont appris à l'Institution.

Ainsi cela donne 153 qui ont ou ont eu des situations ou vivent de leurs ressources personnelles, 24 qui n'ont pas ou n'ont pas eu de positions, et 128 qui n'ont pas achevé leur scolarité dans l'Institution et desquels on peut défalquer 10 qui, malgré les probabilités, ont acquis une situation.

41 sont mariés, 4 marchands de pianos, 3 organistes de cathédrale, 17 ont obtenu des brevets de capacité, dont un brevet supérieur, 3 des récompenses au Conservatoire de Paris, dont un premier prix d'orgue, 8 avaient assez de vue pour en tirer parti, 2 étaient étrangers.

Sur les 177 élèves qui ont fait toutes leurs études à l'Institution, 30 ont plus ou moins utilisé les instruments d'orchestre qu'ils ont appris, 2 ont utilisé la clarinette, 3 la flûte, 3 un instrument de cuivre, 5 le hautbois, 7 le violon, 7 le violoncelle, 3 deux instruments, dont le violon, total 30, sur lesquels 4 sont morts dont un subsistait grâce au hautbois seul.

Les brossiers ont appris leur métier dans un atelier au sortir de l'Institution. Par contre, un certain nombre de ceux qui réussissent avaient passé par une autre école, avant d'entrer à l'Institution.

En somme, 80 sur 177 élèves ayant fait leur éducation complète à l'Institution ont une situation au moins suffisante, et cela fait plus d'un quart sur le total des 305 entrées.

153 sur 177 gagnent ou ont gagné plus ou moins leur vie ou ont des ressources personnelles, ce qui fait plus des cinq sixièmes, et sur 305 cela fait plus de la moitié. Si aux 145 qui ont une situation, on joint les 10 qui en ont une, bien que n'ayant pas achevé leurs études, cela fait 155, et 155 sur 305 entrées, cela fait plus de la moitié qui travaillent ou ont travaillé.

Les ouvriers sont presque tous aidés. Les situations d'organistes et d'accordeurs sont à beaucoup près les plus rémunératrices.

Les professeurs sont en général ou accordeurs ou organistes, ce qui augmente un peu le nombre des accordeurs et des organistes.

Il faut noter que quelques enfants par trop anormaux ne sont pas admis à l'essai. Aussi faut-il compter que la moitié des enfants aveugles ne sont pas aptes à recevoir une instruction utilitaire.

Sur les 139 filles entrées du 1er octobre 1881 au 30 septembre 1892 : 14 sont mortes ; 25 n'ont pu, après l'essai réglementaire, continuer leurs études ; 6 ont été remerciées en cours d'études : 45 sont inutilisées.

Reste : 94 qui ont achevé leurs études, sur lesquelles : 40 sont organistes ou professeurs dans des écoles, des couvents ou des maisons de retraite ; 14 dans des ouvroirs spéciaux (Argenteuil, Illiers, Saintes) ; 3 mariées ; 2 religieuses : 59 ayant une situation plus ou moins précaire.

Reste : 35 sur lesquelles : 20 dans leurs familles ; 3 attendant une situation ; 1 étudiante à l'Ecole

normale de Grenoble ; 3 incapables ; 2 hospitalisées ; 1 malade ; 5 n'ayant pas donné de leurs nouvelles.

En somme les cinq huitièmes des élèves ayant achevé leurs études ont une situation, ce qui fait un peu plus des cinq douzièmes des entrées totales.

Sur les 94 filles qui ont achevé leurs études, 18 ont obtenu le brevet élémentaire.

En défalquant les 95 garçons et les 31 filles qui ont été rendus à leurs familles, nous trouvons que la mort a enlevé plus du cinquième des garçons et plus du septième des filles, 43 garçons sur 210, et 14 filles sur 108.

Monographie d'Alphonse Oury.

A la suite des statistiques, nous avons cru bon de placer la monographie d'un aveugle élevé dans l'Institution. Les statistiques font connaître des résultats généraux, la monographie fera comprendre le parti qu'il est possible de tirer de l'instruction reçue. La vie d'Alphonse Oury nous a paru particulièrement typique en ce qu'elle unit des facultés scolaires ordinaires, de grands efforts accomplis, une sympathie efficace pour les confrères et, comme couronnement, une belle situation acquise.

Oury, fils d'un bûcheron, naquit en Loir-et-Cher, au village de Saint-Léonard, en 1835.

Il ne vit jamais le jour et il ignorait complètement ce qu'est la lumière, mais il avait une perception re-

marquable des objets auprès desquels il passait. Son éducation première fut absolument négligée.

Il entra à l'Institution royale des Jeunes Aveugles de Paris, en 1846. Il n'y étudia pas longtemps la musique, n'excella pas dans la classe pour la préparation du brevet élémentaire, ne chercha pas à se distinguer à l'atelier de tournage ; l'accordage des pianos attira toute son attention ; c'est par le maniement de la clef d'accord que ses facultés se développèrent.

En 1854, le facteur Tiboust vint un jour demander à l'Institution un accordeur ; il vit travailler le jeune Oury, et, celui-ci lui ayant plu, il l'attacha à sa maison.

Pendant un an le jeune homme quittait chaque jour l'Institution dès le matin, accompagné par un fidèle domestique de l'établissement, pour aller accorder chez le facteur qui avait si heureusement deviné ses aptitudes, et il rentrait le soir obéir au règlement de l'école.

En 1855, Oury sortit de l'Institution, ayant dans les mains un bon métier et dans la poche 132 francs, valeur totale des prix qu'il avait obtenus. Avec ses 132 francs il acheta des vêtements et des outils.

Il s'attacha un petit guide, prit un logement très modeste et continua à travailler chez Tiboust qui était satisfait de ses services.

Pendant bien des années sa vie fut austère ; ses anciens camarades le taxaient même de sauvagerie. Il travaillait parfois de 8 heures du matin jusqu'à minuit, déjeunant avant de partir, ne dînant qu'après ses 14 ou 15 pianos accordés ; il envoyait son guide prendre ses repas aux heures habituelles, mais lui il achevait sa tâche, si considérable qu'elle fût ; il travailla ainsi dix-huit ans dans la maison Tiboust.

Mais l'accordeur s'étant mis à vendre quelques pianos, son patron se fâcha ; et bientôt Oury dut chercher de l'ouvrage ailleurs ; dès lors il accorda pour plusieurs facteurs. Ses journées lui rapportaient à cette époque

20, quelquefois 30 et même 40 francs ; son gain annuel montait à peu près à 6000 francs.

Oury avait de grandes aptitudes commerciales : le nombre des pianos qu'il vendait augmentant, il monta un magasin ; la clientèle grandissant encore, il en monta bientôt un deuxième. Comme il ne pouvait suffire à l'accordage de tous ses pianos, il prit un accordeur. Un ouvrier scrupuleux lui faisait ses réparations. Le facteur aveugle était fier de fournir des pianos à l'Institution où il avait été élevé.

Il prenait part volontiers aux expositions et y obtint cinq récompenses.

Plus heureux que Montal, il est mort dans la prospérité. Au moment même où il s'est alité pour ne plus se relever, il parlait d'agrandir encore son magasin.

Les charges ne lui ont pas manqué ; il a élevé trois enfants et soigné pendant dix années sa première femme toujours malade.

Cet habile accordeur, ce vaillant commerçant était aussi un typhlophile convaincu. Aux jours où il luttait avec le plus d'intensité pour vivre, sa journée faite il apprenait l'accord à son voisin, son ancien camarade le filetier Lavaud, qui est devenu, par la suite, marchand de pianos à Paris. C'est lui qui fit entrer son ami C... chez Tiboust. Croyant fermement aux aptitudes des aveugles, c'est un aveugle, Godmé, qu'il prit pour l'accordeur de sa maison.

Devenu membre du Conseil de la Société de placement et de secours et voulant aider efficacement un ancien élève de l'Institution, il prêta à M. D..., à des conditions exceptionnelles de remboursement, la somme nécessaire pour s'établir marchand de pianos en province.

Au congrès de 1889, il présenta un rapport demandant la création d'une maison d'attente et de perfectionnement pour les anciens élèves des écoles d'aveugles, afin de les soustraire aux désespérances de

l'inaction dans leurs familles trop souvent sceptiques à l'égard de leurs capacités.

C'est aux conférences Valentin Haüy que nous fûmes mis en rapport avec Oury, qui en était un des habitués les plus actifs. Dès la création de l'Association Valentin Haüy, il devint membre de son Conseil d'administration. Il était là le 2 mai 1886, à l'inauguration du musée qu'il enrichit, car il était aussi inventeur spécialiste. Il appliqua, dès 1858, le Braille aux cartes de géographie et fit faire une carte de l'Amérique du Nord marquée avec la lettre initiale des noms.

En 1886, il appliqua également les signes Braille au calculateur anglais Taylor : ayant remarqué que plusieurs lettres forment d'autres lettres par un changement de position, il fit placer sur une cheville à bout rectangulaire analogue à celle de l'appareil Taylor, d'un côté la lettre B, de l'autre la lettre D ; le B c'était le 2, le D c'était le 4. En posant différemment la cheville dans les cellules octogonales on obtenait le C, le E, et le I, avec le B, c'est-à-dire le 3, le 5, et le 9 ; on obtenait le F, le H, et le J, avec le D, c'est-à-dire le 6, le 8 et le 0 ; l'A et le G, c'est-à-dire le 1 et le 7, étaient placés aux extrémités d'une autre cheville. Ce calculateur, qui fut expérimenté aux écoles d'Angers et de Toulouse, avait le défaut avec ses deux chevilles de compliquer la décomposition des opérations.

Comme nous félicitions l'inventeur, lors de la présentation de cet appareil à la Conférence Valentin Haüy, « Je rêve mieux », nous dit-il ; et se remettant à l'œuvre il chercha, malgré les objections de quelques spécialistes, la cheville qui pourrait sur ses côtés recevoir les quatre lettres A, B, D, G ; il la conçut, la fit fabriquer et la déposa au musée Valentin Haüy, en 1888, avec une tablette à cellule spéciale ; c'était rudimentaire assurément, mais il y avait là une promesse de progrès ; ce progrès se réalisa bientôt : M. Martin, directeur de l'Institution nationale, fit exécuter, dès 1888, des appa-

reils parfaits tant par les hexaèdres que par les cellules ; puis M. Mattei appliqua à ses classes ce calculateur qu'il avait dénommé cubarithme et qui, propagé d'école en école, se généralise peu à peu.

Oury aimait sa forêt natale. Se sentant fatigué, il s'y aménagea une retraite et c'est au village de Saint-Léonard que sa maladie latente s'aggrava tout à coup : « Quand la maison est préparée, la mort y entre », dit le proverbe arabe.

Toutefois c'est à Paris que ce vaillant travailleur s'éteignit en janvier 1898.

Le pauvre fils de bûcheron avait acquis l'aisance et il en jouissait noblement. Les 132 francs emportés de l'Institution impériale avaient fructifié pour lui et pour les autres.

APPENDICE

Au cours de l'impression de cet ouvrage, le surveillant général, M. Blanc, et le contremaître de rempaillage, M. Sturbe, sont morts. M. Blanc était un homme aimable qui parlait volontiers des aveugles et de l'Institution avec ses nombreux amis. Sturbe s'était occupé pendant plusieurs années d'un patronage d'aveugles situé rue de Vanves.

Deux professeurs retraités [1] sont également décédés : M. Ballu et Mlle Deheppe, qui, tous deux, rappelaient la vieille école : M. Ballu avait commencé ses études dans la maison de la rue Saint-Victor [2] et avait assisté à la translation de l'Institution au boulevard des Invalides. Mlle Deheppe avait souvenance [3] des adieux simples faits par Pignier à ses élèves attristés.

---

1. L'Institution est placée, pour les retraites de son personnel sous le régime du décret du 29 mars 1862 : c'est son budge. propre qui les alimente.

2. Aujourd'hui rue des Anglais. Une rue du XVe arrondissement de Paris porte le nom de Valentin Haüy, et une du XIIe celui de Louis Braille.

3. On s'est souvent demandé quelle est la longévité des aveugles. Voici celle des professeurs qui ont plus ou moins laissé de traces de leur fonction : Avisse, né en 1770, mort en 1801 ; Penjon, né en 1782, mort en 1864 ; Gailliod, né en 1777, mort en 1846 ; Ismann, né en 1790, mort en 1844 ; Montal, né en 1800, mort en 1865 ; Grosjean, né en 1806, mort en 1883 ; Gueit, né en 1808, mort en 1864 ; Gauthier, né en 1808, mort en 1853 ; Mlle Delausse, née en 1808, morte en 1884 ; Braille, né en 1809, mort en 1852 ; Mlle Pâté, née en 1811, morte en 1874 ; Poissant, né en 1811, mort en 1887 ; Coltat, né en 1812, mort en 1872 (c'est Coltat qui prononça l'éloge de Braille en 1853,

Victor Ballu a enseigné le piano pendant quarante-trois ans, de 1850 à 1893. Mieux doué pour les mathématiques que pour la musique, il fut cependant un professeur de piano modèle. Il y avait tant de régularité dans ses leçons, qu'il a formé plus de pianistes distingués que ses collègues plus habiles musiciens. Nul autant que lui n'a rompu avec la routine pour le choix des morceaux : c'est lui qui a pour ainsi dire introduit la musique de Chopin dans l'Institution. Il ne s'est point livré à la composition musicale comme ses collègues Roussel, Lebel, Paul et Héry, ou comme ses élèves Chavagat, Person, Proust, Brès, Dunezat et Marty. Il s'est occupé particulièrement de l'amélioration de l'outillage intellectuel des aveugles, et sur ce point il a été le continuateur de l'œuvre de Laas d'Aguen [2], de même que Laas d'Aguen avait continué l'œuvre de Louis Braille et que Louis Braille avait continué celle de Charles Barbier [3].

---

lors de l'érection de son buste dans l'Institution); Eugène Dufour, né en 1813, mort en 1872; Siou, né en 1821, mort en 1889; Fournier, né en 1821, mort en 1890; Mlle Coudray, née en 1821, morte en 1897; Legoarant(a publié la tragédie d'*Othon III*), né en 1822, mort en 1890; Roussel, né en 1825, mort en 1869; Mlle Deheppe, née en 1825, morte en 1906; Ballu, né en 1829, mort en 1907; Thuilant, né en 1830, mort en 1900; Caffet, né en 1831, mort en 1878 (il a été publié un recueil de vers de Caffet); Lebel, né en 1831, mort en 1888; Victor Paul, né en 1835, mort en 1902; Mlle Hesselbein, née en 1836, morte en 1902; Person, né en 1849, mort en 1889; Syme, né en 1865, mort en 1905; Sturbe, né en 1866, mort en 1907.

1. En même temps que Ballu, est mort le mécanicien Trécourt qui lui a permis de réaliser ses inventions.

2. Laas d'Aguen, mort en 1887.

3. Charles Barbier, en 1840.

Ballu, dès 1849, faisait construire une machine à stéréotyper qui a précédé les machines de Hinze et de Hall aujourd'hui en usage hors de France. En 1861, il donna le plan d'une machine à écrire les lettres vulgaires planes. L'année suivante, il combina une sorte de sténographie avec réduction de points dans les lettres les plus usitées, comme Rouss le faisait à la même époque pour l'alphabet ponctué de New-York. Cette sténographie rend des services aux initiés par sa rapidité d'écriture. En 1864, il reprenait l'idée de Louis Braille, de faire les lettres des clairvoyants au moyen de points, mais il les réduisait de dix à cinq comme l'aurait fait, dit-on, Klein dès 1810 à Vienne. En 1873, il s'occupa de trouver des abréviations pour diminuer la grosseur d'un dictionnaire, et ces abréviations servirent à l'impression de celui de l'Institution. En 1876, ce fut la géographie qui attira son attention : il fit un tableau simple pour faire comprendre aisément les latitudes et les longitudes, tableau qui est encore en usage dans les classes. L'année 1877 fut marquée par la plus utile de ses innovations, l'écriture interpoints ! Cette découverte fut appliquée treize ans plus tard pour l'impression de la *Revue Braille* [1]. Vers 1884, il imagina un dispositif pour que les chanteurs puissent déchiffrer avec le doigt paroles et musique. En 1886,

1. C'est en 1878, au Congrès de Paris, que l'anaglyptographie a pris le nom de *Braille*, son inventeur, sur la proposition de Meyer, directeur de l'école d'Amsterdam.

par l'adjonction de quatre pointes, il rendit pratiques les anciennes réglettes et pour le Braille et pour l'écriture vulgaire ponctuée. Il envoya au congrès de Cologne, en 1888, une tablette qui remédie au grand inconvénient de toute écriture faite à l'envers en permettant au scribe de se relire à quelque moment que ce soit.

Parmi les autres inventions utilisables mais non utilisées de Victor Ballu, on peut citer : une plaque de métal percée de plusieurs rangées de rectangles pour faciliter aux clairvoyants l'écriture du Braille, et un calculateur qui a quelque ressemblance avec l'abaque de Saunderson.

Mlle Deheppe s'occupa pendant quarante-cinq ans, de 1846 à 1891, soit tour à tour, soit simultanément, d'enseignement primaire, d'enseignement musical et d'enseignement manuel; elle excellait aux leçons de tricot et l'heure qu'elle y consacrait quotidiennement était une heure de distraction pour ses élèves. A cette époque, les catégories d'enseignement étaient enchevêtrées[1]. Mlle Deheppe s'occupa des élèves jusqu'à dix heures par jour, les professeurs faisaient défaut alors. Aujourd'hui chaque professeur a au plus six heures d'enseignement pendant cinq jours ou au plus trente heures par semaine y compris l'heure d'orchestre pour les musiciens. Les imprimeurs ont huit heures de tra-

1. Chez les garçons, Coltat fut le dernier professeur qui s'occupât d'enseignement intellectuel en même temps que d'enseignement musical. Mlle Caron est la seule personne qui a encore deux occupations nettement différentes.

vail par jour. Souvent les professeurs ont été recrutés parmi les imprimeurs, de sorte que la position d'aide typographe, créée par Levitte, est une position d'attente. Ainsi le professeur d'histoire et celui de mathématiques sont sortis de l'imprimerie : actuellement M. Pimoule fait la classe aux apprentis ouvriers ; celui-ci a remplacé, en 1890, comme aide typographe M. Boutroy qui, par la retraite de Fournier, devenait chef de l'imprimerie. Sauf M. Mattei et Mlle Ménard, tous les professeurs aveugles sont issus de l'Institution même, gardant ainsi les traditions des aînés. M. Mattei est un homme distingué qui ne reçut aucune instruction spéciale. Jusqu'à seize ans il ne parla que son patois corse. Il avait vingt ans quand il apprit le Braille ; travaillant presque seul, il acquit peu à peu les connaissances qui lui étaient nécessaires pour l'enseignement et il n'a jamais cessé d'accroître son savoir ; il devint professeur de mathématiques après l'essai infructueux de deux clairvoyants.

D'ailleurs, il est de tradition à l'Institution de confier les classes ou les leçons à des aveugles ; la Constituante l'ordonnait par le décret qui faisait nationale l'école de Valentin Haüy. Nous avons cité ce qu'a dit Guadet (page 85) et ce qu'a dit Emile Martin (page 131) à propos de l'enseignement des aveugles par les aveugles. Voici maintenant ce qu'ont écrit sur le même sujet Pignier, Dufau et Levitte.

« Ces professeurs sont plus aptes, disait Pignier, que les autres à l'enseignement des aveugles. Ce n'est pas une classe d'êtres différents des autres ;

ce sont des hommes qui, malgré la privation d'un sens, connaissent mieux les moyens que leur propre expérience leur fournit pour y arriver, s'identifient mieux avec leurs élèves et savent mieux s'y prendre, si l'on peut s'exprimer ainsi, afin d'aplanir les difficultés pour ceux qui se trouvent dans la même situation. Enfin, c'est un moyen d'en placer un certain nombre d'une manière honorable et avantageuse, d'assurer ainsi leur avenir et de prouver en même temps l'utilité de l'instruction dont les avantages pourraient être mis en doute, si des élèves instruits n'étaient pas jugés capables, à la fin de leur temps d'études, de rester dans la maison pour transmettre aux autres ce qu'ils auraient appris dans l'établissement. »

Dufau disait, dans un discours de distribution de prix, en 1852 : « C'est un de mes titres à l'attachement de cette jeunesse qui m'entoure d'avoir pu, le premier, établir l'aptitude spéciale des aveugles à parfaitement enseigner ce qu'ils savent bien. Cette aptitude, qui découle d'une condition particulière des facultés mentales propres à l'état de cécité, si elles s'exercent très fructueusement à l'égard des personnes qui jouissent de la vue, combien sera-t-elle plus féconde d'aveugles à aveugles ? Ici, en effet, il s'agit de faire passer l'intelligence, pour arriver au savoir, par une route qu'on a soi-même parcourue et dont on connaît à fond tous les détours. De là, parmi nous, cet axiome fondamental qu'en fait d'enseignement régulier ordinaire, ce qu'il faut avant tout à l'enfant aveugle, ce

sont des professeurs placés dans les mêmes conditions que lui. Il fera ainsi des progrès plus rapides, parce qu'il apprendra comme il doit apprendre. Il arrivera plus sûrement au but parce que ce but lui est montré par ceux qui savent comment ils sont arrivés eux-mêmes. Que de conséquences heureuses de ce système! Succès plus rapide, plus complet pour le disciple; et pour le maître une existence douce et calme parmi ces enfants du sein desquels il vient de sortir, auxquels le rattache le lien si puissant d'une si ineffaçable confraternité. »

En 1872, J. Levitte disait en parlant de Guadet, également dans un discours de distribution de prix : « Tout dévoué aux intérêts de l'école, Guadet[1] se fit l'apôtre des vérités qui ne trouvaient pas aisément quelqu'un qui voulait les dire à l'époque où la valeur des professeurs, anciens élèves de l'Institution, était discutée. Il a plaidé avec persévérance et gagné une cause dont la perte aurait été, à tous égards, funeste à l'établissement. »

Les professeurs aveugles qui depuis Valentin Haüy se succèdent sans interruption ont formé des élèves qui ont obtenu trois baccalauréats, six brevets supérieurs, une centaine de brevets élémentaires et quarante-quatre récompenses[2] au Conservatoire, récompenses dont voici la liste complète :

---

1. Dufau et Guadet attachaient tant d'importance à la question de l'enseignement des aveugles par les aveugles, que même ils s'attribuaient l'un et l'autre la paternité de cette idée.
2. Plus dix brevets de pédagogie musicale dont deux du premier degré.

1849, Durand, deuxième prix de hautbois ; 1850, Maugain, accessit de cor ; 1852, Blanchet, deuxième accessit de hautbois, et Carmont, premier accessit de cor ; 1853, Espent, deuxième accessit de hautbois, et Carmont, premier prix de cor ; 1854, Coquet, deuxième accessit de flûte ; 1857, Berthélemy, premier accessit de cor ; 1858, Thuilant, deuxième accessit de basson, et Berthélemy, deuxième prix de cor ; 1861, Dourthe, premier accessit de cor, et Berceaux, premier accessit de basson ; 1863, Dourthe, deuxième prix de cor ; 1865, Larieux, deuxième accessit, et Delaby, deuxième prix de hautbois ; 1866, Lejeune, troisième accessit de basson, Larieux, premier accessit, et Delaby, premier prix de hautbois ; 1867, Chavagnat, troisième accessit de fugue, et Lejeune, deuxième accessit de basson ; 1868, Chavagnat, deuxième accessit de fugue, Quieney, premier accessit de basson, et Larieux, deuxième prix de hautbois ; 1870, Chavagnat, premier accessit de fugue ; 1874, Specht, deuxième accessit de hautbois ; 1883, Degeorges, deuxième accessit de chant ; 1886, Marty, premier prix d'orgue ; 1888, Mlle Boulay, premier prix d'orgue ; 1889, Mlle Boulay, deuxième accessit d'harmonie, et Mahaut, premier prix d'orgue ; 1890, Mlle Boulay, deuxième prix d'harmonie ; 1891, Vierne, deuxième accessit, et Georges Berger, premier accessit d'orgue ; 1892, Vierne, deuxième prix d'orgue ; 1894, Vierne, premier prix d'orgue ; 1895, Harnisch, premier accessit d'orgue, et Mlle Boulay, deuxième prix de fugue ;

1897, Frientz, premier accessit d'harmonie, et Mlle Boulay, premier prix de fugue; 1904, Conte, deuxième accessit d'harmonie; 1905, Barié, deuxième accessit d'orgue; 1906, Conte, deuxième accessit de contrepoint et premier accessit d'harmonie, enfin Barié, premier prix d'orgue.

Pour terminer, nous croyons intéressant de citer quelques noms d'aveugles[1] distingués, élevés en dehors de l'Institution :

Dupont, sorti de l'école d'Arras, organiste de la cathédrale de cette ville; M. Vigouroux, sorti de l'école de Toulouse, organiste de la cathédrale de Cahors; M. Hugues, sorti de l'école de Marseille, directeur des ateliers d'aveugles de cette ville; Mme Galeron de Calonne, sortie de l'école des Sœurs aveugles de Saint-Paul, auteur d'un recueil de jolies poésies; Roques, élevé dans sa famille, qui incita par un concours; Dufau, a publié le meilleur livre sur les aveugles de la première moitié du dix-neuvième siècle; Hocmelle, élevé dans sa famille, qui obtint au Conservatoire de Paris un deuxième prix de piano en 1845 et un premier prix d'orgue en 1846; M. Albert Léon, élevé dans sa famille, qui obtint l'agrégation en philosophie avec le numéro 3.

Mai 1907.

---

1. D'après le dernier recensement connu, la France compte 27174 aveugles dont 2348 au-dessous de 20 ans.



TABLE DES MATIÈRES

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.




YB 07356
Guilbeau
216439
HV 1970
.P4I64
Digitized by Google

